

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

M. Sadate et M. Begin se rendront séparément à Washington en avril

Le président du Conseil israélien, M. Menahem Begin et le président Anouar el Sadate vont se rendre séparément en visite à Washington pour des discussions avec le président Jimmy Carter en avril, a annoncé la Maison-Blanche.

Le porte-parole, M. Jody Powell, a déclaré qu'aucune date n'avait été fixée pour les visites qui surviennent

alors que les négociations sur l'autonomie palestinienne sont dans l'im-passe.

Les dirigeants israélien et égyptien se rendront à Washington pour «procéder à l'examen des progrès et du rythme des négociations sur l'autonomie de la Cisjordanie et de la bande de Gaza».

«Les négociations sont menées

conformément aux principes des accords de Camp David» que les trois pays ont signés en septembre 1978, a déclaré M. Powell.

M. CARTER PRÉOCCUPÉ

L'annonce de la Maison-Blanche est intervenue alors que le bruit courait que M. Carter avait l'intention d'organiser un nouveau Camp David à la mi-avril.

Toutefois à Washington, une personnalité qui a tenu à conserver l'anonymat, a déclaré que le président Jimmy Carter s'est entretenu par téléphone mardi du problème de l'autonomie palestinienne avec MM. Begin et Anouar el Sadate. M. Carter aurait tenu à leur exprimer ses préoccupations sur le rythme des négociations de paix.

↳ Suite en dernière page

En «représailles» de la marée noire bretonne Pétrole répandu devant l'Elysée



Hier matin des personnes circulant à bord d'une «estafette» immatriculée dans les Côtes du Nord, se sont arrêtées sur le trottoir situé en face de l'entrée du palais de l'Elysée, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris. Ils ont aussitôt sortis plusieurs poubelles remplies de pétrole, peut-être celui récupéré sur les plages bretonnes après la catastrophe du «Tanio». Ils en ont déversé le contenu peu avant d'être arrêtés par les membres du service d'ordre, veillant en permanence devant l'entrée du palais présidentiel. Notre béliño AP montre les pompiers en train d'enlever le pétrole répandu devant le palais.

OPINION

Le repos de la guerrière

1963. Un livre secoue toute l'Amérique: «The Feminine Mystique». L'auteur, Betty Friedan, proclame: «La femme au foyer, y'en a marre!».

Dans toutes les chaumières yankees, on allume le cierge de la révolution. Betty Friedan devient un des «pères fondateurs» de la National Organization for Women (NOW). Désormais, le monde occidental tout entier se transforme en champ de bataille pour la reconnaissance des droits de la femme.

La révolution accumule les succès, amoncelle les victoires, entasse les triomphes. L'Europe frémit encore de ses vagues glorieuses et du cliquetis des soutiens-gorge jetés dans les poubelles de l'Histoire.

Mais comme le vieil ours bernois, notre continent est depuis quelques décennies, toujours en retard d'une idée.

Alors que les duels et les luttes continuent à s'y multiplier, aux Etats-Unis, les droits de la femme, c'est aujourd'hui la mer étale, sinon le ressac.

Les héroïnes sont fatiguées et Betty Friedan ne caresse plus dans son giron qu'une seule revendication importante: le droit au repos de la guerrière.

«Nous ne pouvons plus continuer seules», vient-elle de s'exclamer, «ou faire pression uniquement pour nos propres droits. Nous avons besoin de nouvelles bases et de nouveaux supports, en y incluant la famille et tout ce qu'elle signifie en termes de complicité conjugale, d'enfants et de foyer... La famille est une part de la condition humaine, et elle est remplie de nouvelles promesses et potentialités à mesure qu'elle assume des expressions nouvelles et différentes. Ce serait pour nous une hypocrisie de dénier l'importance de l'amour et du mariage et de la famille»...

Et Betty Friedan de compléter: «Le premier stade de la lutte a établi notre égalité avec les hommes, et beaucoup d'entre eux se sont sentis hostiles et menacés. La seconde phase de la libération humaine inclura les femmes et les hommes, pas les femmes contre les hommes... L'espace et la liberté doivent être donnés aux hommes pour qu'ils puissent, aussi, s'accomplir eux-mêmes et prendre soin d'eux-mêmes. Ils n'ont pas été capables, jusqu'à maintenant de poser quelques-unes des questions les plus humaines et les plus chargées d'humanité concernant leurs propres existences. A quoi ressemblera la force réelle des hommes quand il leur sera permis d'être plus sensibles et plus tendres, et d'enlever leurs propres masques dans le rôle stéréotypé qu'ils tiennent?»

En attendant cette émancipation des hommes, Betty Friedan se détend en écrivant deux nouveaux livres: «La Seconde Phase» et «La Fontaine de la Vieillesse».

«Je pense», a-t-elle confié, à une de nos consœurs, Marilyn Hoffman, «que nous découvrirons toutes sortes de nouveaux modèles pour l'amour, le développement et le travail dans cette part de vie qui vient après l'âge de 50 ans. Je pense que nous pouvons combattre les forces de détérioration et de stagnation et de déclin. Ce que le mouvement des femmes a prouvé, c'est que les femmes, longtemps, longtemps après ce que l'on appelle la fleur de leur vie, peuvent accomplir de grandes choses et croître chaque année en stature et en habileté créatrice. Ainsi maintenant je vais vouer davantage de mon temps à libérer les personnes âgées des mythes qui ont mis des barrières tout autour du vieil âge».

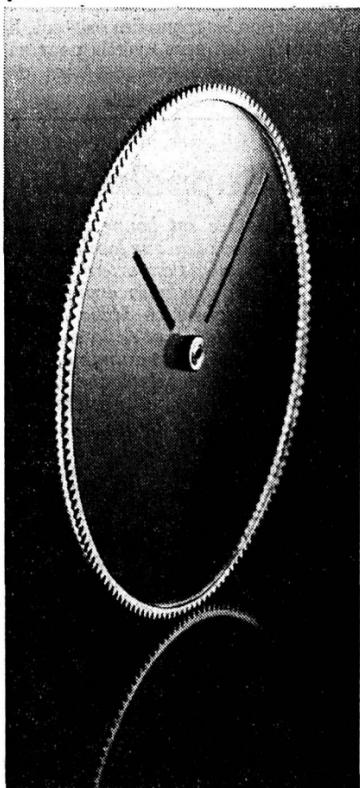
Willy BRANDT

En avant-première du fond des âges mécaniques Oméga: l'orgueil discret du génie horloger suisse

C'est encore une montre d'horloger! Inouïe, la capacité d'invention de cette branche industrielle qui conservera longtemps encore une âme artisanale pour signer ses chefs-d'œuvre.

Hier, avec quelque faste, c'est Oméga qui, dans sept capitales du monde, présentait la dernière création de ses ateliers d'inventeurs que l'on nomme «R+D», département ou section de Recherche et Développement.

par Gil BAILLOD



L'horlogerie reste la plus inventive des industries.

Ce fruit du calcul et de l'imagination est une montre à quartz, analogique qui, sans le vouloir, nous assure-t-on, est la plus plate du monde. Un titre que l'on dédaigne chez Oméga, non avec suffisance mais parce que, ici, seul le talent veut compter. Refus donc d'entrer dans

la course aux records, mais la prééminence est là!

Une montre de 1,48 millimètre d'épaisseur, lancée à l'occasion du 10e anniversaire de l'entrée d'Oméga dans le club des horlogers-électroniciens, où le génie a côtoyé la pègre. Une montre qui, pour le plaisir des connaisseurs renoue avec la tradition des montres dites «mystérieuses» du 19e siècle: le cadran est transparent dans toute l'épaisseur de la montre, les aiguilles avancent sans être fixées au centre et rien ne laisse deviner la présence d'un mécanisme ou de quelque moteur. La version commercialisée a un cadran opaque.

Cette mystérieuse-là, a porté le nom de code de «Dinosaure» durant la gestation du projet, c'est dire son immense ambition, et celui, plus prosaïque de «calibre 1355» dans le jargon technique.

Elle n'est pas en stock. Elle sort au compte-gouttes. Il en existe une centaine à 11.400 francs dans la version «simple» et à 18.000 francs et quelques billets quand elle est munie d'un mince bracelet or. Oméga pense en réaliser un millier à peine d'ici la fin de l'année.

Objet de luxe, d'une subtile finesse, mais laissons en parler avec ravissement les chroniqueurs mondains, car là ne sont pas ses titres véritables. Et s'il fallait parler de son habit, d'une sobriété voulue, nous dirions qu'alors le raffinement confine à l'indigence à force de simplicité.

Cette montre est un dinosaure d'inventivité. Elle est avant tout une grande démonstration d'une maîtrise technologique très recherchée. C'est le seul angle sous lequel elle présente un intérêt passionnant à nos yeux.

Mais alors quelle passion.

↳ Suite en page 11

À LA CHAUX-DE-FONDS

Violente collision

Lire en page 3

TRIBUNAL FÉDÉRAL

Recours autonomistes rejetés

Lire en page 11

DEVANT LES CHAMBRES FÉDÉRALES

Les événements de Cortébert

Lire en page 17

FOOTBALL

Les quarts de finale des Coupes européennes

Lire en page 21

Elections primaires dans l'Etat de l'Illinois

Carter et Reagan prennent du champ



Après sa cuisante défaite dans l'Illinois, le sénateur Edward Kennedy est parti pour New York. Notre béliño AP montre l'actrice Lauren Bacall lui donnant un coup de brosse avant une réception. A droite, l'animateur Alan King.

M. Ronald Reagan a conquis l'Illinois mardi soir, s'adjugeant une victoire presque définitive dans la course à la nomination présidentielle républicaine. Du côté démocrate, le président Carter devance une nouvelle fois le sénateur Kennedy, confortant les positions déjà acquises.

M. Reagan a battu facilement M. John Anderson, représentant au Congrès de Rockford (Illinois), et laisse à distance l'ancien ambassadeur aux Nations Unies, M. George Bush.

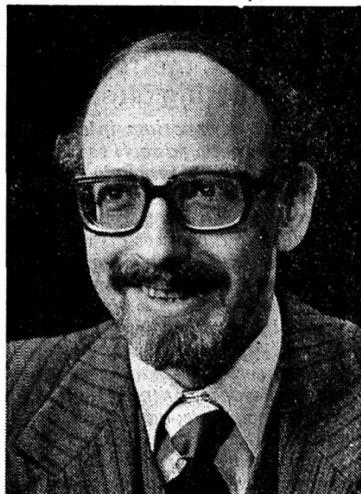
C'est un bond en avant, de se rendre dans le Midwest industriel et de prendre un Etat comme l'Illinois, a déclaré M. Reagan à New Haven (Connecticut), où il a même campagné pour les primaires du

Connecticut et de l'Etat de New York de mardi prochain. Il a immédiatement évoqué le «match essentiel» du mois de novembre. Il a ajouté cependant que cette victoire importante ne l'autorise-

rait pas à «trop de décontraction», bien que la primaire de l'Illinois le laisse sans adversaire de taille.

↳ Suite en dernière page

Le Chaux-de-Fonnier Raymond Spira élu au Tribunal fédéral des assurances



Au cours de sa séance d'hier, l'Assemblée fédérale (chambres réunies) a élu par 188 voix un juge au Tribunal fédéral des assurances en la personne du Neuchâtelois Raymond Spira qui succède ainsi à M. Ducommun qui est décédé. Elle a, en outre, désigné le président et le vice-président du Tribunal fédéral des assurances pour 1980 et 1981, soit MM. Théodor Bratschi et Eduard Amstad qui ont obtenu respectivement 185 et 192 voix. Lire également en page 3.

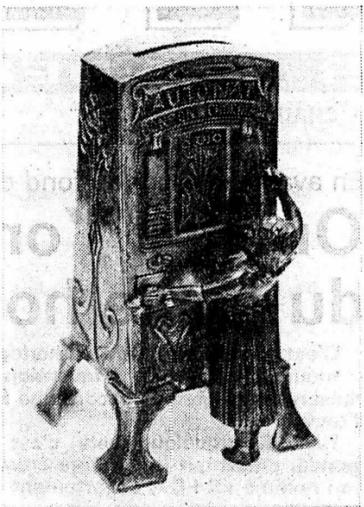
Milan: encore un magistrat abattu

Magistrat et professeur de droit à l'Université de Milan, le professeur Guido Galli a été tué hier de plusieurs balles par des inconnus qui ont pu prendre la fuite. M. Galli a été abattu dans un bureau du deuxième étage de la Faculté de droit.

Le groupe de guérilla urbaine «Ligne de front» a immédiatement revendiqué la responsabilité de ce meurtre dans un coup de téléphone à une agence de presse italienne.

La petite histoire

Les Anciens possédaient déjà leurs tirelires



Depuis que les monnaies existent, il s'est trouvé des gens avertis pour en mettre au moins quelques-unes de

côté. C'est dire que l'invention de la tirelire remonte à la plus haute antiquité et qu'elle suscite chez certains collectionneurs la même passion que chez les numismates. Il est vrai que la plupart des tirelires sont modernes ou du moins datent de notre siècle. Celles qui nous viennent du siècle dernier sont déjà plus rares, sans parler de celles du Moyen Age, voire de l'antiquité. Mais toutes, comme les monnaies, présentent un grand intérêt historique.

Il semble qu'aient déjà existé très tôt des bahuts ou des coffres destinés à contenir de l'argent. Ils étaient fermés par des bandes de fer ou des courroies en cuir, et plus tard par des serrures. En voyage, l'argent se transportait dans de simples bourses de toile ou de cuir.

D'abord les troncs

Les tirelires n'ont fait leur apparition que plus tard, explique H.J. Runze dans un bulletin du Crédit Suisse. Leur origine remonte aux troncs que l'on trouvait habituellement dans les temples, et ce déjà en des temps très reculés. On les appelait thesauros (trésor). Ce terme fut ensuite utilisé pour désigner par extension des récipients où l'on gardait les économies.

Les boîtes à monnaie grecques, dont seuls trois exemplaires nous sont parvenus, sont percées en leur partie supérieure d'une fente permettant l'introduction des pièces. Le spécimen le plus connu, qui a la forme d'un coffret à pignons avec une grande porte, date d'environ 250 av. J.-C. et a été trouvé à Priène près de Milet (cité ionienne d'Asie Mineure).

De bons épargnants, les Romains !

Le petit nombre de tirelires trouvées nous porte à croire qu'elles n'avaient pas encore une grande importance dans la Grèce antique. Il n'en va pas de même de l'époque romaine, qui nous a légué de nombreux récipients destinés à conserver de l'argent. On les appelait «aululae» ou «urnae

argenti». Ils sont aussi tous en terre et la plupart ont la forme d'une poire, certains portant des ornements ou l'image d'un dieu. Mais il en existe aussi qui sont faits sur le modèle des grands coffres en argent. Les Romains épargnaient déjà assidûment.

Les tirelires du Moyen Age étaient toutes de petits chefs-d'œuvre décorés avec art et imagination. Les cassettes utilisées par les corporations étaient particulièrement précieuses; pour la plupart en argent, elles suffisaient à prouver la richesse de l'artisanat. Les ceintures porte-monnaie étaient elles aussi joliment travaillées. Les nombreuses tirelires en fer forgé qui sont parvenues jusqu'à nous sont des témoins de la création artisanale. Elles sont particulièrement nombreuses en France.

Curieuse origine

Le mot français de «tirelire», encore en usage de nos jours, a sans doute été créé par des enfants qui sollicitaient la générosité des adultes - généralement à la sortie des offices - en secouant leurs boîtes pour faire sonner les pièces qui s'y trouvaient.

Les tirelires en faïence sont de véritables bijoux. Il existe aussi des modèles plus simples en fer et en fer-blanc. Elles sont souvent fermées par un cadenas ou par une serrure encastrée dans le fond de la boîte. Beaucoup d'entre elles portent le nom de leur propriétaire. Des formes et des motifs nouveaux se développent peu à peu, en particulier des animaux et des fleurs ainsi que des personnages. Les animaux-tirelires sont connus depuis le XVIIe siècle, tel le cochon porte-bonheur ou la poule, en référence au fameux volatile qui pondait des œufs d'or...

Enfin, il est intéressant de constater que les particularités nationales se retrouvent dans les objets en faïence de Delft ou dans les boîtes d'argent repoussé de l'époque impériale européenne comme dans les tirelires en forme de chalets des pays alpins, dans les pagodes chinoises et dans les tirelires en poterie de l'art populaire. (sp)

éphéméride

Journée du jeudi 20 mars 1980, 80e jour de l'année.

FÊTES À SOUHAITER:

Herbert, Svetlana, Wulfran

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1972. - Dix-neuf alpinistes japonais sont tués par une avalanche sur le Fuji.

1956. - La France reconnaît l'indépendance à la Tunisie, et M. Bourguiba devient le premier président du pays.

1916. - Les alliés se mettent d'accord sur le partage de la Turquie.

ILS SONT NÉS UN 20 MARS:

Henrik Ibsen, écrivain norvégien (1828-1906); Neville Chamberlain, homme d'état britannique (1896-1940); Michel Redgrave, acteur britannique (1908-).

La perle

Deux phrases qui trahissent l'influence de l'anglais sur notre langue: «Il ne faut pas croire que les musulmans en URSS se révolteront...» - «Interrogé au sujet des événements en Afghanistan, il a répondu...»

En français: les musulmans d'URSS... les événements d'Afghanistan...

Le Plongeur

Au centre de culture abc:

Danse-mime de Valérie Soppelsa

La pantomime n'est pas un art très répandu et dans ses rares manifestations, il est encore difficile de trouver à la fois le talent et l'originalité.

Le spectacle de Valérie Soppelsa, vendredi dernier à l'abc, s'annonçait de «danse-mime» et portait en titre «Comme si c'était un morceau de toi». Cette jeune artiste a acquis sa formation en partie à Berne (danse et mime) et surtout à Vienne chez Rosalia Chladek, de nationalité tchèque.

Elle veut maintenant se lancer seule et c'est là son premier spectacle qu'elle a déjà présenté avec succès en Suisse allemande pour maintenant venir affronter la Romandie.

Comme l'annonce le programme, c'est à moitié de danse et de pantomime qu'il s'agit, avec un support musical permanent, permettant de rythmer les illustrations. Ces dernières nous parlent d'aujourd'hui, de nous-mêmes, de nos semblables, de la terre abîmée, du stress omniprésent, etc...

Une volonté donc d'exprimer des problèmes, de poser des questions, sans mot dire, par le geste et les situations. Valérie Soppelsa ne craint pas les répétitions et comme si elle voulait à la fois impliquer le thème musical dans son propos, jouant sur le refrain.

Parfois, l'astuce est bonne, d'autres fois, elle apporte quelque lassitude. Et si de brefs moments apportent un certain plaisir, si quelques expressions nous communiquent ce délice rapide de la compréhension et de la communication propre à l'art du mime, elles sont souvent perdues dans une exubérance de gestes un peu gratuits qui alors rapprochent plus de la danse sans avoir son impact.

On pense encore, par moments, que finalement la musique peut être un piège, dans son complément de sons et de rythmes, et il serait intéressant de voir Valérie Soppelsa se détacher plus de ce support, du moins quand l'observation se veut critique et que la représentation se teinte de lucidité à résonance amère. L'emphase et le lyrisme guident trop souvent le geste.

Mais à part ça, on ressent chez ce jeune mime un apprentissage tout frais, une nécessité encore de travailler et de se confronter à un public. Tout comme l'enthousiasme et la joie dont elle rayonne font beaucoup oublier certaines imperfections de son spectacle. Cet art étant si rare et véhiculant toujours la poésie et le rêve, ce fut une soirée agréable, en compagnie d'un talent encore à forger. (ib)

La plus grande peinture de Suisse...

Pour l'exposition «Grun 80», qui se tiendra à Bâle dans un mois, l'artiste bâlois Wiederkehr a conçu la plus grande peinture de Suisse. Destinée à orner l'une des allées de la surface d'exposition, elle aura en effet une longueur de 280 mètres et une largeur de 5 mètres. Son exécution sera confiée à des apprentis de l'Association des maîtres-peintres de Bâle.

Lausanne, capitale de l'informatique

Unique exposition en Suisse spécialisée dans le domaine des ordinateurs de gestion et du matériel informatique, «Computer 80» aura lieu du 22 au 25 avril au Palais de Beaulieu, à Lausanne.

Le Groupement romand de l'informatique, organisateur de la manifestation, a doublé la surface d'exposition en la portant cette année à 9000 mètres carrés.

Cette extension permettra d'accueillir une centaine d'exposants. «Computer 80» s'annonce comme la plus importante exposition suisse de l'informatique. Une place en vue sera réservée, le mois prochain, au micro-ordinateur, à l'ordinateur individuel, aux systèmes de traitement de texte programmables, au microfilm. Pour la première fois en Suisse, les banques présenteront les services offerts à leur clientèle par leur organisation informatique.

impar-là

Lectures

La Bible

Traduction œcuménique intégrale

Bien connues pour leurs publications en fascicules hebdomadaires, les Editions Alpha lancent une nouvelle collection qui touche un domaine tout à fait nouveau.

Afin d'être à la portée du plus large public possible, Alpha a choisi un texte reconnu par les autorités religieuses catholiques, protestantes et orthodoxes. Cette traduction est fidèle aux plus récents travaux archéologiques et théologiques, elle tient notamment compte des manuscrits de la Mer Morte.

La Bible, c'est l'Ancien Testament, avec les récits de la Création, l'alliance avec Dieu et le Peuple élu, les Livres

prophétiques. C'est aussi le Nouveau Testament (Evangiles, Actes des Apôtres, Epîtres), consacré à la vie de Jésus.

L'illustration, entièrement en couleurs, est à la hauteur des textes. Près de 3000 somptueuses reproductions: enluminures du Moyen-Age, reproductions de vitraux des meilleurs maîtres, etc.

Disons encore que l'ouvrage est imprimé sur un luxueux papier «style parchemin». Alpha a tout mis en œuvre pour faire du «Livre des livres» un grand succès à la portée de tous, puisque vendu en fascicules hebdomadaires. (sp)

Annoncé au Théâtre

Le cabaret Chaud 7



Créer chaque année un spectacle attractif, savoir se renouveler, décrocher les rires, bannir la vulgarité, décortiquer les événements et les traduire par un humour subtil, n'est-ce pas une gageure? Michel Sapin et Albert Vincent Vial le savent, mais ne craignent pas de réunir à nouveau leur enthousiasme, de surmonter les obstacles, inhérents au domaine des variétés, et de poursuivre l'aventure «Cabaret Chaud 7».

Plusieurs années de scène, leur ont donné du métier. Jeu théâtral, mimes, réparties, environnement musical,

l'ensemble, parfaitement synchronisé, reflète un travail de professionnels. Durant deux heures, les comédiens manient le calembour et l'à-propos, avec esprit et finesse.

Complément indispensable du spectacle, le pianiste Jannis Kyriakidis accompagne les comédiens; ouvrier dès la première heure, il compose, harmonise, arrange toute la partie musicale.

Une veillée donc à ne pas manquer, après-demain samedi au Théâtre, par tous ceux qui aiment les gens de bonne humeur et de bonne compagnie. (sp)

Pensée

Rien ne flatte les gens davantage que l'intérêt que l'on prend, ou semble prendre, à leur propos.

André Gide

Annoncé à Neuchâtel

Le groupe Clannad



C'est ce soir, au Temple du Bas à Neuchâtel, que l'on pourra entendre Clannad, un groupe de folk irlandais. Sa musique est empreinte de l'esprit et du souffle des grandes et rudes solitudes de l'Eire, mais ces cinq garçons et fille ont marqué ce folklore d'origine celtique de leur riche personnalité et de leur goût pour la musique classique, rock et jazz. Un récital qui a remporté de véritables triomphes dans toute l'Europe et qu'aucun amateur du genre ne voudra manquer ce soir. (Imp.)

Annoncé

Henri Dès, pour les enfants



Le Centre de rencontre a eu la bonne idée d'organiser, ce prochain dimanche en fin d'après-midi, à la Maison du Peuple, un récital pour les enfants. Il sera animé par le sympathique chanteur suisse Henri Dès, qui a à son répertoire de nombreuses mélodies pour les bambins de trois à cinq ans, et pour les enfants de cinq à huit ans. Mais les plus âgés sont admis eux aussi! Et les parents, pour un prix d'entrée un peu plus élevé, pourront également être de la fête! (sp)

Un Chaux-de-Fonnier siègera à Lucerne

Me Raymond Spira, juge fédéral

188 voix sur 200 bulletins valables: l'Assemblée fédérale a réservé hier une brillante élection à Me Raymond Spira qui succède ainsi à M. Jean-Daniel Ducommun, décédé, au Tribunal fédéral des assurances. Couronnement d'une carrière politique et consécration de qualités professionnelles exceptionnelles pour l'avocat-notaire chaux-de-fonnier qui ira dorénavant siéger à la Haute Cour de Lucerne.

Né en 1937, Me Raymond Spira est, comme il aime à le souligner, un «pur chaux-de-fonnier», de naissance et d'origine. Licencié en droit de l'Université de Neuchâtel en 1961, licencié en sciences économiques et sociales en 1962, il commence en avril 62 son stage d'avocat à l'étude Alfred Aubert qui déjà produit un autre juriste au destin national: notre conseiller fédéral Pierre Aubert, chef du Département des affaires étrangères, élu en novembre 1977. Breveté avocat en 1963, notaire en 1968, Raymond Spira est un socialiste qui s'engage, sans compter son temps, lorsqu'il en va de la Chose publique avec, d'emblée, un goût particulier pour le domaine social.

Sur le plan communal, il est conseiller général de 64 à 68. Président de la commission scolaire et membre de la commission de l'hôpital pendant quatre années également. Il siègera durant 12 années au Grand

Conseil qui lui donnera à la fois la tribune dont il a besoin et le terrain fertile où son esprit d'initiative et ses idées novatrices pourront particulièrement s'exprimer. On ne lui reconnaîtra d'ailleurs pas toujours ses mérites puisqu'en 77, il ne retrouve pas son mandat de député. Pourtant, on doit à Raymond Spira un travail considérable au sein du législatif cantonal où il a joué un rôle moteur dans la révision du code de procédure pénale et la création du Tribunal administratif dont, précisément, il est à la source par une motion de 1970.

Six mois supplantant du président du tribunal de district de La Chaux-de-Fonds (64-65), il est élu conseiller à la Cour de cassation pénale en mars 77 où la lucidité et la rigueur de ses démonstrations juridiques laisseront des traces.

Le 3 décembre, il postulait officiellement au Tribunal administratif dont les trois sièges faisaient l'objet d'un appel d'offres. Il devait y être élu 2 semaines plus tard. Le 5 décembre déjà, à l'occasion de l'élection du successeur de M. Berenstein au Tribunal fédéral, son nom était plus qu'évoqué puisque 58 voix allaient en sa faveur lors du vote des Chambres, sans qu'il ait fait acte de candidature. C'est néanmoins logiquement que le candidat officiel Claude Rouiller était élu, assez modestement. Le 8

décembre, M. Jean-Daniel Ducommun décédait, quelques jours après avoir été élu à la présidence du Tribunal fédéral des assurances. Le problème de la succession était de nouveau posé.

Après consultation des partis socialistes cantonaux invités à faire des propositions, le groupe socialiste des Chambres fédérales arrêtait son choix: au Neuchâtelois d'origine Jean-Daniel Ducommun, dont on ne dira jamais assez qu'il fut un grand Juge fédéral, devait succéder le chaux-de-fonnier Raymond Spira. L'Assemblée fédérale a abondé dans ce sens. Avec la certitude non seulement de respecter le savant dosage des mandats fédéraux selon la clé miracle partis-régions linguistiques - cantons, mais aussi de mettre à Lucerne l'homme de la situation.

Me Spira possède en effet une grande expérience des problèmes d'assurances, acquise depuis de nombreuses années au travers notamment de deux mandats privés qu'il remplissait: conseiller juridique pour la Suisse romande de l'Association suisse des invalides (ASI) et juriste-conseil de la Fédération neuchâteloise des sociétés de secours mutuel, la FCNM. A Lucerne où il devra résider («tout en conservant mes attaches chaux-de-fonnières»), le nouveau Juge fédéral neuchâtelois sera donc dans une sphère qu'il affectionne et qu'il domine; moins spectaculaire sans doute que la Cour de Lausanne, mais au moins aussi importante. Car la jurisprudence fédérale en matière d'assurances concerne tout le monde puisqu'elle règle les droits sociaux de tous les citoyens.

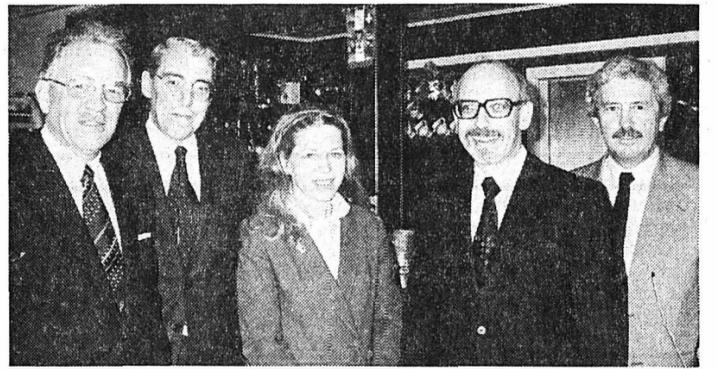
Reste, maintenant, à savoir qui succèdera à Me Raymond Spira au Tribunal administratif cantonal. Les socialistes neuchâtelois sont déjà en pleines consultations. Me Philippe Bois, professeur aux Universités de Neuchâtel et Lausanne, aurait répondu par la négative. Me Eric Biéri (encore une «locomotive» de l'étude Aubert-Spira) semblerait bien placé pour obtenir l'investiture.

Sont également cités parmi les «papables» éventuels Mlle Geneviève Fiala, présidente du tribunal de district de Neuchâtel, MM. François Perrin, juriste au Département fédéral de justice et police, Jean-Pierre Boillot, professeur à Neuchâtel, député et Claude Bourquin, président du tribunal de district de La Chaux-de-Fonds. Toutes ces approches restent du domaine de la spéculation, dont on doit néanmoins faire état puisque le monde politique neuchâtelois a joué hier au tiercé!

Question fondamentale pour les socialistes: désigner un candidat qui obtienne le consensus des autres partis; en principe, chacune des trois principales tendances politiques du canton doit hériter d'un des trois sièges du tribunal administratif. Mais la décision reste du ressort du Grand Conseil.

J.-A. LOMBARD

Un honneur... et des regrets



Hier à midi, dans un restaurant de Saint-Blaise, les verres se sont levés pour marquer le succès remporté par M. Raymond Spira. MM. Rémy Schläppli, René Meylan et André Brandt, conseiller d'Etat, ainsi que M. Jean-Claude Landry, c. ancelier, ont accueilli M. Raymond Spira et son épouse pour leur transmettre leurs félicitations d'une manière officielle d'abord, amicale ensuite. (Photo Impar-RWS)

Immédiatement après son élection, le nouveau juge fédéral Raymond Spira a été félicité, dans l'un des salons du Palais fédéral, par M. Rémy Schläppli, président du Conseil d'Etat, entouré du chancelier Jean-Claude Landry et des députés neuchâtelois aux Chambres. Un bouquet de fleurs cravaté aux couleurs de la République a été remis à Mme Spira. Un déjeuner d'honneur devait ensuite être servi dans un restaurant du Littoral neuchâtelois.

Simultanément, le Conseil d'Etat adressait à M. Raymond Spira la lettre suivante:

Monsieur le juge fédéral,
Le canton de Neuchâtel s'honore de compter depuis ce matin un nouveau juge fédéral parmi ses citoyens.

En vous élisant au Tribunal fédéral des assurances, l'Assemblée fédérale a reconnu les mérites que vous vous étiez acquis non seulement dans la pratique du Barreau et du notariat, mais encore comme conseiller à la Cour de cassation pénale. Sensible aux services que vous avez rendus dans une carrière

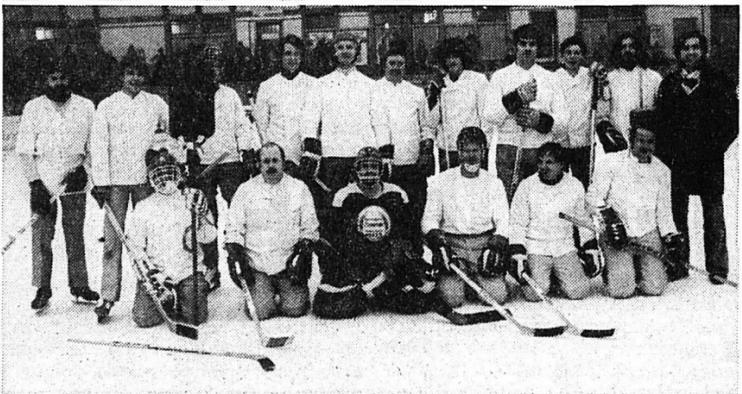
politique où vous avez su tout à la fois vous montrer courageux et mettre à profit l'étendue de vos connaissances juridiques et humaines, elle a pressenti en vous une vocation de magistrat.

C'est d'ailleurs cette vocation qui vous avait fait accéder, à la faveur d'un très large consensus du Parlement cantonal, au Tribunal administratif que vous aviez appelé de vos vœux à l'époque et dans lequel, finalement, vous ne siégerez point, ce qui teinte aujourd'hui notre joie de quelque regret, tant il est vrai que nous aurions souhaité voir notre canton bénéficier, au début de cette nouvelle expérience judiciaire, de votre science et de la clarté de votre esprit.

Tout en vous félicitant chaleureusement de votre accession à la magistrature judiciaire suprême de la Confédération, le Conseil d'Etat vous adresse ses vœux et ceux du peuple neuchâtelois pour une longue et fructueuse activité au service du pays tout entier.

Nous vous prions de croire, Monsieur le juge fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

Un match pas comme les autres aux Mélèzes Bouchers - Boulangers 6-3 (2-0; 1-1; 3-2)



En haut, l'équipe des bouchers, en bas celle des boulangers... en tenue de travail. (photo Schneider)

Il y avait belle lurette que l'on n'avait tant ri à la patinoire des Mélèzes...

Décrire une telle rencontre sous son aspect technique serait vain, tant le côté drôle et bon enfant, la cocasserie, la cascade enfin l'emportèrent sur le côté sportif amicalement sous-jacent!

Et si la démarche et l'aplomb de vos fournisseurs habituels sont en ce début de semaine moins assurés, pardonnez-leur... ils en étaient! Il fallait un vainqueur? Par P.-A. Matthey trois fois, Chs Fankhauser, R. Dubois et W. Montandon chacun une fois, les bou-

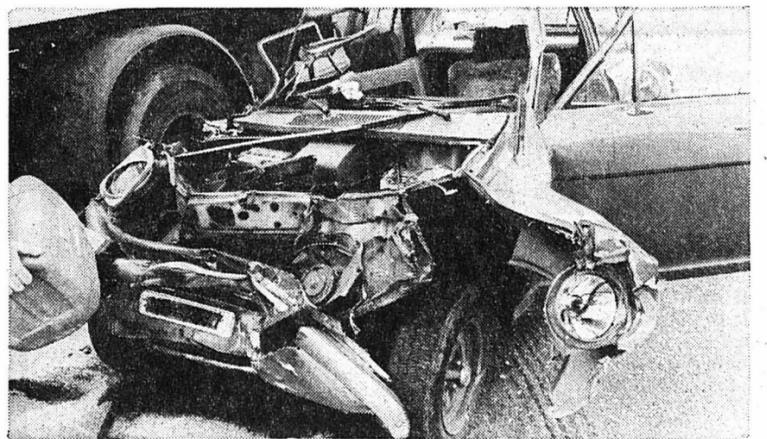
chers contraignirent le valeureux J.-J. Fuchs, dernier rempart des boulangers, à des efforts supplémentaires pour aller rechercher la rondelle au fond des filets. Les boulangers répliquèrent bien par deux réussites de P.-A. Krebs et une de P. Jörg; mais ils l'eurent finalement «dans le baba». Mais l'essentiel, comme aux Jeux, était de participer. Et le très nombreux public (ils étaient plus de mille, dont cinq cents venus spécialement pour l'événement) ne s'y trompa guère et ne ménagea ni ses encouragements ni ses applaudissements aux vaillants représentants des deux corporations, qui généreusement encore, offrirent une dégustation collective sur une surface moins mouvante et la recette de leurs fraises dans la caisse des juniors du Hockey-Club. Ça aussi, il fallait le faire. Match gagné pour tous au quatrième tiers!

G. K.

Formation des équipes: Bouchers: Berger F., Clément W., Dubois R., Montandon W., Piccard C., Zbinden F., Gaille J.-C., Grunder O., Arnoux A., Bühler Chs, Matthey P.-A., Amstutz M., Berger F., Reynaud M., Kramer M., Fankhauser Chs- A. Coach: U. Willmann.

Boulangers Fuchs J.-J., Krebs P.-A., Jörg P., Krebs C., Brustlein D., Morès B., Marquis S., Cacciolo J., Camarda N., Freyburger J.-P., Boillat P.-A., Bey G., Müller E., Camus J.-P., Dacol T., Aeberhart H. Coach: R. Huguenin.

Un semi-remorque percute une auto Quatre personnes blessées



Hier à 10h.20, au volant d'un semi-remorque, M. A.P., de Trisen (Liechtenstein) circulait rue Numa-Droz en direction ouest. A la hauteur de la rue Dr-Coullery, il ne respecta pas le signal stop et entra en collision avec l'auto conduite par M. Pierre-Alain Dumont, 19 ans, du Locle, qui montait cette dernière rue. A la suite du choc, la voiture fit un tête-à-queue et heurta un bus à l'arrêt à la rue Numa-Droz. Blessé, M. Dumont ainsi que ses trois passagers, en l'occurrence MM. Thierry Strunga, 19 ans, de La Chaux-de-Fonds, Olivier Girardin, 18 ans, de Boudry, et Olivier Lichtensteiger, 19 ans, de la ville, ont été transportés à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Les dégâts sont importants, ainsi que le montre notre photo Impar-Bernard.

SALLE DE MUSIQUE
Vendredi 21 mars à 20 h. 15

CONCERT DES GYMNASIENS
Au programme: «Sainte Ludmila» de

DVORAK

● 350 exécutants ● P7261

Nous cherchons

SOMMELIER (ÈRE)

Tél. (039) 23.10.64

P 7438

Endives
paquet de 500 g. **1.-**

Ananas
de Côte-d'Ivoire **2³⁰**
le kilo

MIGROS

• LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE •

CERCLE DE L'UNION
M.-A. Calame 16 - Le Locle

Vendredi 21 mars

dès 20 h. 15

MATCH AU LOTO

ORGANISATION: LA LITTÉRAIRE

Abonnement: Fr. 12.—
30 tours + 1 carton
+ 1 tour gratuit

Vendredi 21 mars à 20 h. 15

Salle de la FTMH - Le Locle

MATCH AU LOTO

du Vélo Club «EDELWEISS»

Abonnement 35 tours: Fr. 12.—
2 cartes: 3e gratuite + 1 tour gratuit

Salle Dixi - Le Locle

Samedi 22 mars, à 20 h. 30

Concert gratuit - Danse: Fr. 3.—

Concert-soirée de la fanfare La Sociale

qui prendra congé de son directeur Maurice AUBERT

Avec la participation du réputé orchestre

Newcastle Jazz Band

du Landeron (8 musiciens) Style New Orleans

Dès 23 heures **Danse** avec LES DÉCIBELS



HÔTEL DU MOULIN
LE CERNEUX-PÉQUIGNOT
samedi 22 mars dès 20 h. 15

match au loto

DE LA SOCIÉTÉ DE TIR

Abonnements 35 tours pour Fr. 15.-
Premier tour gratuit

LA GRANGE

ETIENNE, dessins DINDELEUX, textes
CORPS NUS

Exposition ouverte du 21 mars au 7 avril.
Samedi-dimanche 15 h. - 17 h.
Semaine 17 h. 30 - 19 h.
Pâques du vendredi au lundi 15 h. - 17 h.

hôtel de ville 34 le locle

A louer
pour le 1er juillet 1980
centre du Locle

bel appartement

2 pièces

cuisine, salle de bain

Tél. (039) 31 32 04

du lundi au vendredi entre 11 h. et 14 h.

PAPIER SUISSE
RECYCLE

Mélanges

A VENDRE

moto
HARLEY DAWINSON
125 cm3

Tél. (039) 31 69 82

Grande salle de La Brévine
samedi 22 mars 1980 à 20 h. 15 précises

grande soirée musicale et théâtrale
du Club d'accordéons L'ÉCHO DES SAPINS

LA NUIT SUR LA TERRE

pièce en 3 actes de Jacques Bron

BAL animé par l'orchestre BOUBY LOULY

Si vous
oubliez
de faire
de la
publicité
vos clients
VOUS
oublieront

A vendre au Locle, près du centre

UNE MAISON

de construction ancienne comprenant un appartement de 5 pièces avec salle de bain, diverses dépendances dont une grande cave voûtée. L'appartement endommagé ensuite d'incendie doit être rénové avec participation financière de l'assurance. Libre immédiatement. Prix de vente Fr. 100.000.-

Pour se renseigner et traiter, s'adresser à: Etude
Pierre Faesler, avocat et notaire, Grande-Rue 16,
2400 Le Locle, tél. (039) 31 71 31.

LE LOCLE
Je cherche

COIFFEUSE

S'adresser à:

Fleischmann Coiffure

Daniel-Jean Richard 27
Tél. 31 14 13
Le Locle

AUBERGE DU PRÉVOUX
s/Le Locle - Tél. (039) 31 48 70
VENDREDI 21 MARS
à 20 h. 15

MATCH AU COCHON

8 jambons
+ un prix à chaque joueur

Assiette chaude
Famille H. Goetz

Prochain match: vendredi 18 avril



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE LE LOCLE

Vendredi 21 mars 1980,
fermeture de nos caisses à 16 h.

Lundi 24 mars 1980, réouverture de nos guichets
à notre Hôtel de banque, rue Henry-Grandjean 5

Nous remercions notre clientèle pour la compréhension
manifestée durant nos travaux de rénovation

Un vieux prétexte qui n'a plus de valeur L'avantage du taux de change pour les salaires des frontaliers

«L'avantage du taux de change pour les salaires des travailleurs frontaliers est un vieux prétexte qui n'a plus de valeur» a notamment déclaré M. Roger Tochot, président fondateur de l'Amicale des frontaliers et de l'Association nationale des frontaliers de France, lors de la réunion annuelle de cette association qui s'est tenue à Pontarlier. L'orateur a également traité, dans son rapport de la situation économique, tant en Suisse qu'en France, de la sécurité de l'emploi et bien sûr des salaires.

Autant de problèmes intéressant bon nombre de travailleurs d'Outre-Doubs, si l'on songe qu'uniquement au Locle, selon un recensement établi à la fin 1979, 650 travailleurs frontaliers étaient engagés dans des entreprises de notre ville.

M. Tochot a tout d'abord fait remarquer, qu'à son avis, de tous les pays européens, c'est la Suisse qui, sans bruit, sans déclaration fracassante, tire le mieux son épingle du jeu depuis la crise de 1974.

Malgré un taux d'inflation d'environ 5% contre 6% en Allemagne et 11,8% en France, la Suisse, selon l'orateur a su limiter les dégâts causés par les coûts désordonnés du pétrole, alors que le taux de change de sa monnaie est resté remarquablement stable. Grâce à la fabrication de produits très élaborés, faisant appel à une haute technologie, la Suisse se trouvera encore placée dans une situation relativement confortable. Pour conclure cette introduction, M. Tochot cita quelques chiffres tirés d'une enquête menée auprès de différentes entreprises de notre pays: 40% des entreprises ont besoin de main d'œuvre qualifiée; 35% d'entre elles ont suffisamment de personnel et les 25% restantes ont du personnel excédentaire.

TAUX DE CHANGE: AUCUN AVANTAGE

Il s'attacha alors à démontrer que le vieux prétexte, souvent invoqué par les employeurs lors de l'engagement de travailleurs étrangers, concernant l'avantage du taux de change n'avait plus aucune valeur. Il compara alors l'évolution du SMIC, en France (salaire minimum interprofessionnel de croissance) et celui du taux de change. En septembre 1974, soit au début de la crise, le SMIC était de 6,55 alors qu'il vient d'être établi au 1er mars 1980 à 13,37.

D'où une augmentation pour les travailleurs français travaillant dans leur pays de 104% alors que durant la même période, le taux de change n'a que plus faiblement évolué, passant de 1,57 en 1974 à 2,50 en 1979, soit une augmentation de 59%.

A cela, M. Tochot ajouta que durant ces mêmes dates, les salaires, dans la plupart des cas n'ont pas subi 10% d'augmentation. Ce qui permet de se rendre compte, ajouta-t-il, que le pouvoir d'achat des frontaliers s'est considérablement dégradé.

PAS DE CONCURRENCE DANS LES SALAIRES

Pour le président de l'amicale, les conditions restrictives d'embauche de travailleurs frontaliers concourent à apporter une certaine stabilité de l'emploi; les employeurs y regardant à deux fois avant de licencier, sachant qu'ils auront de la peine à recruter du personnel.

Des salaires minimums d'embauche ont également été définis de manière à ce que les travailleurs frontaliers ne puissent pas venir peser défavorablement, à l'endroit des travailleurs locaux, sur le marché de l'emploi, dans les régions neuchâteloises. En accord avec les autorités suisses et l'Association nationale des frontaliers de France, ces mesures ont été prises dans le but de définir la fonction de la main d'œuvre frontalière. Il ne doit pas y avoir de concurrence en ce qui concerne les salaires.

M. Tochot se déclara toutefois légèrement inquiet pour l'avenir de cette main d'œuvre frontalière, du fait de la disparité de l'inflation entre la France et la Suisse et de la modération du taux de change qui est loin de suivre la

même progression, alors qu'en Suisse également, les salaires ne suivent pas la courbe ascendante de l'inflation.

LES FRONTALIERS ET L'HORLOGERIE

M. Tochot aborda alors un secteur où bon nombre de travailleurs frontaliers sont engagés: l'horlogerie. Cette activité selon le président de l'amicale constitue en fait une exception par rapport à la marche des autres secteurs industriels.

Quand bien même la situation de certaines petites entreprises continue à se dégrader, M. Tochot estima que le creux de la vague était sans doute atteint mais que les bouleversements apportés par la crise conjoncturelle et technologique des années 1974 et suivantes vont se faire sentir encore quelques années.

Il remarqua toutefois qu'en ce qui concerne la main d'œuvre frontalière horlogère hautement qualifiée, les employeurs avaient pris conscience de sa qualité et de la valeur de la formation des ouvriers tentant d'abord de les reclasser dans d'autres emplois au lieu de les licencier.

A ces travailleurs frontaliers, M. Tochot dit de ne pas se laisser aller au désespoir et de rester dans l'attente de jours meilleurs, leur spécialisation étant pour eux un atout de première main.

DIFFICULTÉS POUR CERTAINES RÉGIONS

L'orateur se montra par contre beaucoup moins optimiste pour les régions frontalières françaises du Jura où bon nombre de petites entreprises familiales, en attente de miracles gouvernementaux ou célestes, n'ont pas su se reconverter, déclara-t-il.

La concentration s'effectue semblait-il péniblement, estima-t-il, sous l'égide d'une marque prestigieuse s'occupant d'électronique et de produits dérivés, mais le doute subsiste sur le développement de ces régions; le choix d'implantations de nouvelles entreprises s'effectuant en fonction de critères et de décisions se situant au niveau national et non plus local, voire même régional.

Par contre, selon M. Tochot, le cas de l'Alsace est tout différent et les pôles d'attraction que constituent Belfort et Mulhouse peuvent transformer d'ici quelques années avec le développement des voies de communications, (autoroute, canal à grand gabarit, aéroport), l'équilibre démographique et le flux migratoire de la main d'œuvre.

Y EN A MARRE D'ÊTRE LES BOUCS ÉMISSAIRES!

Mieux que jamais, la situation actuelle des frontaliers en matière de salaires illustre bien les véritables problèmes économiques et ceux relatifs à l'emploi dans les régions frontalières, releva M. Tochot. La réalité est en contradiction formelle avec les éternels arguments des détracteurs qui, sur sol français, estiment que les travailleurs frontaliers ne se rendent en Suisse que pour l'appât du salaire.

Trop longtemps, affirma M. Tochot, ces salariés ont été les boucs émissaires accusés de désorganiser le marché de l'emploi dans les régions françaises proches de la Suisse et ont été tenus pour responsables de la déconfiture des petites entreprises familiales françaises alors que le niveau d'incompréhension des problèmes de leurs «chefs d'entreprises» était le seul et vrai coupable.

D'autres problèmes plus spécifiques aux frontaliers, touchant notamment des questions fiscales et sociales furent également évoquées lors de cette assemblée. (comm/jcp)

On en parle au Locle

Il est évident que l'émission de télévision dernièrement consacrée à notre ville a été pour beaucoup l'occasion de reparler de certains problèmes actuels, de faire un saut en arrière dans un passé encore tout proche, mais pourtant déjà bien lointain, et de chercher à situer l'avenir un peu pour tout le monde dans ce pays et non seulement pour la Mère-Commune et ses habitants d'aujourd'hui. Le fait même de susciter de nombreux commentaires à l'extérieur, que ceux-ci soient positifs ou négatifs, peu importe, constitue déjà une preuve de succès certain de l'émission.

Vu de l'intérieur par quelques milliers de Loclois, le film et ses gros plans, ses personnalités et leurs paroles parfois empreintes d'un optimisme bien chez nous, ont également donné libre cours à toutes sortes de questions. Il y avait au lendemain de la diffusion comme qui dirait une ambiance un peu survoltée. En plus des pour et des contre caractérisés, entendez de ceux qui y croient et de ceux qui en doutent fort, on trouvait surtout la majorité silencieuse qui estimait, ma foi, que si l'on avait bien fait les choses, il convenait cependant d'attendre et de voir venir. En situant à leur bonne place parmi les proverbes ou les dictons populaires quelques déclarations entendues la veille, on pouvait sans crainte de se tromper affirmer que celui qui ne risque rien n'a rien, que l'argent ne fait pas le bonheur, que la patience est la mère des vertus et que les beaux jours reviendront. Ce n'est tout de même pas si mal.

Ae.

Au Casino-théâtre

«La Crique» de Guy Foissy

La dernière tentative de Prothée de susciter au Locle un intérêt accru pour le théâtre n'a pas rencontré l'adhésion populaire attendue. Moins de cinquante spectateurs assistaient, en effet, lundi soir, à la représentation de la trente-septième pièce de l'auteur prolifique Guy Foissy dont la comédie La Crique, légèrement bavarde et parfois un peu creuse, permet à un duo d'acteurs remarquables de s'en donner à cœur joie et de «faire passer» avec brio quelques poncifs.

Pompon, brave petit fonctionnaire quadragénaire, et son épouse Poupette, ménagère, nourrissent le rêve commun à la petite bourgeoisie: devenir propriétaires - certes modestes - de «quelque chose». Personnage dont la seule aventure se réduit à celle du quotidien banal, ces antihéros modernes vont découvrir que, «grâce» à une agence, ils peuvent acquérir, sur un bout de plage du Cotentin-Nord, pendant la première semaine de novembre, «une caravane fixe, donc sans roues» susceptible de satisfaire leur plus cher désir. Cette future jouissance en copropriété temporaire, le couple nous la fait vivre au niveau des préparatifs (enthousiastes chez le mari, retenus chez l'épouse) et du voyage qui mènera à la crique et... au drame; Pompon, furieux d'avoir été brimé dans la réalisation du rêve de toute son existence, tuera le capitaine du pétrolier échoué déversant une marée noire dans «sa» propriété. Si le dénouement est un peu artificiel - quoique l'actualité offre de plus en plus ce genre de spectacle - le mirage offert à Pompon et à Poupette est, lui, bien réel: les promoteurs, agents immobiliers, compagnies de vacances ou de voyages organisés n'hésitent guère à duper les naïfs.

L'intérêt de la pièce tient à la satire de ces mœurs mercantiles auxquelles sont confrontés les deux protagonistes, ainsi qu'au naturel souvent savoureux du dialogue égratignant, par exemple, la justice ou le machisme.

Le metteur en scène de La Crique, Jacques Seiler, accomplit, dans le rôle de Pompon, une performance d'acteur mise en valeur par le jeu de Danièle Lebrun (Poupette) dont les registres

Les Caboclos, aventuriers du Brésil

Le Brésil, un nom qui résonne comme une petite bombe, un nom qui contient en soi toute la puissance d'un pays qui se transforme, un nom qui renferme dans ses deux syllabes tout l'envoûtement de l'aventure dans des terres immenses et d'une infinie variété. Il est dès lors normal que des esprits aventureux y aient fixé le but de leurs recherches, et en aient fait la terre désirée pour une prospection passionnante. Lundi soir, le cycle des conférences de Connaissance du monde avait convié M. Pierre Dubois à montrer par l'image et le verbe le Brésil que lui et sa jeune femme ont découvert au cours de plusieurs voyages.

L'aventure, si elle ne se double pas d'une insaisissable curiosité, et du talent de faire ensuite partager ses propres découvertes reste chose stérile. Il faut du talent véritablement, de la suite dans les idées et dans les conceptions qui préludent aux voyages, mais il faut aussi du courage et du métier. C'est certainement parce qu'il possède tous ces atouts que M. Pierre Dubois a réussi cette gageure fort rare d'accompagner les magnifiques images de ses deux films d'un commentaire qui «colle» parfaitement, et le sentiment très partagé à l'issue de la soirée était que la conférence sur les Caboclos, aventuriers du Brésil, se classait (encore que l'on ne fait pas de classification dans les belles conférences du cycle), parmi les grands moments que l'on a pu vivre avec les audacieux reporters.

Le Brésil pour les nombreux touristes qui l'envahissent chaque année c'est avant tout les grandes villes, Rio de Janeiro, avec son Pain de Sucre et sa plage de Copacabana, ce sont les chutes de l'Iguassu, Brasilia, Manaus. Pour Pierre Dubois c'est l'Amazonie, dans lequel il s'est enfoncé, qui a été le lieu de ses recherches avec pour but principal l'étude des Caboclos, les aventuriers du Brésil, descendants

mélangés de Blancs et d'Indiens, qui ont tout perdu en devenant semi-civilisés, qui sont devenus des marginaux dotés d'une nombreuse progéniture, qui accomplissent d'humbles besognes, utilisés qu'ils sont sur les grands chantiers au cœur de l'Amazonie ou qui s'adonnent dans la solitude des grandes forêts à la pêche, à la recherche des diamants; des vachers, tailleurs et déménageables à merci. Les Caboclos, gens dépossédés et destinés à disparaître dans un véritable génocide par l'avancée de la civilisation.

Pierre Dubois en s'enfilant sur les rios, dans les lieux les plus reculés a pris contact avec ces gens, les a vu vivre, a partagé leur vie encore primitive, a participé à leurs aventures, que ce soit la pêche sur de frêles esquifs, la récolte du caoutchouc, la vie rude des vachers du Nord-Est... Il en a discerné les aspects les plus variés, les nuances les plus subtiles et, de plus, sa curieuse caméra a suivi assez longuement tous leurs travaux d'artisans pour en faire comprendre l'enchaînement.

Une telle soirée ne se raconte pas mais elle se revit par les images qui demeurent dans la mémoire. On verra longtemps en pensée les femmes qui font de la dentelle au fuseau, les potiers, les batées des chercheurs de diamants, les rouleaux d'une mer houleuse sur laquelle des embarcations avec de grosses voiles triangulaires, semblables à distances aux surfs à voile ramènent au port la pêche qui fait vivre.

De belles images à garder vivantes, les ibis rouges en formation de vol, la ruée du troupeau de buffles, de face, le voyage à dos de buffles, dans l'eau des marais, sous la lune. Bref ce fut du grand art. Jusqu'aux prises de vue du gigantesque chantier que constitue la construction de la seconde route transamazonienne.

Pierre Dubois, un Suisse qui a su élargir ses horizons et qui sait parfaitement faire partager ses émotions, ses découvertes, ses difficultés aussi et qui garde toujours le même enthousiasme, qui est en définitive la clé de sa réussite.

M. C.

AU CERNEUX-PEQUIGNOT

Mutation chez les sapeurs-pompiers

Sous la direction de M. Vuillemez et en présence du conseiller communal responsable de la police du feu, M. Gabus, la commission du dit service a procédé lors de sa dernière réunion à quelques mutations au sein du corps des sapeurs pompiers. Ainsi, en plus des deux sous-officiers Gérard Simon-Vermot et Jean-Pierre Pochon qui avaient été promus au grade de lieutenant déjà pour les exercices de l'an dernier, M. Philippe Buchs devient fourrier, il remplace M. René Bruchon qui a occupé ce poste durant 27 ans. Actuellement l'effectif du corps des sapeurs est de 32 hommes, dont 20 forment l'équipe des premiers secours. Ils sont placés sous les ordres du capitaine Jean Bonnet qui lui-même est secondé par Pierre Mollier, adjudant et détenteur d'un brevet d'instructeur fédéral.

Pour l'instant, la commission se plaît à souligner que le recrutement ne pose aucun problème, et que c'est avec une certaine facilité que des jeunes peuvent être inscrits aux cours de district. En ce qui concerne la commune, il sera procédé cette année aux trois exercices de compagnie plus un exercice d'alarme spécial ceci avec la collaboration du Centre des premiers secours loclois. (cl)



Le parti PPN-libéral dépose sa liste

Hier, le Parti progressiste national-libéral du Locle a déposé à la chancellerie communale, sa liste de candidats pour les prochaines élections communales des 10 et 11 mai prochain.

Il est à relever que la liste ppp-libérale se compose de six candidates et candidats dit «anciens» et de neuf nouveaux candidats et candidates. Par ailleurs, MM. Pierre Faessler, avocat et notaire, Jean-Jacques Mercier, commerçant qui ont siégé durant 5 ans au législatif, ainsi que M. Paul Huguenin, industriel, ont décidé de ne plus solliciter de nouveaux mandats. Voici la liste des candidats:

Bühler Claudine, ménagère; Cavalieri Andrée, institutrice; Chappuis Antoinette, aide familiale; Voumard Jacqueline, ménagère; Bühler Daniel, micromécanicien; Choffet Jacques-André, agriculteur; Graber Rolf, licencié sc. économiques; Huot Joseph, technicien d'exploitation; Jobin Edgar, instituteur; Picard Bernard, ingénieur tech. ETS; Renk Jean-Pierre, conseiller communal; Sigg Jean, médecin; Teuscher Robert, sous-directeur; Widmer Hermann, commerçant; Zuccatti-Bertoncini Daniel, chef d'entreprise. (comm-jcp)

L'Association des Maîtres-Coiffeurs, section Le Locle et environs communique que lors de son assemblée générale annuelle, elle a tenu compte de la décision de l'assemblée fédérale des délégués qui a décidé d'introduire dans toute la Suisse, dans les salons de coiffure le pourboire compris. Ces prix nets qui seront appliqués dès le 1er avril 1980 ont été réajustés d'une manière des plus modérée, à un taux moyen de 12%.

DAMES

Mise en plis	Fr. 15.— à Fr. 17.—
Brushing	Fr. 17.— à Fr. 19.—
Coupe	Fr. 11.— à Fr. 17.—
Support permanente seule	Fr. 21.— à Fr. 27.50
Coloration seule	Fr. 19.50 à Fr. 22.—

MESSIEURS

Coupe	Fr. 9.50 à Fr. 17.50
Barbe	Fr. 5.— à Fr. 10.—

Publicité No7327

memento

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
Pharmacie d'office: Breguet jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
Vestiaire Croix-Rouge: rue des Envers 1, 14-18 h. 30.

état civil

MERCREDI 12 MARS

Naissance
Iff, Damien, fils de Iff, François Willy et de Michelle, née Guyot.

VENREDI 14 MARS

Décès
Musy, Fernand Louis, née en 1920, époux de Elisa, née Fahrni.

LA COIFFURE PAR LA COUPE

Les coupes au rasoir sont à la mode, bien sûr ce ne sont pas les coupes d'autrefois, mais des techniques nouvelles pour structurer des formes nouvelles.

En avez-vous envie ?

New Hair Generation

COIFFURE POUR DAMES ET MESSIEURS

Paix 72 — Tél. (039) 22 38 57
La Chaux-de-Fonds



Bénédict

vous propose des cours complets ou partiels du jour ou du soir.

Langues et branches commerciales.

Entrée à toute époque de l'année. Préparation à des examens reconnus par la Fédération suisse des écoles privées.

Prochains cours: mi-avril

15, rue de la Serre - Tél. (039) 23 66 66

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande



Viande de qualité
bonne humeur assurée !

RAGOUT DE BŒUF
à Fr. 14.- le kg.

BOUILLI SANS OS
à Fr. 12.- le kg.

Beau choix de VIANDE FRAÎCHE avantageuse, JAMBON, CHARCUTERIE FINE, TRIPES CUITES, CHOUCROUTE et les autres excellentes spécialités de votre maître-boucher.

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Les Brenets
Les Ponts-de-Martel — La Sagne — La Brévine

LIVRAISONS À DOMICILE. — Mesdames, nous serions reconnaissants de passer vos commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures du matin. Merci d'avance de votre obligeance.

Multisols

linos - plastique - tapis - parquets
A. Grilli - G. Locorotondo
Paix 84 - Tél. 039 23 92 20



NUSSLÉ

La Chaux-de-Fonds

CHAUFFAGES

pour
CARAVANES

mural ou à poser
jusqu'à 30 m³
Dimensions: 29 x
10 x 49 cm
Fr. 268.-

Tél. (039) 22 45 31

NUSSLÉ

DAME

ayant expérience de la vente - cherche changement de situation. Travail à mi-temps. Ouverte à toutes propositions. Tél. (039) 23 00 61

Chalets de vacances

Listes et renseignements
Office du Tourisme
1872 Troistorrents
Tél. (025) 77 11 95

OFFRES D'EMPLOIS



ZENITH
MOVADO
LE LOCLE S.A.

désire engager un

responsable des achats

de l'habillement de la montre

Ce poste demande des connaissances étendues de la branche horlogère, tant sur le plan technique que commercial.

L'acheteur est appelé à travailler en liaison avec les départements «Produit et Administration des Ventes».

Préférence sera donnée à personne de langue maternelle française possédant de bonnes notions d'anglais et d'allemand.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire avec curriculum vitæ à:

Zénith-Movado Le Locle S.A. - Service du personnel - 2400 Le Locle.

Printemps

excellent et bon marché

BANANES le kilo **1.50**

ENDIVES DE BRUXELLES 500 gr **1.10**

TOMME DE SAVOIE 100 gr **1.10**

PAIN MI-BLANC 500 gr **-.95**

A notre bar / tea-room
PÂTISSERIE FABRICATION MAISON

En action:

TARTELETTE AUX FRAISES **-.80**

TRANCHE MILLE-FEUILLE **-.70**

Livraison à domicile

LA CHAUX-DE-FONDS
En vente aussi à **innovation**
LE LOCLE

Fabrique d'horlogerie de la place engagerait tout de suite ou pour date à convenir:

employée de fabrication

Nous demandons connaissances en:
horlogerie
dactylographie
anglais ou allemand si possible

Nous offrons:
travail varié et autonome

Prière de faire offre manuscrite sous chiffres PA 7255, au bureau de L'Impartial.

MARIAGE

Jeune homme, 31 ans, souhaite rencontrer demoiselle ou dame, en vue de mariage si entente. Enfant accepté avec joie.

Ecrire sous chiffre MB 7181 au bureau de L'Impartial.

A LOUER
pour fin avril 1980, rue du Doubs 5, plein sud,

REZ-DE-CHAUSSÉE

2 pièces, mi-confort, dépendances, chauffage à mazout à compteur individuel. A personne pouvant s'occuper de petite conciergerie. Loyer modeste, plus acompte chauffage. Tél. (038) 25 90 20 le soir

Seulement Fr. 100.- par mois sans acompte

CITROËN

GS Spécial, Pallas, Break

Fr. 200.- par mois sans acompte

D-Super 5, 1975, CX 2200 1976, Visa 1979

Expertisées 1980, avec garantie. Tél. (032) 51 96 05

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

FEMME DE MÉNAGE

disposant de plusieurs matinées par semaine pour entretien d'un ménage soigné.

Tél. (039) 22 17 87

À LOUER

pour dates à convenir,

2 appartements

de 3½ pièces, salle de bains, WC, cuisine entièrement agencée, tout confort, Fr. 395.- et Fr. 405.- + charges.

1 appartement

de 3½ pièces, douche/WC, coin cuisine entièrement agencé, tout confort, Fr. 385.- + charges.

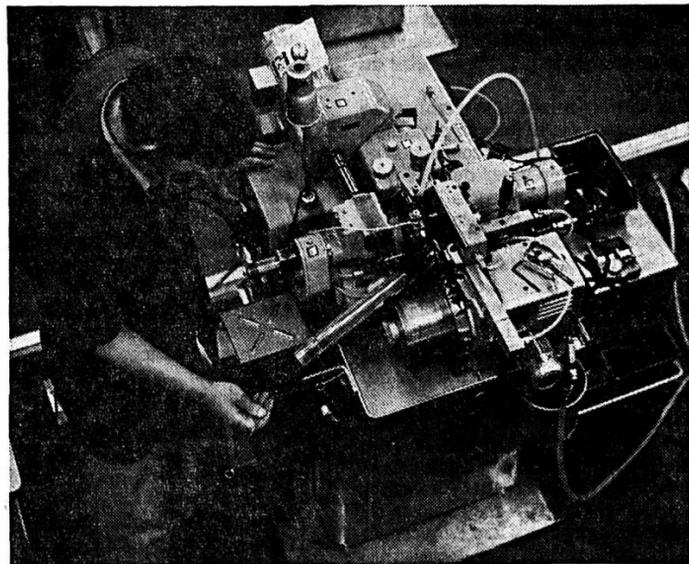
dans immeuble entièrement rénové
Ronde 25-27,

1 appartement

de 4 pièces, salle de bains, WC, cuisine, Fr. 430.- + charges, libre dès le 1.07.1980, av. Léopold-Robert 74.

Pour renseignements et visite s'adresser au Crédit Foncier Neuchâtelois, Av. Léopold-Robert 72, tél. (039) 23 16 55.

Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA



Nous désirons engager pour notre département des pignons, un

conducteur de machines

auquel nous donnerons la formation nécessaire à la conduite de machines automatiques pour le TAILLAGE DES PIGNONS d'horlogerie.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit (curriculum vitæ) ou à prendre contact par téléphone au (038) 53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue.

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu 81 L

DÉMÉNAGER
sans souci et facilement avec

VON BERGEN ET CIE

Déménagements locaux, suisses et internationaux

Tél. 039/26 61 61
La Chaux-de-Fonds
Gare routière: Crêt-du-Loche 12

Une exclusivité de votre carrossier spécialisé

auto net

Nettoyage complet d'intérieurs de véhicules
Carrosserie des Eplatures
J.-D. Haag S.A., Eplatures 27
2304 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 04 55

paci

SERRURERIE
J.P. BALMER

Constructions métalliques
2300 La Chaux-de-Fonds Rue Fritz-Courvoisier 62
Téléphone 039 23 66 81

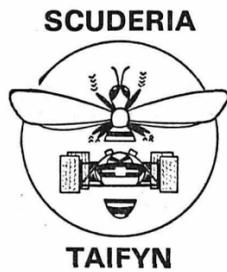
Constructions métalliques
Inox, volets, fenêtres
Portes en aluminium

F.-Courvoisier 62, tél. 039/23 66 81
2300 La Chaux-de-Fonds



RALLYE AUTO-MOTO

PARIS - DAKAR



SOIRÉE PUBLIQUE

avec les deux équipages suisses
ayant participé au rallye 1980.

CE SOIR, À 20 HEURES

Salle du Cercle Catholique,
La Chaux-de-Fonds

FILMS - DISCUSSION - DÉBAT

ENTRÉE LIBRE

FK PNEUS GÉOMÉTRIE

Garage
Willy Freiburghaus

Rue du Collège 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 23 21

Pinte Neuchâteloise

M. et Mme J.-P. Zanesco
Grenier 8 - Tél. 039/22 32 46
2300 La Chaux-de-Fonds

Fondue renommée

A 200 à l'heure !
Chez vous, avec une chaîne Hi-Fi

MULLER musique

pianos, instruments, disques
Hi-Fi, téléviseurs

...Visitez notre nouvel auditorium

Av. Léopold-Robert 50
2301 La Chaux-de-Fonds



Garage du Jura
Werner Geiser

AUDI NSU

Tél. 039 61 12 14 La Ferrière

ENTREPRISE DE GENEVE
cherche un collaborateur pour une

**activité
manuelle
délicate**

Vous avez une certaine expérience professionnelle, vous êtes jeune d'esprit, persévérant et stable dans votre travail.

Formation assurée sur place.

Veuillez adresser vos offres sous chiffres A 900722-18 à Publicitas 1211 Genève 3.

Le développement important de notre entreprise demande l'augmentation de notre personnel de fabrication et nous permet d'offrir différentes places de travail.

Nous cherchons:

**conducteurs de machines
aides-mécaniciens**

contrôleurs

ayant l'habitude des textiles.

emballeurs

Entrée tout de suite ou selon convenance.

S'adresser:
Tissages Crin Steinmann SA,
91, rue des Crêtets, Tél. (039) 23 30 21

Les séchoirs à linge les mieux étudiés
60 et 70 mètres de corde

Pour l'intérieur: barre **MAGIQUE** et **STEWI-LIBELLULE**

Renseignements et prospectus détaillés chez
A. & W. KAUFMANN & FILS
succ. P.-A. Kaufmann
Marché 8-10 Tél. (039) 23 10 56
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

BELLE MACULATURE
à vendre au bureau de L'Impartial



fraicheur MIGROS

**fraicheur
proverbiale**

maintenant meilleur marché

Rôti de porc 105
épaule

les 100 g. **1**
(au lieu de 1.20)

Filets de flet
surgelés

le paquet de 454 g. **460**
(100 g. 1.013)

Prix. Qualité. Choix. MIGROS

Prix-choc Coop

Dans nos boucheries, cette semaine:

Côtelettes de porc 1.15

1er choix les 100 g. (au lieu de 1.50)

... également dans tous nos magasins:

Cervelas BELL 1.80

3 pièces s/ vide (au lieu de 2.25)

Jambon de campagne extra

les 100 g. **1.55**

Coop - compte pour qui sait compter!

coop

JUVET INTÉRIEUR

DES IDÉES PAR MILLIERS

PLUS DE

8000 TISSUS

pour sièges - rideaux - tentures

Une de nos exclusivités: **LARSEN**

Prix imbattables à qualité égale
Sur demande, confection et pose
Recouvrement de meubles

MEUBLES - LITERIE - TAPIS

TEL. 039 22 27 26

RUE NUMA-DROZ 27
LA CHAUX-DE-FONDS

PIERRE AUBRY

Cadeaux pratiques...

Linge de table, de lit et de bain de toute première qualité. 1000 petites choses. Articles-souvenirs distingués.

Tissage de toiles de
Langenthal SA

La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 37
039 - 22 34 27

Cabinet dentaire au Val-de-Ruz cherche

assistante en médecine dentaire

diplômée pour le 1er juin 1980.
Bonne ambiance de travail, pas de secrétariat.

Ecrire sous chiffre 28-20403 à Publicitas, Treille 9,
2001 Neuchâtel
en joignant un curriculum vitae.

COURS DE RÉÉQUILIBRAGE CORPOREL

**CONNAÎTRE, DÉTENDRE,
HARMONISER, FORTIFIER,
DOMINER SON CORPS**

Inscriptions par téléphone au (039) 31 89 22
Mme D. Berger

BUREAU D'ARCHITECTURE

J.-L. Maggioli et F. Schaer

2610 Saint-Imier

cherche

**un (e) dessinateur (trice) ou
un (e) technicien (ne) architecte**

TOUT DE SUITE pour un travail temporaire ou normal.

Téléphoner au 039/41 17 08

GIRARD-PERREGAUX

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

engage

**OUVRIÈRES
EMPLOYÉ (E)
DE FABRICATION**

Faire offres ou téléphoner à Girard-Perregaux
SA, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 68 22
(interne 275)

CHIOTS

Cockers dorés
croisés Fr. 130.-
Teckel noir et feu
croisé Fr. 90.-

Tél. (032) 97 54 38

A vendre

BOUVIER

BERNOIS

femelle, 3 ans vac-
cinée Fr. 250.-
Tél. (038) 33 63 51

A vendre

RALLYE II

bleu mét., carrosse-
rie R III, fin 1977,
53000 km, experti-
sée. Tél. (039)
22 69 37

A vendre

SUPERBE

COUVRE-LIT
pour lit français.
Crochet main. Prix
à convenir.

Ecrire sous chiffres
P 23 - 460086 à Pu-
blicitas, 51, av. L.-
Robert, 2301 La
Chaux-de-Fonds

MOBILIER

A vendre: canapé
grand lit, 2 fau-
teuils. Modèles
récents, bordeaux,
recouverts lancia.
Valeur neuf Fr.
2000.-, cédés Fr.
450.- Paroi murale
longueur 230 cm.,
blanc émaillé et
noyer américain.
Valeur neuf Fr.
1200.-, cédée Fr.
330.- Tél. (039)
22 38 57 heures de
travail

famille de 5 personnes cherche à louer

**appartement
de 5 à 6 pièces**

Achat d'un appartement ou d'une maison pourrait éventuel-
lement convenir.

Faire offre sous chiffre PA 7296 au bureau de L'Impartial, rue
Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

**JEUNES GENS,
JEUNES FILLES**

formez-vous à l'animation de Centres de vacan-
ces et participez à un stage CEMEA (Centres
d'Entraînement aux Méthodes d'Education Ac-
tive), à la Côte-aux-Fées, du 7 au 16 avril 1980.

Renseignements et inscriptions: Case 566, 2001
Neuchâtel 1, ou tél. (038) 25 87 66 ou 24 34 30

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 30

MARIE LOUISE FISCHER

LE FRUIT DU PÉCHÉ

Roman

Droits réservés - Presses de la Cité, Paris
et Cosmopress, Genève

Elle apprit qu'un camarade de Thomas lui
avait dit: «Fiche le camp, je ne veux plus aller
avec toi, ta mère est une putain!»

Gabrielle ne répondit pas à la question, elle dit
simplement: «Ton ami est mal élevé».

Chaque mois, un employé de l'Assistance Pub-
lique venait en inspection. C'était un homme
aimable et sympathique, mais chaque mois, Ga-
brielle tremblait à sa visite.

Un jour, il lui dit qu'il était désolé, mais qu'il y
avait des dénonciations selon lesquelles Gabrielle
ne pouvait s'occuper suffisamment de son en-
fant. On y disait qu'elle ne rentrait qu'à l'aube
chez elle, qu'elle dormait jusque tard dans la
journée pendant que son fils courait les rues et
manquait l'école. Gabrielle se défendit, discuta,
supplia, menaça. Cela ne servit à rien.

- C'est pour votre bien, mademoiselle Bitter-
mann, lui dit l'homme de l'Assistance. Ne croyez
pas que je fasse cela pour mon plaisir, mais vous
devez comprendre... Votre travail... nous ne vou-
lons que votre bien et celui de votre enfant.

Thomas ne revint pas de l'école. Une assis-
tante sociale était allée le chercher et l'avait em-
mené directement dans un établissement.

- Ta mère est au courant et elle a dit qu'elle
est d'accord... tu dois être bien gentil et bien
brave, elle viendra bientôt te rendre visite.

Gabrielle crut que son cœur allait éclater, mais
elle ne trouva pas de larmes.

Elle savait que jusqu'à sa quatorzième année,
l'Assistance Publique ne lui rendrait pas Tho-
mas, car il n'y avait aucune profession qui lui eût
permis de gagner de l'argent et de s'occuper suf-
fisamment de son fils. Aussi son objectif des des
années suivantes fut-il de gagner assez d'argent
pour ne plus être obligée de travailler lorsque
Thomas rentrerait à la maison et n'exister alors
que pour lui. Nuit après nuit, elle se tenait der-
rière le bar d'une boîte de nuit élégante. Elle ga-
gnait bien sa vie en ce temps-là, mais jamais as-
sez pour épargner des sommes importantes car,
pour gagner beaucoup, il lui fallait être élégante
et l'élégance coûte cher.

Puis, pendant près de la moitié d'une année,
elle fut malade. Elle était derrière son bar
constamment dans un courant d'air qui lui

donna un grave rhumatisme articulaire. Il lui
fallut liquider les bijoux qu'on lui avait offerts et
les vêtements qu'elle avait payés si chers pour vi-
vre, pour payer les médecins et les traitements.
Lorsqu'elle fut enfin rétablie, encore faible et
pâle, elle apprit que sa place derrière le bar était
occupée. Il lui fallut se trouver un nouvel emploi
et elle fut heureuse de se caser à la Bodega Espa-
gnole.

Entre-temps, Thomas était entré dans sa
quinzième année, mais il était toujours pension-
naire de l'Assistance car la direction n'avait pas
réussi à lui trouver un emploi d'apprenti et un
logement dans la même ville. Tous les foyers
pour les jeunes travailleurs étaient pleins, et il
n'y avait pratiquement aucune famille disposée à
accueillir un pupille de l'Assistance Publique
adolescent. Aussi, se réjouit-on que Gabrielle
Bittermann se déclarât prête à reprendre son
fil. On trouva une place d'apprenti à l'imprime-
rie Neubert pour Thomas qui avait d'excellents
certificats scolaires. Tout semblait donc tourner
pour le mieux pour la mère et le fils. L'adolescent
était heureux d'être libéré enfin de la pension et
de revenir chez sa mère dont les lettres avaient
été sa plus grande joie au cours des années écoulées.
Gabrielle était heureuse d'avoir enfin près
d'elle son fils qui était étonnamment viril pour
son âge. Elle n'imaginait pas les difficultés
qu'elle éprouverait à trouver le chemin de son
âme, à avoir de l'influence sur son caractère.

Ce fut pour elle la plus pénible des expériences
de comprendre que son fils qu'elle avait quitté
enfant avait pris une personnalité qu'une femme
ne pouvait plus modifier. De plus, dans cette
personnalité, les traits sauvages et inquiétants
dominaient. Il était de plus en plus pénible pour
Gabrielle d'écouter, soir après soir, avec un sou-
rire aimable, debout derrière le bar, les récits que
lui faisaient des messieurs âgés et riches de leurs
petits tracas sans importance (du moins elle le
croyait).

Elle était derrière le bar, habillée de la tête
aux pieds de soie noire, et versait du champagne
à un industriel de bonne réputation. Il parlait de
choses et d'autres en une conversation amicale et
plaisante.

La Bodega Espagnole avait engagé un orches-
tre viennois de premier ordre, c'était un orches-
tre de dames et les valseuses emplissaient les diffé-
rentes salles. Chacune d'elles avait un caractère
particulier et un nom: Madrid, Séville, Grenade,
Taragone. Les femmes qui servaient aux tables
portaient des costumes espagnols qui s'accor-
daient avec le décor et, bien que l'on pût
commander de la cuisine courante, la carte était
orientée principalement sur les spécialités espa-
gnoles. L'orchestre viennois attaqua une valse
qui parlait de vin et d'amour. La première vio-
lon, une blonde, baissa son instrument et chanta.
Gabrielle et l'industriel interrompirent leur
conversation et l'écoutèrent. (à suivre)

• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

Une audience à suspensions pour le Tribunal correctionnel de Neuchâtel Pour un roman-feuilleton: une suite ou une fin ?

M-A. G. n'a certes pas eu besoin de demander l'itinéraire à suivre pour parvenir à la salle où siègeait hier le Tribunal correctionnel de Neuchâtel. Depuis plusieurs années, il comparait devant les juges pour une affaire qui se transforme en véritable roman-feuilleton. A-t-on assisté hier à un nouvel épisode ou a-t-on inscrit le mot fin ?

Prévenu de plusieurs infractions: escroqueries, abus de confiance, faux dans les titres, le prévenu a été condamné par le Tribunal correctionnel du district du Val-de-Ruz à une peine de 18 mois d'emprisonnement, avec sursis pendant cinq ans. Il a recouru contre ce jugement et la Cour de cassation pénale a abaissé la peine à 17 mois.

Après coup, des infractions commises avant le prononcé du jugement ont été mises à jour et cette fois-ci M-A. G. a écopé de 15 mois d'emprisonnement ferme qu'il dut exécuter immédiatement. Il ressortit toutefois du pénitencier de Bellechasse après 66 jours de détention, ses avocats ayant déposé un recours contre ce jugement. La Cour de cassation pénale confirme une partie du jugement du Tribunal de première instance, ne retint pas quelques infractions mais, pour un abus de confiance, renvoya l'affaire devant un nouveau tribunal.

Hier matin, le président du Tribunal correctionnel de Neuchâtel, M. Jacques Ruedin, fort gracieusement entouré par Mmes May Martenet et Jeanine Gass jurés ainsi que par Mme M. Steininger, au poste de greffier, annonça d'emblée que les débats ne porteraient que sur le point laissé en suspens, concernant une automobile dont la propriété n'avait pas été définie: à M-A. G. ou à ses anciens employeurs.

Les défenseurs - le prévenu était en effet assisté de deux avocats - demandèrent que les chefs d'accusation retenus par le Cour de cassation soient eux aussi étudiés. Le ministère public, par son substitut M. Daniel Blaser refusa catégoriquement, déclarant que si les faits admis par deux tribunaux étaient débattus une nouvelle fois, il demanderait le renvoi des débats et il ferait citer une liste de témoins

Le président ordonna une suspension d'audience. Il repoussa la requête de la défense et, citant des extraits de la jurisprudence de la Cour de cassation pénale, il releva que le tribunal accrédité à juger une affaire en seconde instance devait se tenir aux motifs évoqués par la Cour de cassation, se borner à juger les points laissés en suspens, à prononcer une peine nouvelle sans se prononcer sur les faits retenus ou rejetés auparavant.

Les débats reprirent leurs cours et on ne parla que d'une voiture achetée à crédit par les employeurs de M-A. G. qui payait lui-même les mensualités puisqu'elles étaient déduites de son salaire. Lorsqu'il quitta son emploi, le prévenu refusa de rendre le véhicule à ses patrons qui la réclamaient. Il avait entre temps changé l'automobile contre une autre et avait lui-même payé ce qu'il y avait à payer, et signé le contrat de vente.

Décès d'un imprimeur

M. Edgar-André Seiler est décédé à l'âge de 72 ans des suites d'une terrible maladie. Il avait été soigné à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds mais se rendant compte que son mal était incurable, il a décidé d'aller vivre pendant quelque temps au Havre, ville dans laquelle il possédait des liens affectifs.

M. Seiler dirigeait avec son frère l'Imprimerie Seiler à Neuchâtel; il s'occupait notamment de la partie commerciale. Fort connu au chef-lieu et dans les environs sous le surnom de «Didi», il avait d'innombrables amis. D'un optimisme à toute épreuve, d'humeur toujours égale, d'une exquise politesse, il alliait à ses nombreuses qualités celle d'être boute-en-train et un humoriste sans pareil. Il a fait partie du cabaret «Coup de Joran» et il ne refusait jamais de se mettre au piano et de chanter des airs gais avec une prédilection pour les chansons de Gilles ainsi que pour les chansons à boire.

Il a eu une activité très fructueuse dans un grand nombre de sociétés tant sur le plan professionnel que culturel et sportif. Si son corps a été incinéré en France, ses amis pourront lui dire un dernier adieu au cours d'une cérémonie qui se tiendra à Neuchâtel. (RWS)

L'abus de confiance avait été retenu par le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz, la Cour de cassation n'avait pas pu se prononcer à ce sujet et Neuchâtel devait trancher.

Pour le ministère public, l'abus de confiance doit être retenu. Toutefois, vu que la Cour de cassation a donné raison à M-A. G. pour quelques infractions, il convient d'abaisser la peine prononcée de 15 à 12 mois d'emprisonnement.

Le prévenu, dit-il, refuse systématiquement tout ce qui lui est reproché, c'est un homme dangereux puisque ne prenant pas conscience de ses responsabilités. S'il avait été jugé pour tous les délits commis lors de la première audience du Tribunal correctionnel, il aurait certainement été puni de deux ou trois ans d'emprisonnement. Il a obtenu le sursis pour les 17 mois prononcés mais il doit subir la seconde peine supplémentaire infligée et elle seulement. Le fait que son affaire ait été scindée lui est donc profitable.

Les défenseurs tentent de prouver la bonne foi de leur client pour ce qui est de l'achat de l'automobile. Ils avaient auparavant demandé une nouvelle fois le renvoi des débats, M-A. G. ayant une affaire en suspens devant le Tribunal de police. Il convenait pour eux de grouper tous les faits et de les juger en même temps.

Après une nouvelle suspension d'audience, le président avait rejeté cette requête. Le prévenu savait depuis longtemps qu'il devait répondre de diverses infractions devant le Tribunal de police, il n'a jamais demandé de réunir les dossiers et cette demande n'a pas non plus été formulée au cours de l'audience préliminaire du Tribunal correctionnel. Il n'y a pas de raison de joindre maintenant les deux dossiers.

C'est en début d'après-midi que le tribunal rend son jugement:

Le propriétaire du véhicule ne peut être désigné avec précision. Même s'il s'agit de l'employeur de M-A. G., celui-ci pouvait penser que la voiture était sienne puisqu'il avait signé le contrat de vente. L'abus de confiance n'est donc pas retenu pour ce cas.

En ce qui concerne la quotité de la peine à prononcer, le tribunal a tenu compte des infractions retenues par le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz et par la Cour de cassation pénale; fausse déclaration de salaire (2800 fr. au lieu de 8000 fr.) abus de confiance, faux dans les titres, faux témoignage.

M-A. G. est puni d'une peine complémentaire à celle de 17 mois d'emprisonnement avec sursis prononcée le 10 octobre 1978: 5 mois ferme, dont à déduire 66 jours déjà effectués. Les frais judiciaires se montent à 6000 francs. RWS

VAL-DE-TRAVERS

Assises de la SFG de Noiraigue Le Fonds du centenaire prospère

C'est dans les locaux restaurés avec goût du café de l'Union que les gymnastes ont tenu leur assemblée générale. Le président M. Georges Sunier salue la présence de Mme Anna-Maria Clerc, présidente de Fémina et les membres d'honneur et honoraires. Il rappelle la mémoire de Mme Renée Müller, dévouée tenancière du local et de M. Philippe Guignard, membre d'honneur qui fut un collaborateur précieux.

Les rapports des délégués auprès de l'UGVT et de l'ACNG démontrent la volonté de la section d'apporter une fidèle collaboration à ces organisations. Du rapport de M. Gaston Hamel, gérant du Fonds du centenaire, il ressort que, créé en 1964, il a pratiquement doublé, atteignant quelque 18.000 fr. Il est destiné à la création d'un terrain de sport. A ce sujet, la société aura à se prononcer sur l'alternative: location d'un emplacement aménagé par le propriétaire ou acquisition d'un terrain.

M. Armand Clerc fait une relation pittoresque de la course annuelle de l'année passée aux Aiguilles Dorées avec, pour les plus entraînés, l'ascension de la Dent de Javelle. Les rapports du président et du moniteur des pupilles retracent l'activité de la société et les efforts entrepris pour conserver sa vitalité.

Tenus par M. Jean-Alex Clerc, les comptes bouclent favorablement. Au nom des vérificateurs, M. Roger Thiébaud souligne la façon impeccable dont ils sont présentés. La présence d'anciens membres, piliers de la société, apporte une contribution intéressante à la discussion des rapports qui sont adoptés à l'unanimité. Il ressort que l'évolution des temps et les forces centrifuges qui éloignent ou accaparent la jeunesse posent des problèmes à la société comme à d'autres groupements. Mais il y a un noyau fidèle qui entend malgré tout tenir bon.

Fait réjouissant, la composition du comité ne pose pas de problème. Il est constitué comme suit: Georges Sunier, président; Michel Calame, vice-président; Armand Clerc, secrétaire; Jean-Alex Clerc, caissier; Fred-Alain Monard, chef du matériel et porte-bannière.

Moniteurs des pupilles: Daniel Gobbo et Pierre-Alain Jeannot. Le moniteur des actifs sera désigné ultérieurement. Un repas animé fait suite à l'assemblée. (Jy)

VAL-DE-RUZ

FONTAINES Soirée de la SFG

La SFG, section de Fontaines, déploie une activité débordante. A peine une manifestation a-t-elle eu lieu qu'on en annonce une autre. C'est ainsi que samedi 22 mars, cette active société donnera sa soirée annuelle. Le programme, très éclectique, touche aussi bien à la gymnastique qu'aux sketches et même à la musique avec les clowns Les Colinyss. Cette dernière soirée de la saison ne manquera pas d'attirer la foule désireuse de passer d'agréables moments de détente. (p)

DOMBRESSON Au menu du prochain Conseil général

Le Conseil général de Dombresson siègera mercredi 26 mars, à 20 h., au collège. A l'ordre du jour, quatre objets importants:

1) Adjonction d'un article 13bis au Règlement général de commune. Article qui stipule: «La commune rembourse aux partis les frais d'impression des bulletins de vote jusqu'à concurrence, par parti, de deux bulletins par électeur inscrit, ce produit étant arrondi à la centaine supérieure. La somme à rembourser est calculée sur la base du prix du jour pour un papier de qualité courante unicolore dont le poids ne doit pas dépasser 70 grammes au m2.

Cependant, seules les partis ayant obtenu au moins 5% des suffrages peuvent bénéficier de ce remboursement».

2) Approbation du règlement général «Mon Foyer». Dans sa séance du 6 décembre 1979, le Comité de la Maison pour dames âgées a adopté un nouveau règlement destiné à remplacer celui du 26 mars 1965. Ce renouvellement a été motivé par le fait que dès le 21 juin 1974, le Home Mon Foyer est soumis à la loi sur les établissements spécialisés pour personnes âgées.

3) Approbation d'une convention relative à l'entretien du chemin de Sous-le-Mont sur le territoire de la Commune de Villiers.

4) Comptes 1979 qui bouclent avec un bénéfice de 622 fr. 65, alors que le budget prévoyait un déficit de 21.990 francs. (pab)

DISTRICT DE BOUDRY

ROCHEFORT Conducteur pris d'un malaise Deux blessés

Hier à 17 h. 30, un automobiliste de Peseux, M. Henri Geiser, 73 ans, circulait sur la route de Brot-Desous à Rochefort. Sur le tronçon rectiligne au lieudit Pré-du-Cloître, il s'est soudain senti mal et a tenté de gagner une place de parc sur sa droite, sans toutefois y parvenir. De ce fait, sa voiture a heurté deux arbres avant de terminer sa course une dizaine de mètres en contre-bas de la route, également blessés à la tête, M. Geiser et son épouse, Mme Marie-Louise Geiser, 64 ans, ont été transportés à l'Hôpital de la Providence à Neuchâtel par l'ambulance.

Depuis hier, Neuchâtel possède une fondation pour la préparation à la maturité fédérale

L'Université populaire neuchâteloise (UPN) a mis un nouvel enfant au monde: la Fondation neuchâteloise pour la préparation à la maturité fédérale.

Hier en fin d'après-midi, après la cérémonie de la constitution officielle au Château, M. Ernest Weibel a présidé une conférence de presse à laquelle participaient notamment M. François Jeanneret, chef du Département de l'Instruction publique et M. Eric Merlotti, directeur de l'UPN.

Les certificats de maturité peuvent être obtenus dans notre canton au Gymnase cantonal et au Gymnase Numa-Droz à Neuchâtel, au Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds, au Gymnase du Val-de-Travers à Fleurier ainsi que dans les Ecoles supérieures de commerce de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds (type socio-économique seulement pour les deux derniers établissements).

Pour des raisons diverses, nombreux sont les jeunes gens et jeunes filles qui doivent interrompre leurs études avant les examens et nombreux également sont ceux qui regrettent de n'avoir pu acquérir des connaissances plus étendues.

Pour que ces «lésés» puissent parfaire leur formation, l'Union populaire neuchâteloise a mis sur pied en 1978 une préparation à la maturité fédérale qui a rapidement prouvé qu'il s'agissait d'un besoin dans notre région. Deux personnes suivent actuellement des cours tous les soirs du lundi au jeudi et pour une durée de trois ans environ au total, des examens partiels étant prévus après deux ans. Peuvent s'inscrire tous ceux qui désirent com-

pléter leur instruction et obtenir leur maturité fédérale. Les cours sont donnés par des professeurs du Gymnase ou du Technicum qui enseignent tout d'abord l'histoire, la géographie, la chimie, la biologie, le dessin ou la musique, puis après les examens partiels donnent plus d'ampleur à la langue maternelle, aux langues étrangères, aux mathématiques, à la physique, selon le type de maturité choisi par les candidats.

La nouvelle fondation de droit privé est donc un gymnase du soir. Les candidats devront faire preuve d'un goût certain pour les études et d'une bonne dose de persévérance puisqu'ils se rendront à l'école après leur journée de travail. Les participants doivent être âgés de 20 à 35 ans. Une nouvelle volée prendra son essor cet automne et de nombreuses demandes d'inscription sont déjà parvenues aux responsables qui espèrent dans un proche avenir faire bénéficier les habitants des communes jurassiennes et bernoises de cet apport.

Le Conseil de fondation nommé hier est présidé par M. Ernest Weibel, président du Conseil de l'UPN, professeur à l'Université, M. Jean-Philippe Vuilleumier, chef du Service de l'enseignement secondaire à Neuchâtel en est le vice-président, M. Eric Merlotti, directeur de l'UPN et directeur du Gymnase Numa-Droz, le secrétaire. Deux membres sont également élus: M. André Sieber, des Brenets, futur préfet des Montagnes neuchâteloises et M. Jean-Jacques Delémont, directeur de l'Ecole supérieure de commerce à La Chaux-de-Fonds. (rws)

Séance de relevé du synode de l'EREN

Magistral exposé du professeur Jean Rossel

Non, nous n'arriverons pas, ce matin, à débrouiller d'un coup l'écheveau pour nous très embrouillé que nous a présenté le très honorable synode de notre EREN. (Eglise évangélique réformée neuchâteloise) concernant ses nouveaux statuts. Il s'agissait donc bien de la poursuite de l'ordre du jour entamé et non terminé le 5 décembre dernier. Nous rendrons aux parlementaires rassemblés au gymnase cantonal, aimablement mis à disposition par l'Etat de Neuchâtel, cette justice: probablement, de mémoire de journaliste parlementaire (et nous le fûmes), ne vit-on jamais proposer autant de distinguos, amendements et remarques que même le président Schneider (pourtant orfèvre en la matière) n'arrivait pas à comprendre, du moins immédiatement. C'est la raison pour laquelle nous reviendrons sur le fond de la question, de même que sur l'organisation du 450e anniversaire de la Réformation en pays neuchâtelois, dont le point culminant sera le rassemblement des 4-5 octobre au Parc et au Pavillon des Sports de La Charrière. Merci, église neuchâteloise: nous aurons de quoi parler, avec nos pasteurs Petitpierre, président Numa Droz et Paul Pettavel, le très grand père de la bouillante génération socialiste issue de l'Union chrétienne des jeunes gens, que ce haut bourgeois engendra. Mais concernant les données et arguments des règlements de notre église, nous y reviendrons donc.

Un des événements de cette séance, ce fut l'exposé étonnant de précision, de hauteur de vue, de propositions aussi, du professeur physicien Jean Rossel, maître de notre institut neuchâtelois, qui fut l'un des étudiants les plus brillants de notre gymnase, avec son maître Ferdinand Gonzath. Il entamait le difficile, douloureux et, à no-

tre avis insoluble, sujet des rapports entre la Foi de la Science (les deux en majuscules), et des travaux de la conférence de la C.O.E. de Boston. Non, le professeur Rossel n'est pas optimiste sur l'avenir de l'homme dans l'univers qu'il s'est fabriqué lui-même. Il pense que des forces énormes, actuellement toutes puissantes, disposant de moyens quasi inépuisables, vont dangereusement en avant, sont en train de forger en quelque sorte la fin du monde. Car, pense-t-il, on n'en sortira pas, sauf si... quelque chose ou quelqu'un vient donner le signal «stop»: or, cette compréhension, cette étude sérieuse, il l'a trouvée à Boston, autant auprès de ses adversaires que de ses partisans. C'est trop important pour que nous n'en reparlions pas. J.M.N.

mémo

Neuchâtel
Jazzland: 17-2 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Kreis, rue du Seyon. Ensuite tél. 25 10 17.

CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Liés par le sang, 17 h. 45, A nous deux.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le voyage en douce.
Bio: 18 h. 30, Les yeux bandés (v. o. esp.), 20 h. 45, Vol au-dessus d'un nid de coucou.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, L'Avare.
Rex: 20 h. 45, ...et pour quelques dollars de plus.
Studio: 15 h., 21 h., On a volé la cuisse de Jupiter, 18 h. 30, Face à face.

Val-de-Ruz
Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.
Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.
Protection suisse des animaux: tél. (038) 53 33 49 ou (039) 23 17 40.

Val-de-Travers
Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, Rocky II.
Fleurier, Centre de Rencontre: 14-22 h.
Môtiers, Château: expos. club de photos.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Piéton grièvement blessé

Hier à 17 h. 50, un automobiliste de Neuchâtel, M. A. S. G., circulait faubourg de la Gare en direction centre ville. Peu après la rue des Sablons, il a renversé un piéton, M. Javier Gomez-Perez, 53 ans, domicilié en Espagne actuellement en vacances à Neuchâtel, qui traversait la chaussée sur le passage de sécurité. Ce piéton a été projeté à une vingtaine de mètres du point de choc. Grièvement blessé, M. Gomez-Perez a été transporté à l'Hôpital des Cadolles par l'ambulance. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel, (038) 24 24 24.

NOUVEAU * Chocolat Klaus
votre spécialiste de chocolats liqueurs
* Klaus Kirsch - sans croûte de sucre



Les Fabriques
d'Assortiments Réunies SA

Nous cherchons

pour notre atelier de décolletage en expansion

décolleteur qualifié

ayant quelques années d'expérience dans le décolletage de pièces de précision sur tours Tornos et Petermann.

Possibilité de prendre des responsabilités dans le cadre de l'organisation de l'atelier.

Prestations sociales d'une entreprise moderne.

Home-restaurant à disposition.

Adresser offres aux Fabriques d'Assortiments Réunies, Département Fournitures, 1347 Le Sentier (Vallée de Joux) - Tél. (021) 85 60 51.

A LOUER

Quartier de l'Abeille dans immeuble avec chauffage général

Pour le 1er mai 1980
Appartement de 3 pièces avec douche, rez-de-chaussée

Prix du loyer Fr. 210.- + acompte chauffage Fr. 80.-

Tél. (039) 23 13 23 ou 22 13 39

A louer pour fin mars, rue des Bouleaux 13

appartement meublé et sympathique

de 1½ pièce + cuisine + bain + WC + dépendances. Tout compris Fr. 325.- seulement.

S'adresser c/o Mme Salce, Bouleaux 13, tél. (039) 26 05 61.

A louer pour fin mars, rue des bouleaux 11

SYMPATHIQUE APPARTEMENT

de 1½ pièce + cuisine + bain + WC + dépendances. Tout compris Fr. 280.- seulement.

S'adresser c/o Mme Siegrist, Bouleaux 11, tél. (039) 26 96 25.

A LOUER dès le 1er mai 1980 ou pour date à convenir, Parc 23:

STUDIOS

avec coin à cuire, WC-douche et cave.

Loyer mensuel dès Fr. 242.- toutes charges comprises.

S'adresser à GÉRANCIA SA, L.-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

A louer au centre de la ville

MAGNIFIQUE 5 pièces

entièrement rénové et agencé, tout confort, libre 1er mai.

Ecrire sous chiffre AM 7207 au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchons

FILLE DE TEA-ROOM

aimable, consciencieuse et honnête. Bonne présentation.

Entrée à convenir.
Se présenter à la CONFISERIE ROULET
Place-Neuve 10
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél., (039) 23 47 72

Le Centre de Rencontre et la Librairie La Plume présentent

Vendredi 21 mars à 20 h. 30 à la Salle du Conservatoire

un spectacle poétique du groupe Méandre

L'ORTIE ET L'ÉTOILE

d'après des textes de J.-P. Schlunegger

Entrée: Fr. 6.- et 9.-

PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!

Etude Clerc et Dardel, notaires
2, rue Pourtalès - Neuchâtel
Tél. (038) 25 14 69

À VENDRE à Dombresson situation ensoleillée

beau terrain à bâtir

Environ 1800 m2. En bordure de la route principale. Zone locative. Tous les services sur place.



BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Marending SA

Nos magasins: Grenier 12 - Tél. (039) 23 32 51
Charles-Naine 1 - Tél. (039) 26 81 66
Gentianes 40 - Tél. (039) 23 45 55

Le Locle France 19 - Tél. (039) 31 11 90

Dès samedi demandez nos excellents PAINS DE PÂQUES COLOMBES de PÂQUES et gâteaux de PÂQUES

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

chauffeur de poids lourds

pour camion BERNA

aide-chauffeur-magasinier

Place stable

Faire offre ou se présenter

Brand & Cie, Moulins de Tavannes
2710 Tavannes, tél. 032/91 23 03

LE HOME L'AUVENT

Institution de post-cure pour alcooliques à Pesex, cherche

collaborateur social

pour seconder la direction dans l'animation et l'administration de la maison.

Entrée en fonction à convenir

Offres écrites et demande de renseignements à M. B. Nussbaumer, Home l'Auvent, Château 12, 2034 Pesex.

ANTIQUITÉS

J. et R. STEUDLER
Au service de

L'ESTHÉTIQUE et de l'AUTHENTIQUE

Ventes — Evaluations — Achats
Du mardi au vendredi, ouvert l'après-midi le samedi tout le jour.

Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase)
La Chaux-de-Fonds

Kronenbourg Bière

Profitez de cette bière en 6-pack!

action



6 x 33 cl

3.40



Action

Chou-fleur

étr. kg

1.45



Nesquik

Pour le petit-déjeuner, boisson au cacao instantanée

action

1 kg

6.50

au lieu de 7.60

Nutella

- délicieuse crème de noisettes à tartiner!

action



400 g

3.50

au lieu de 4.25

WARO + AMARILLO

97 4201 4.4.80

• JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS •

En avant-première du fond des âges mécaniques

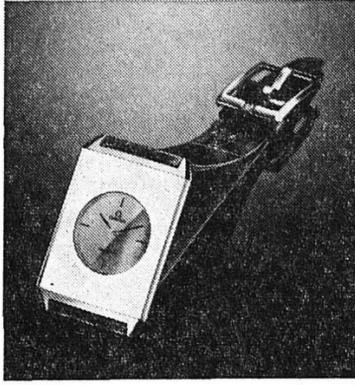
Oméga: l'orgueil discret du génie horloger suisse

Suite de la première page

Oui, c'est encore une montre d'horloger, bien qu'électronique, car elle porte en elle cette passion véritable qui ronge les constructeurs de montres, héritiers de la ferveur des premiers bâtisseurs d'horloges de la fin du 13^e siècle.

L'heure alors était encore sauvage et d'habiles forgerons et serruriers s'employaient à lui mettre mors et brides et à la ferrer pour la mettre au pas. L'heure était colossale et les vibrations de sa cloche descellaient les moellons des tours porteuses de l'infamale mécanique.

Mais depuis bientôt sept siècles, de père en fils, de lignées en ateliers, les horlogers sont dévorés par la passion de la miniaturisation qui sert leur inextinguible soif de précision.



A travers le cadran transparent on voit le bracelet

DE BIEN LOIN

Alors on peut bien aller chercher, dans les allées rutilantes de la Foire de Bâle de 1970, le souvenir du premier bourdonnement d'un barreau de quartz sous la marque Oméga, afin de célébrer dix années d'efforts constants ayant toutefois connu des fortunes diverses. Mais cette aventure est de bien plus longue haleine.

Dix années? Non, cette montre, la dernière merveille révélée de l'art des horlogers suisses, est âgée de 700 ans.

Elle est, certes, porteuse d'un peu de cette «magie» à l'enseigne de quoi est bruni son lancement publicitaire, mais elle raconte, plus encore, qu'un très long savoir a été mis en œuvre pour faire vibrer une tradition de malices et de savants calculs qui ont déjà déjoué mille et cent contraintes, pour obtenir ce visage diaphane qui sourit aux limites de ne plus être...

Dans un rectangle d'or, un cercle, signe magique entre tous les signes, un cercle de cristal transparent et deux traits noirs, minces comme seule peut l'être la griffure du temps sur le visage de l'éternité, deux signes qui disent du temps la pesante addition avant de faire éclater l'espoir de l'heure à venir à chaque tour de cadran.

Aussi plate, transparente et mystérieuse qu'elle soit, elle compte tout de même, mécanique oblige, quelques engrenages, un moteur, un quartz, un cerveau électronique et une pile, toutes choses mises de côté pour mieux honorer la magie du cadran.

SUR PLATINE

A la fin des années septante, «Jean Lassale Genève» avait creusé la platine d'une montre mécanique pour y planter et loger pivots et rouages. Sur le seuil de 1979, Ebauches Neuchâtel suivait cette voie, armé de son savoir électronique et comme Lassale, faisait une platine du fond de la boîte. Ce fut l'avènement de la «Delirium» au «design» insurpassé au-dessous de ce seuil de deux millimètres d'épaisseur

qui avait été franchi à Genève et à Neuchâtel, après l'avoir été à la Vallée de Joux.

En version dame, la «Delirium» descendait à 1,6 millimètre.

Oméga se présente à 1,48 millimètre, soit dix fois moins d'épaisseur qu'à la Foire de Bâle de 1970 où l'on admira son «Electroquartz», habillage du «Béta 21», de 1,4 centimètre.

Un millimètre gagné chaque année, puis des dixièmes, et encore deux centièmes de millimètre, pour assembler des capacités existentes.

OPTIMALISER

C'est bien là, la démarche d'Oméga: optimiser des composants, puis les assembler, c'est ainsi que fut construite l'épaisseur de 1,48 millimètre qui n'était pas un but en soi... qu'ils disent! Quelques exemplaires «de collection» atteignent même 1,35 millimètre.

Que signifie?

Ebauches SA, dans la tradition sept fois centenaire, assure la marche des aiguilles par un train de roues et pignons, qui, superposés, portent le mouvement au centre du cadran.

Oméga gagne un dixième et deux centièmes de millimètre, et à ces altitudes la place est aussi rare que l'oxygène au sommet de l'Everest où chaque pas coûte; un dixième et deux centièmes gagnés en organisant de part et d'autre du cadran, à midi et à six heures, l'installation des composants électroniques d'un côté, et le train mécanique de l'autre.

Deux minces cadrans de saphir de un dixième de millimètre d'épaisseur portent l'un le dessin de l'aiguille de l'heure, l'autre de celle des minutes. Ces deux disques transparents sont sertis dans une dentelle de fines dents en prise sur le train de roues mû par un micromoteur. Celui du fond peut être doré ou de matières précieuses variées.

L'invention est centenaire, mais à ce degré d'intégration et de miniaturisation, on est véritablement face à une

nouvelle invention, tant la nature des problèmes à résoudre était nouvelle.

Et lorsque l'on prend la mesure des composants (tous produits manufacturés chez Oméga), à l'exception de la pile, on constate que l'on est partout au-dessous du millimètre. C'est dire que même à 1,35 millimètre d'épaisseur, il reste une solide marge d'espoir. La montre de un millimètre d'épaisseur, inutile entre toutes, presque impossible, est à portée de main des chercheurs.

Il est évident que sur le plan commercial l'«Oméga Quartz 1355» s'adresse à une clientèle très fortunée et ce modèle peut gagner sa vie sans souci, dans la gamme de la marque.

UNE RÉPONSE CORIAICE

Sur le plan industriel, ce calibre apporte des solutions originales à un grand nombre de problèmes qui peuvent trouver des applications dans la production de grandes séries, auxquelles personne ne demandera d'être aussi minces que le «1355».

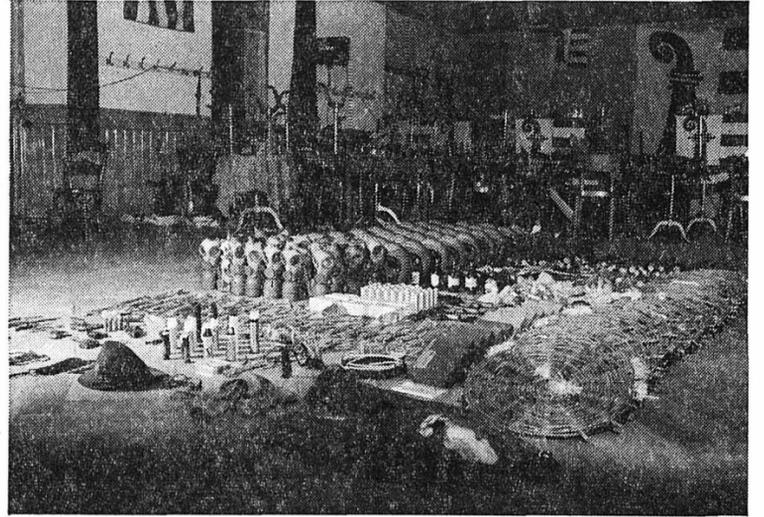
Des solutions pour le remontage automatisé qui pourraient apporter une réponse coriace à l'horlogerie asiatique portée au succès commercial grâce à une main-d'œuvre à très bas salaires, servant une technique qui n'a rien à envier à personne.

Oméga un peu enlaidi dans la renommée de routine, émerge soudain avec éclat au pinacle de la renommée de prestige.

Gil BAILLOD

Après les incidents de Cortébert

Force démocratique félicite la police bernoise



Une photo de la police cantonale bernoise montrant le matériel saisi à l'Hôtel de l'Ours à Cortébert.

«Messieurs Béguelin et Furgler reprochent à la police bernoise de n'avoir pas chassé les manifestants antiséparatistes présents à Cortébert le 16 mars», déclare dans un communiqué Force démocratique (FD) qui rejette pour sa part les reproches ainsi faits. Force démocratique constate que «les séparatistes et leurs amis n'ont pas réclamé l'intervention de la police lors de l'occupation de la Préfecture de Delémont ni lors de l'occupation du poste de douane de Boncourt.

«Aujourd'hui le village de Cortébert est intact» relève Force démocratique. On ne déplore que quelques blessés légers et des dégâts matériels minimes. «Si tout s'est bien terminé, on le doit au savoir-faire de la police et de la modération du gouvernement cantonal qui en assurait l'engagement. Seuls sont déçus en fin de compte les activistes qui auraient voulu voir couler le sang et les politiciens qui ont mis sur le cheval séparatiste et ne peuvent plus le maîtriser», conclut Force démocratique. (ats)

Tribunal fédéral de Lausanne

Recours autonomistes écartés

Deux recours déclarés purement et simplement irrecevables, un troisième rejeté à l'unanimité et le dernier rayé du rôle: Unité jurassienne est ressortie quasiment bredouille de l'audience de hier matin de la première Cour de droit public du Tribunal fédéral, présidée par M. Haefliger.

Et pourtant, malgré un bilan négatif, on ne peut pas dire que l'organisation séparatiste ait hier vraiment démerité. En effet, plus de trois heures furent nécessaires au juge lausannois pour examiner les griefs de la recourante, qui se plaignait de ce que voici quelque quatre ans, les municipalités de St-Imier, de Courtelary et de Péry, avaient, l'une après l'autre, refusé de mettre à disposition des sections locales intéressées d'Unité jurassienne, des salles de réunions.

Première affaire jugée par le Tribunal fédéral, celle opposant la section Péry-La Heutte d'Unité jurassienne, au Conseil municipal de Péry. Les faits en deux lignes: dans le courant de février 1976, l'organisation séparatiste s'adressait à la municipalité de Péry, lui demandant de lui réserver une petite salle du bâtiment communal, afin d'y tenir son assemblée générale annuelle. Refus sec et sonore de la municipalité, qui, soucieuse de préserver la paix et la tranquillité du village, désirait éviter des affrontements entre séparatistes et pro-bernois. Bref, des heurts violents comme à Tavannes deux semaines auparavant, non merci!

nois, elle exigea qu'il annule la décision négative de la municipalité de Péry. Le gouvernement cantonal tardant à se prononcer, la recourante, de plus en plus mécontente, porta alors directement l'affaire devant le Tribunal fédéral, invoquant les mêmes griefs que devant l'autorité inférieure, mais avec un déni de justice à la clé.

Sentant l'orage, le Conseil exécutif statuait entre temps et rejetait finalement la requête. Conséquence: le grief de déni de justice devenait hier sans objet. Cela n'a pas empêché les juges fédéraux de sanctionner la lenteur du gouvernement bernois: il devra payer les frais de justice par 800 fr. Et la prochaine fois, pas question de temporiser!

Se penchant ensuite sur le fond de l'affaire, la Cour a tout d'abord examiné les prétendues atteintes aux libertés d'expression et de réunion. La municipalité de Péry a-t-elle d'une manière ou d'une autre cherché à interdire à la recourante de tenir son assemblée générale? En aucun cas, devait répondre le juge rapporteur M. Patry, qui rappelle que la municipalité a simplement refusé d'offrir un toit à la section locale d'Unité jurassienne. Pour le surplus, elle l'a laissée libre de professer ses opinions ailleurs, par exemple dans le restaurant du village qui l'avait déjà accueillie lors d'une manifestation séparatiste au mois de décembre 1975. La liberté de réunion, de même que celle d'expression ont donc été respectées.

DEUXIÈME ARGUMENT

Deuxième argument avancé par la recourante: l'égalité de traitement. D'un côté on déboute Unité jurassienne, de l'autre on reçoit à bras ouverts Force démocratique. Y a-t-il deux poids, deux mesures? Non a répondu à nouveau unanime le Tribunal fédéral. Certes, l'autorité communale se doit, contrairement à un propriétaire privé, de ne pas faire de discriminations arbitraires entre les divers groupements qui sollicitent l'utilisation de ses locaux. Mais, en effet, trois mois séparent les demandes respectives de Force démocratique et d'Unité jurassienne et en trois mois la situation a passablement évolué. La tension, des plus vives dans le Jura du

sud en février 1976, était, en juin, nettement retombée. Dès lors, une différence de traitement était admissible.

IRRECEVABLES

Passons maintenant aux deux recours déclarés irrecevables; là aussi il s'agissait de deux refus de mettre à disposition des salles communales, refus remontant à septembre 1975, en ce qui concerne Courtelary, et novembre de la même année dans le cas de Saint-Imier.

Juste là aucun problème. Mais voilà, les recours ont été cette fois déposés, non par les sections locales de Courtelary et Saint-Imier, mais par Unité jurassienne en tant que telle. Mais pour le Tribunal fédéral, une section d'une organisation et l'organisation faitière elle-même, ce n'est pas bonnet blanc, blanc bonnet. En l'occurrence, Unité jurassienne n'a pas été personnellement lésée par les décisions négatives des municipalités de Courtelary et Saint-Imier, elle n'a donc aucune raison de se plaindre. D'autant que nulle part dans ses statuts, il n'est prévu qu'elle puisse représenter en justice ses sections ou se substituer à elles. B. C.

«On doit pouvoir organiser une réunion même si elle déplaît à la majorité de la population». C'est le Tribunal fédéral qui s'exprime. Ou plutôt qui s'exprimait car cette sentence date de 1886.

Nonante-quatre ans plus tard, le juge fédéral Antognini rappelait hier à son collègue M. Patry que cette jurisprudence est toujours valable. Fort à propos, car M. Patry souhaitait débouter la section Péry-La Heutte d'Unité jurassienne du seul fait que ses statuts proclamaient de vive voix son désir de «rechercher l'indépendance du territoire jurassien demeuré sous tutelle bernoise». Partant, l'organisation séparatiste, de même que toutes ses consœurs, se placeraient d'emblée dans l'illicéité et ne pourraient plus revendiquer les mêmes droits que les groupements fidèles à Berne. En effet, elle déclare clairement s'opposer à la volonté populaire.

Heureusement, M. Patry devait sur ce point être minorisé. Dame! Dans le cas contraire, toute organisation politique qui professerait des idées contraires à la volonté du Souverain pourrait sans autre faire l'objet, de la part des autorités, de toutes les discriminations imaginables. Et ce, même si elle use de moyens démocratiques. Nos libertés constitutionnelles auraient alors pris un sacré coup.

Bertil COTTIER

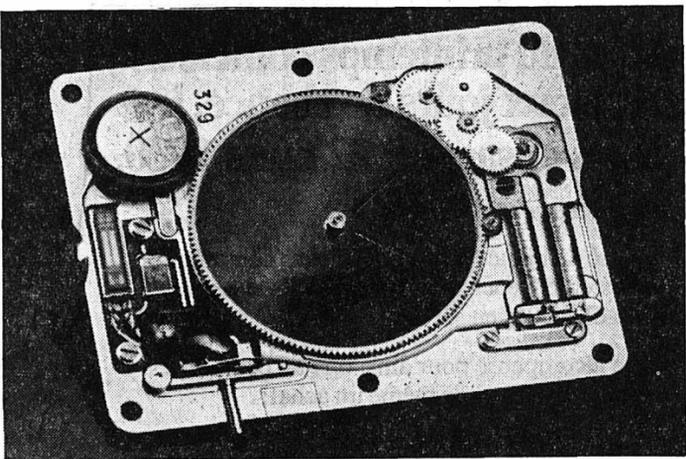
Criant à la violation des libertés d'expression et de réunion, ainsi que du principe de l'égalité de traitement, - Force démocratique avait pour sa part reçu l'autorisation d'organiser une soirée familière dans le fameux bâtiment communal - la section Péry-La Heutte d'Unité jurassienne ne s'avouait pas vaincue pour autant; se tournant vers le Conseil exécutif ber-

CANTON DE BERNE

Délai référendaire expiré

Le Gouvernement bernois constate que la loi modifiée sur les droits de mutation et les droits perçus pour la constitution de gages du 21 novembre 1979 n'a pas fait l'objet d'un référendum facultatif. Ainsi les diverses modifications de la loi entreront en vigueur dès le 1er avril 1980. Dans trois autres cas, le délai fixé pour le référendum facultatif relatif à des arrêtés financiers du Grand Conseil n'a pas été utilisé. Il s'agit d'une subvention cantonale pour les améliorations techniques des Chemins de fer de l'Oberland bernois (BOB), du crédit alloué pour la création d'une section de l'informatique à l'Ecole d'ingénieurs de Bienne et le transfert de l'Ecole de micro-mécanique, ainsi que d'un crédit pour la construction d'une salle de sport universitaire sur le terrain du Neufeld à Berne. (oid)

Fiche technique



Une construction latérale libère toute la place sous le cadran.

Montre à quartz, type analogique, développée et fabriquée par Omega. Afichage: heure et minute.

Epaisseur: 1,48 mm. Pour quelques pièces: 1,35 mm. Longueur: 35 mm. Largeur: 27 mm.

Quartz diapason développé et réalisé par Omega. Encapsulé sous vide dans un boîtier également en quartz. Fréquence: 32.768 Hz.

Circuit intégré type CMOS. Environ 1000 transistors sur une surface de 5,94 mm². (Omega-Faselec).

Moteur électromagnétique, rotatif, pas à pas, type Lavet. Deux pas par tour. Deux bobines.

Pile type oxyde d'argent. Diamètre: 6,8 mm. Hauteur: 1,10 mm. Tension: 1,55 V.

Degré de précision: quelques secondes par mois au porté.

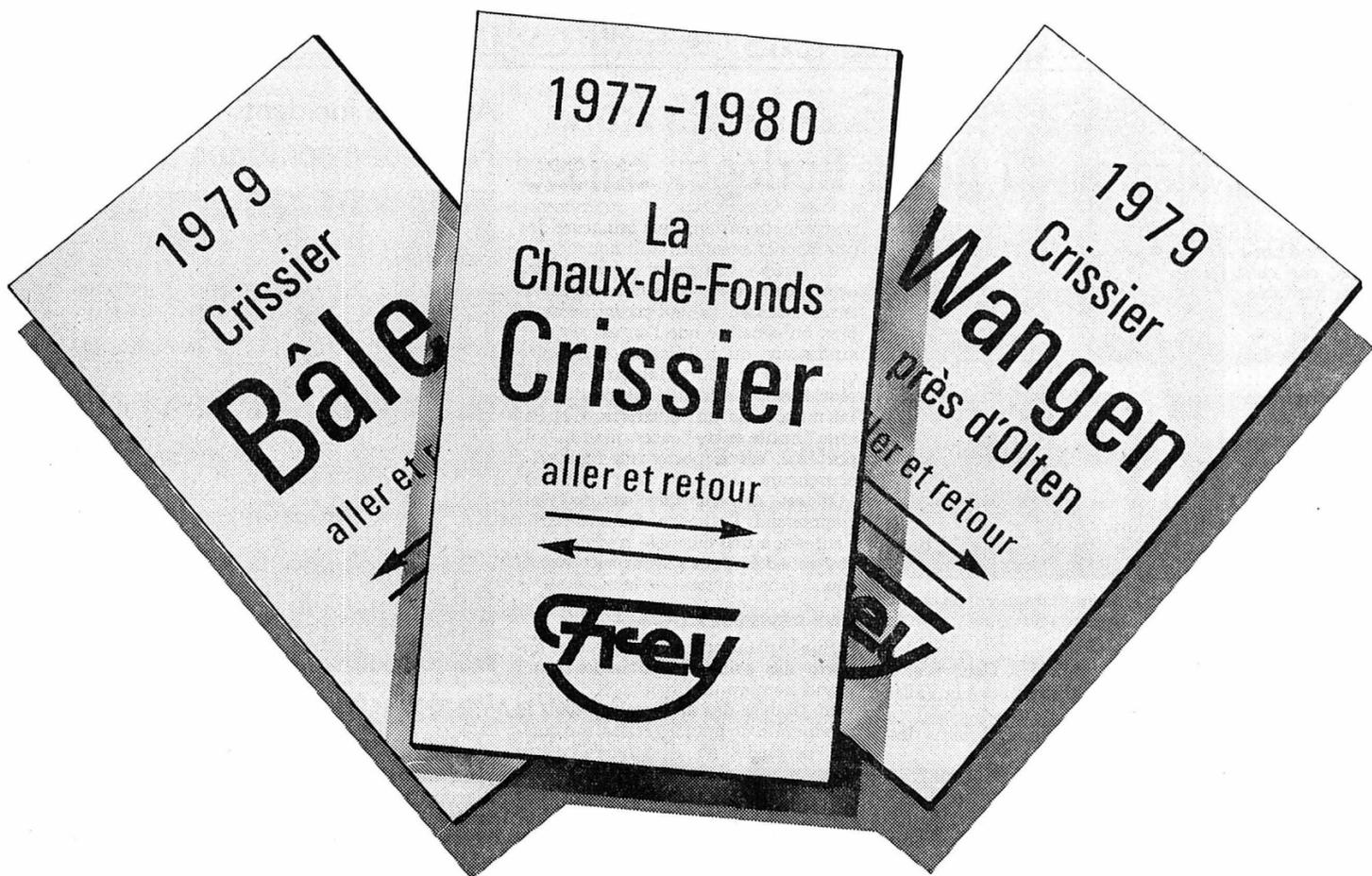
Autonomie de fonctionnement: une année.

Système de mise à l'heure entièrement électronique: un seul bouton intégré au boîtier. Possibilité de changer l'heure très rapidement (juseaux horaires) et sans perdre l'indication précise de la minute. Possibilité de synchroniser l'aiguille des minutes, à la seconde près, avec le «top» horaire. Possibilité de supprimer très facilement les petites variations.

Construction: les aiguilles traditionnelles sont remplacées par des disques dentés sur lesquels des «aiguilles» sont décalquées. (Le disque des heures: 180 dents. Le disque des minutes: 150).

Le fond du boîtier, utilisé comme platine, supporte tous les composants de la montre.

La carrure fait office de pont.



La Chaux-de-Fonds - Crissier et retour

Il y a trois ans que j'ai quitté La Chaux-de-Fonds où j'étais vendeur. Je reviens aujourd'hui pour diriger la filiale Frey de l'avenue Léopold-Robert. Pendant ces trois années, j'ai parfait ma formation et je me suis préparé à mes nouvelles fonctions.



R. Compagny

C'est à Crissier, au Centre MMM, où j'étais un des responsables de la petite filiale Frey, que j'ai appris à connaître mes nouvelles obligations face aux clients. J'ai également appris à être un bon chef pour mes collaborateurs – ce n'est pas une chose qui va de soi.

À Bâle, où se trouve la plus grande filiale Frey de Suisse, je me suis familiarisé avec la manière de satisfaire les clients en matière de collections, et avec l'importance de vitrines qui leur permettent d'embrasser d'un coup d'œil un échantillon représentatif de l'offre globale.

À la maison mère de Frey enfin, à Wangen près d'Olten, j'ai été formé pour les tâches d'organisation centrale et d'administration. C'est une base indispensable pour qu'un magasin fonctionne sans accroc – tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, il me tarde de pouvoir vous prouver mes connaissances et celles de mes collaborateurs et collaboratrices. Nous aimerions pouvoir vous conseiller et vous servir de manière exemplaire: notre choix de nouveautés pour le printemps/été 1980 nous en offre l'occasion.



J'aimerais aussi exprimer ma reconnaissance. Tout d'abord à ma chère femme, qui m'a toujours soutenu dans mes efforts et qui a accepté sans un murmure les aléas des déménagements successifs. Elle a été particulièrement heureuse de notre retour à La Chaux-de-Fonds (à la maison) où elle compte de nombreux amis chers.

J'aimerais ensuite remercier mon prédécesseur, Monsieur Crémieux, qui me passe un magasin impeccable. Lui aussi change de poste à l'intérieur de l'entreprise: de nouvelles responsabilités l'attendent. Je lui souhaite beaucoup de succès.

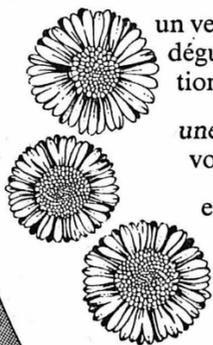


J. C. Crémieux



Demain, le début du printemps coïncidera, chez Frey, avec deux jours de chance, les vendredi 21 mars et samedi 22 mars 1980.

A tous ceux qui viendront me voir, j'offrirai:



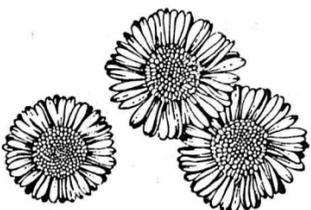
un verre de blanc fruité et délicieux (nous allons déguster le Neuchâtel, cuvée 1979) – sans obligation d'achat bien sûr;

une récompense pour ainsi dire au comptant si vous faites tout de même un achat;

enfin, je vous invite aux éliminatoires pour le titre de Roi du tir de La Chaux-de-Fonds. Elles sont ouvertes à deux catégories de personnes: les jeunes de 6 à 16 ans, et les adultes des deux sexes. Aucune obligation d'achat.

Soyez les bienvenus – les deux jours de chance Frey valent un petit détour jusqu'à notre magasin! Je serais très heureux de trinquer avec vous et de lever mon verre à un avenir fait de rapports cordiaux.

A bientôt!



TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN

Des projets au Ciné-Club de Tramelan et environs

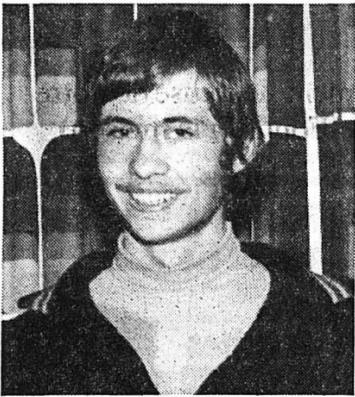
Une assemblée générale fort bien ré-
vêtue, présidée par M. Ulrich Brech-
bühler, a permis aux membres du
Ciné-Club de Tramelan et environs de
faire des projets fort intéressants,
puisqu'il est envisagé de solliciter pour
1981 l'organisation du concours nation-
al de court métrage.

Rédigé et lu par M. Pierre Vuilleu-
mier, le procès-verbal a été accepté
avec remerciements à son auteur. Il en
fut de même pour les comptes que pré-
sentait M. Jean-Claude Pierrehumbert
en l'absence de la trésorière Mme
Paulette Pisanello. Les finances de la
société sont saines et les comptes ac-
ceptés à l'unanimité.

Dans son rapport présidentiel, M.
Ulrich Brechbühler se plut à relever la
féconde activité déployée au cours du
dernier exercice et la grande participa-
tion de chaque membre. Il souligna
aussi le succès remporté par le
concours interne dont nous avons déjà
donné les résultats et commentaires
dans une précédente édition. Aux
séances prévues, une moyenne de pré-
sence de 16 membres a été enregistrée,
ce qui est encourageant pour la pro-
chaine activité.

En terminant son exposé, le prési-
dent releva encore le beau classement
de Carlo Piaget, jeune réalisateur qui
a remporté le 4e rang dans sa catégo-
rie lors du concours des jeunes cinéas-
tes suisses à Baden en 1979.

Il est aussi noté que l'effectif de la
société est stable puisque deux admis-
sions compensent les deux démissions
enregistrées au cours du dernier exer-
cice. Au comité, une seule mutation
est enregistrée à la suite de la démis-
sion de M. Pierre Châtelain qui désire
se retirer du comité tout en gardant la
responsabilité du matériel. Pour le
remplacer il a été fait appel à M. Pier-
rehumbert. A la suite de cette muta-
tion le comité est constitué comme
suit: président, Ulrich Brechbühler;



Carlo Piaget, jeune réalisateur qui a
obtenu un 4e rang au concours des
jeunes cinéastes à Baden.

Voir autres informations
jurassiennes en page 31

vice-président, Kurt Scheidegger; se-
crétaire, Pierre Vuilleumier; caissière,
Mme Paulette Pisanello; membres,
MM. Jean-Claude Pierrehumbert, Gé-
rard Beyeler et Kurt Goetschmann.
Vérificateurs des comptes, MM. Pas-
cal Feuz, Georges Czaka et suppléant
Charles-André Müller.

A l'occasion de cette assemblée il
fut encore question d'adapter le règle-
ment du concours interne aux exigen-
ces de la fédération. De plus il fut dé-
cidé de mettre sur pied un cours à fin
mai, début juin, destiné aux cinéastes
amateurs de la région. Avec des séan-
ces théoriques et pratiques, chacun
aura l'occasion de se familiariser avec
des appareils qui deviennent toujours
plus sophistiqués. Des projections,

séances pratiques, sorties dans le ter-
rain et tournage d'un film au thème
imposé compléteront le programme
d'activité du club de ciné-amateurs de
Tramelan et environs.

M. Kurt Scheidegger, vice-prési-
dent, releva en fin de séance le grand
dévouement du président M. Ulrich
Brechbühler qui ne craint pas de s'en-
gager à fond afin de donner le meilleur
à la société qu'il dirige depuis une di-
zaine d'années. M. Brechbühler fut vi-
vement applaudi et remercié pour sa
disponibilité et ses conseils toujours
écoutés. A l'occasion du repas qui sui-
vit cette assemblée et qui a réuni les
conjoints des cinéastes, il fut procédé
à la remise des divers challenges attri-
bués à l'occasion du concours interne.
(texte et photo vu)

Assises du Syndicat chevalin Tramelan-Erguel
Concentration des places de concours

Dernièrement s'est tenue au resta-
urant du Jura à Tramelan, l'assemblée
générale annuelle du Syndicat cheva-
lin Tramelan-Erguel, sous la prési-
dence de M. Francis Voisin de Corgé-
mont. Cette assemblée est la première
ayant lieu officiellement dans le cadre
géographique découlant de la création
du canton du Jura. En effet, les éle-
veurs du Haut plateau, soit les régions
de La Ferrière, de La Chaux-d'Abel, de
Mont-Soleil et de Mont-Tramelan, en
tout 54 personnes, sont venus renfor-
cer les rangs de ce syndicat fondé en
1907 et qui conservera, malgré ces
quelques modifications, sa dénomina-
tion Tramelan-Erguel.

Au cours de son allocution, le prési-
dent salua les quelque 80 membres
présents et en particulier M. William
Schneider de Tramelan, membre
d'honneur et qui fut gérant du syndi-
cat durant 35 ans.

Le procès-verbal de la dernière as-
semblée, rédigé et lu par M. Henri
Spychiger de Mont-Soleil fut accepté
sans remarque.

Les comptes, présentés également
par M. Spychiger qui assume les fonc-
tions de secrétaire-caissier, ont été ac-
ceptés à l'unanimité. La situation du
syndicat est saine.

Au cours de son rapport, M. Voisin
se plut à relever la satisfaction de la
commission cantonale quant à la qua-
lité des sujets présentés par les éle-
veurs du Syndicat Tramelan-Erguel
lors des concours de printemps et
d'automne. Deux membres se sont
particulièrement distingués; il s'agit
de M. Renato Zanella de Romont,
classé premier avec sa jument au
concours de Berne et de M. Jean-
Pierre Rochat de Vauffelin qui s'est
adjudgé le premier rang au Marché-
Concours de Saignelégier avec son at-
telage à quatre chevaux.

Les membres du bureau actuelle-
ment en charge, soit MM. Francis Voi-
sin, Corgémont, président Henri Spy-
chiger, Mont-Soleil, secrétaire-caissier
et Paul Gerber, La Chaux, vice-prési-
dent ont été réélus en bloc, par accla-
mations. Le comité comprend en outre

MM. Alfred Mûnger, Mont-Crosin,
Alfred Amstutz, La Chaux-d'Abel,
Jean-Paul Opplinger, Mont-Soleil, Elie
von Allmen, Les Fontaines (Mont-
Tramelan), Jean-Pierre Amez-Droz,
La Heutte et Henri Murer, Villeret.

Sur proposition du haras
d'Avenches, une concentration des
places de concours en une seule,
pour les chevaux de 18 mois à 3
ans, est à envisager. L'emplace-
ment est prévu aux Reussilles.
Cette manière de procéder cré-
rait, semble-t-il, une ambiance de
concours plus animée et surtout
plus concurrentielle. L'assemblée
invitée à se prononcer sur un essai
à ce sujet a accepté, à une très
forte majorité, cette proposition.

Un comité d'organisation provisoire
a été nommé en vue de mettre sur
pied, pour l'automne prochain, une
journée folklorique d'attelage et de
saut.

Pour clore cette assemblée, M.
Jean-Pierre Rochat raconta, avec hu-
mour souvent, parfois avec un brin de
gravité, son mémorable voyage, le tout
agrémenté de projection de diapositi-
ves.

Désireux de réaliser un rêve caressé
depuis de nombreuses années, M. Ro-
chat avait décidé de partir en compa-
gnie de son épouse pour Lecce, ville de
l'extrême sud de l'Italie, distante de
3000 km., au moyen d'une roulotte at-
telée à un cheval. Il partit le 7 octobre
en passant par Bienne, l'Emmenthal,
l'Axenstrasse, Goeschenen, Airolo, La
Léventine, Luino, La Plaine du Pô,
Crémone. La petite troupe arriva à
Bologne où le voyage prit fin avant
terme. En effet, les difficultés rencon-
trées, en particulier le manque d'indul-
gence et l'insouciance des automobilis-
tes qui rendaient ce périple trop dan-
gereux, ont contraint M. Rochat à
abandonner.

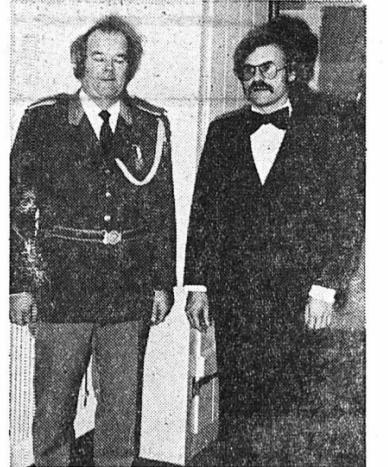
Au terme de son intéressant récit,
M. Rochat fut félicité par le président
qui lui remit une magnifique bride
exécutée par M. Elie von Allmen, sel-
lier aux Fontaines sur Tramelan.
(comm)

Départs regrettés à l'Union Instrumentale

Pour raison de départ de la localité,
les membres de l'Union Instrumentale
ont appris la démission de leur prési-
dent M. Gaston Bifrare qui à deux re-
prises avait présidé les destinées de cet
ensemble. M. Bifrare, en effet, avait
occupé le poste de président de 1970 à
1973, puis avait cédé sa place tout en
étant nommé vice-président en 1977-
1978. Dès 1979 il reprenait cette
charge qu'il occupait à la satisfaction
de chacun. Toujours dévoué, M. Bi-
frare laissera un excellent souvenir au
sein de cette société qu'il aimait forte-
ment. C'est donc en raison de son dé-
part de la localité que M. Bifrare se
voit contraint de quitter l'Union Ins-
trumentale. Un autre départ est égale-
ment enregistré avec la démission du
directeur, M. Jean-Claude Clénin.
M. Clénin avait été nommé directeur
en 1973. Ayant été nommé dernière-
ment directeur d'une fanfare de la
ville de Bienne, M. Clénin, après avoir
passé sept années à la direction de
l'Union Instrumentale, a demandé à
être déchargé de cette fonction.

Ces deux départs sont bien sûr re-
grettés par les membres de l'Union
Instrumentale qui à chaque occasion
sont présents afin d'agrémenteur de

leurs productions diverses manifesta-
tions. (texte et photo vu)



M. Bifrare (à gauche) qui quittera
prochainement la localité et qui se
voit contraint de céder son poste de
président. M. Clénin (à droite) direc-
teur depuis 1973 que ses nombreuses
occupations contraignent de céder la
direction de l'Union Instrumentale.

Une riche soirée en perspective

Le concert de l'Harmonie de la
Croix-Bleue est attendu avec beau-
coup d'intérêt par les mélomanes de
toute la région. En raison d'un pro-
gramme de choix, on attend avec im-
patience cette soirée annuelle du corps
de musique abstinente qui est placé
sous la haute direction de M. Emile de
Ceuninck, professeur au Conserva-
toire de La Chaux-de-Fonds.

Le programme de cette manifesta-
tion sera entièrement consacré à des
productions musicales.

C'est ainsi qu'en première partie,
outre des pages classiques de Bois-
mortier et de J. S. Bach, on pourra
entendre trois œuvres classées en pre-
mière division de la Société fédérale
de musique; puis une ouverture pour
orchestre d'harmonie de Mendelssohn
ainsi que la marche solennelle extrai-

te de S. Jorsalfar dans une transcrip-
tion du directeur E. de Ceuninck. En
deuxième partie de ce concert, la flûte
de pan de Grégoire de Ceuninck,
jeune élève du grand Gheorghe Zam-
fir, enchante l'auditoire par des mél-
odies tour à tour nostalgiques et vir-
tueuses du folklore de Roumanie. Enfin
le concert s'achèvera avec de nouveau
l'Harmonie en scène pour l'exécution
de six œuvres de caractère léger et
particulièrement brillant. Une riche
soirée en perspective, placée sous le si-
gne de la qualité musicale alliée à la
diversité.

Signalons que le premier concert
aura lieu samedi à la Halle de gym-
nastique de Tramelan-dessus alors
qu'une seconde audition est prévue au
temple dimanche 30 mars en fin
d'après-midi. (comm-vu)

mémo

SAINT-IMIER
La Main-Tendue: tél. 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél.
41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs:
tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou
41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours,
13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30
à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 heures.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et
41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.
COURTELARY
Service du feu: No 118.

Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr
Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuen-
berger (032) 97 11 67 à Corgémont.
TRAMELAN
L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-
électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas
de non-réponse (039) 44 14 27.
Police munic.: tél. 97 51 41; en dehors
heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr
Graden (032) 97 51 51. Dr Rosset (032)
97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J.
von der Weid, (032) 97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

BULLETIN DE BOURSE
Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZURICH), course type (A, B), and various stock prices.

Table with columns for location (BÂLE, ZURICH, NEW YORK), course type (A, B), and various stock prices.

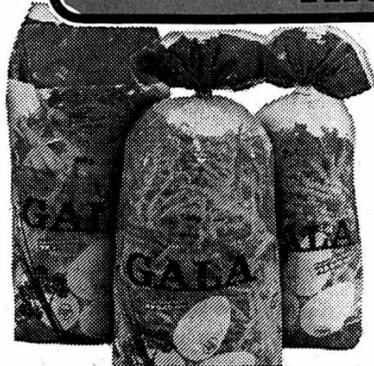
Table with columns for course type (A, B) and various stock prices under 'Cours indicatifs'.

Table with columns for 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES' and 'INDICE BOURSIER SBS'.



Coop-informations:

Hits <weekend> du jeudi 20 mars au samedi 22 mars 1980



Pâtes alimentaires aux œufs frais Gala

Nouilles larges
Nouilles étroites
Spirettes

2x500 g **2.30**
au lieu de 3.30

Prix choc Feuille autocollante <SUPER-FIX>

disponible en différents dessins.

Rouleau de 3 m x 45 cm, seulement

3.50

Action de vin



jusqu'à épuisement du stock

...avec recommandation du maître de chais

Fendant Les Moulins

Le Fendant provient du plant du même nom qui fournit aussi bien un excellent raisin de table que du vin gai et naturel. Servi bien frais, le Fendant Les Moulins vous plaira par son tempérament.

7 dl **5.40**

Château St. Charles Languedoc

Avec ses landes douces et ensoleillées qui s'étendent jusqu'au Roussillon, le Languedoc fournit des vins qui comptent parmi les vins de table les plus populaires. Fruité et bien équilibré, notre vin rouge Château St. Charles en est un.

7 dl **3.50**

Hits hebdo 19-25 mars 1980

Fromage français à pâte molle Suprême des Ducs

65% de matière grasse e.s.



Boîte de 200 g **2.80**
au lieu de 3.40

Cervelas

en emballage sous vide

3 pièces de 100 g **1.80**
au lieu de 2.25

Café en grains Coop Jubilor



500 g **6.20**
au lieu de 7.10
250 g **3.30**
au lieu de 3.80

Champignons de Paris

émincés, qualité «Hôtel»



2 boîtes de 190 g **1.50**
au lieu de 2.-
Poids égoutté: 115 g

Cocktail de fruits Mondial



Boîte de 850 g **1.80**
au lieu de 2.20
Poids égoutté: 548 g

Pêches Mondial



Boîte de 822 g **1.40**
au lieu de 1.80
Poids égoutté: 510 g

Ananas Mondial



10 tranches
2 boîtes de 567 g **2.-**
au lieu de 2.80
Poids égoutté: 350 g

Pointes d'asperges pelées Mondial



2 boîtes de 280 g **2.80**
au lieu de 3.60
Poids égoutté: 200 g

Coop compte pour qui sait compter!

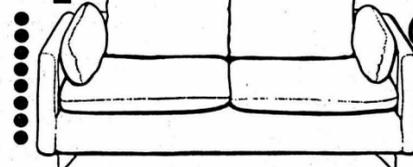
Décrochez...

Aujourd'hui et jusqu'à samedi chez IKEA: Grande foire du printemps.

Juste à la sortie Aubonne - Allaman de l'autoroute Lausanne - Genève

Pour notre premier printemps on va vous faire des fleurs impossibles. Des offres à vous couper le souffle. A ne pas manquer. Et en

- plus on fait la foire. Avec un
- marché formidable, des jeux, des
- spectacles, des concours et des tas
- de prix à gagner.



290.-

BIALITT. Canapé 2 places. Velours côtelé 100% coton. Beige. Long. 178 cm, prof. 85 cm, haut. 65 cm. 130 pièces disponibles.



IKEA. Pensé pour ceux qui pensent.



Voyages CFF
 Samedi 22 mars
 Train spécial
 Voyage exceptionnel à prix réduit
Rapperswil 26.-
 Visite possible du zoo KNIE 22.-

Dimanche 30 mars
Dans la campagne lucernoise 45.-
 Train et car 36.-

Samedi et dimanche 5 et 6 avril
Lyon - Gorges du Doux 200.-
 Train du Vivarais 190.-

Dimanche 6 avril
 Train spécial
A la recherche du lapin de Pâques 58.-
 Train et car postal 44.-

Dimanche 13 avril
 Une des traditions de l'Emmental
Buffet campagnard 63.-
 Train et repas compris 55.-

* Prix avec abonnement pour demi-billets.

Programme détaillé, inscriptions et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures.

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 41 14

A la découverte d'une ville suisse par le train
 Maintenant 14 villes
 Week-end tout compris des Fr. 65.-
 Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages.

A louer à Renan
appartements
 4½ et 3½ pièces, tout confort.
 Tél. (039) 63 15 07.

PETITES ANNONCES

ou tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)
 à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

2 ROUES MORRIS Mini, avec pneus Firestone, Fr. 50.- les deux. Tél. (039) 26 01 71.

PENDULE JAPY, avec cloche, époque fin 18e siècle, tél. (039) 26 72 36 heures repas.

REMORQUE pour moto à multiples usages. Neuve, servie 2 fois. Prix très intéressant. Tél. (039) 23 42 91, aux heures des repas.

RÉPONDEUR AUTOMATIQUE Emo 2000. Tél. (039) 26 97 51 heures des repas.

Demandes à acheter

POUPÉES, POUPONS, achetés dès 100 fr. pour créer musée. Egalement tous jouets, objets, accessoires, même miniatures. Avant 1930. Mme Forney, tél. (039) 23 86 07. Déplacements.

TABLES, chaises et meubles de jardin sont recherchés. Tél. (039) 23 50 14.

Chambres à louer

MEUBLÉE indépendante, bain. D. Schaeffer, Parc 11, tél. (039) 23 73 34.

LE LOCLE

Demandes à acheter

TRAINS MARKLIN, Hag et Buco, écartements H0 et 0. Tél. (039) 31 33 82.

A vendre

BAS PRIX sommiers, matelas, buffet de service et divers. Tél. (039) 31 88 34.

HOTEL DE LA COURONNE

Rôtisserie-Pizzeria
LES BOIS
 Tél. 039/61 12 36

vous propose tous les jours:

- ses grillades à midi et le soir de 19 h. à 23 h. avec toutes les grillades: salades à discrétion

- ses pizzas de 19 h. à 23 h. et sur commande aussi à midi

tous les dimanches:

- ses poulets frais du pays rôtis à la cheminée.

Fermeture le jeudi
 Se recommandent: Mme et M. Chappuis.

Cherchons **manœuvre** machiniste solide et stable, ayant travaillé dans la menuiserie accepté. Bons gains. Tél. (039) 22 18 74.



Variations pour une fête de Pâques
 Sur le thème de l'œuf, quelques suggestions qui feront votre joie et celle de vos proches. ABM vous souhaite de Joyeuses Pâques!



- Articles en verre opale: 6.-
- Porte-bougies: 17.-
- Boîte, forme poule: 7.-
- Boîte, forme coq: 12.-
- Coupe: 14.-
- 6 bougies, forme œuf, en boîte à œufs: 5.-
- Articles en céramique, peints à la main, jaune/brun: 2.-
- Poivrier: 3.-
- Salière: 4.-
- Coquetier: 4.-
- Coupe, forme poule: 4.-
- Œuf en albâtre: 3.-

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

ligue suisse contre la vivisection
 schweizer liga gegen vivisektion
 lega svizzera contro la vivisezione

déléguée régionale: I. Guinand
 tél. (039) 23 77 10

EXPOSITION
 Information, documentation, diapositives sur le problème de la vivisection.
 Invitation cordiale aux amis et défenseurs des animaux.
 22 et 23 mars dès 9 h. à la halle aux enchères, rue Jaquet-Droz 23.

LA PREUVE PAR L'ACTE
 Communalisation des T.C.
 Le tarif des bus a augmenté. Les T.C. sont une compagnie privée, aussi les décisions sont prises par un Conseil d'Administration. Les élus au Conseil général n'ont pas à se prononcer à ce sujet.
 Le POP a proposé, le 31 janvier dernier, de communaliser les T.C. Par ce moyen, les conseillers généraux pourront, à l'avenir, définir la politique des transports de notre ville ainsi que leurs tarifs.
 La population pourra faire valoir ses droits par le référendum et l'initiative.
 «... Augmentation de la vitesse commerciale, en baisse continuelle, manque à gagner, développement prioritaire des transports en commun, politique attractive des tarifs, sont des choix importants concernant l'ensemble de la population, les non-utilisateurs comme les usagers (...). Communaliser les bus, c'est améliorer la démocratie...»
 Procès-verbal No 47. Déclaration de G. Berger au Conseil général du 31 janvier 1979.
 G. Berger

Cartes de visite
 Imp. Courvoisier SA

A vendre **PEUGEOT 304 S Coupé**
 très bon état, expertisée, année 1973. Pneus été/hiver. Prix: Fr. 2 800.-
 Tél. (039) 26 90 73 heures des repas.

A remettre, au centre ville **PETIT CAFÉ**
 Faire offres sous chiffres 87-343 aux Annonces Suisses SA, ASSA, case postale, 2001 Neuchâtel.

A VENDRE **MOTO CROSS**
 Husqvarna 250, modèle 79, neuve jamais roulée. Prix très intéressant.
 Tél. (039) 23 42 91 heures des repas.

LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

A louer au Locle **LOCAL**
 bien situé. Convient pour atelier ou salle de cours. Libre pour date à convenir.
 Tél. (039) 31 15 03

RÉOUVERTURE DU AGASIN DU ONDE
BOURNOT 25 LE LOCLE
 le vendredi 21 mars à 16 heures

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!
Emma Nils
 méthode naturelle d'AMINCISSEMENT en 4 jours consécutifs
 EN EXCLUSIVITÉ POUR LE LOCLE **INSTITUT JUVENA**
 J. Huguenin, esthéticienne diplômée
 Impasse du Lion-d'Or
 LE LOCLE
 Tél. (039) 31 36 31

OCCASIONS
 Chez nous: grand choix de marques et de modèles.
GARAGE DU RALLYE - LE LOCLE
 DISTRIBUTEUR OPEL - A. DUMONT

OPEL Kadett 1200 S	1976	40 000 km
OPEL Ascona 1600 S	1977-09	29 000 km
OPEL Rekord Star 2000	1976	45 000 km
ALFA-ROMEO Berlina 2000	1976	47 000 km
CITROEN GS Club 1220	1975	35 000 km
FIAT Break 131	1976	65 000 km
FIAT 132 GLS	1979	7 000 km
FORD Escort L	1977	20 000 km
SIMCA 1100 S	1975	50 000 km
VOLVO 343	1977	44 000 km

Service de vente: P. Demierre
 Tél. (039) 31 33 33

Les occasions de qualité du distributeur Opel.

L'exclusivité dans la classe moyenne

Volvo 343 Blue Special



● Beaucoup l'attendaient: une Volvo 343 en exécution spéciale. exclusivité dans la classe moyenne, en nombre limité ● Dans un nouveau bleu métallisé avec bandes latérales ● Glaces teintées ● Spoiler frontal ● Enjoliveurs de roues ● Siège du conducteur réchauffé électriquement ● Lave-essuie-phares ● S'y ajoutent tous les avantages éprouvés de la version normale: ● Le moteur de 1397 cm³ développant 70 ch ● La boîte manuelle sportive ● Le coffre variable offrant 1200 litres de place et d'espace ● Le système transaxle avec la répartition des masses sportivement idéale ● Le confort au-dessus de la moyenne ● La fiabilité et la qualité - et, évidemment, la sécurité

dynamique typique à Volvo. De plus, un Volvo-tuning-kit permettant d'augmenter la puissance du moteur à 83 ch est disponible auprès du concessionnaire Volvo.
La Volvo 343 Blue Special coûte Fr. 14 600.- seulement. That's special.

VOLVO

Haute sécurité dynamique.

● Passer chez nous pour y admirer la Volvo 343 Blue Special et l'essayer:

2300 La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura S.A. - 117, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 14 08

2105 Travers: Garage Touring, M. Serge Antifora - Tél. (038) 63 13 32

1951  1980
Bolzoui
TAILLEUR POUR DAMES & MESSIEURS

Avenue Léopold-Robert 73 - Tél. (039) 23 25 54
La Chaux-de-Fonds

Par un travail soigné, le vêtement exécuté individuellement d'après vos mesures exactes sera l'expression de votre personnalité.

Il vous donne aisance et assurance.

Confection sur mesure industrielle pour dames et messieurs.

Belle collection de tissus en magasin.

OFFRES D'EMPLOIS

CR SPILLMANN SA
La Chaux-de-Fonds

désire engager des

JEUNES GENS ET JEUNES FILLES

sortant de scolarité pour leur assurer
UNE FORMATION COMPLÈTE
DE POLISSEUR
sur boîtes de montres or, acier et métal.

Bon salaire et avantages sociaux.

Se présenter à la rue du Parc 119, 2e étage ou tél. au 039/22 34 49



Le Centre
«LES PERCE-NEIGE»
aux Hauts-Geneveys, cherche

UNE FEMME DE MÉNAGE à mi-temps

Faire offres à la Direction Centre
«Les Perce-Neige», 2208 Les
Hauts-Geneveys, tél. (038)
53 41 41



Garages + Constructions
Toutes dimensions et exécutions pour dépôts et locaux universels! Selon désir, isolés/chauffables, avec portes, fenêtres, auvents etc. Nous construisons en béton, Eternit, acier et bois. Pour montage soi-même ou rendu clé en main! Demandez nos prospectus gratuits!

Uninorm SA
1018 Lausanne ☎ 021/37 37 12 • 5623 Boswil ☎ 057/7 44 66

uninorm

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

Articles de marque à prix ABM!

BADEDAS bain de mousse avec bon pour une boîte crèmesdas 500 ml **8.50**

ODOL eau dentifrice 85 ml **3.90**

8 x 4 deo stick 40 g **3.20**

8 x 4 roll-on 50 ml **2.90**

Pacific savons 2 x 150 g **1.80**

ABM
Spezial special speciale

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

Les événements de Cortébert devant les Chambres fédérales

M. Kurt Furgler condamne, explique, rassure

Au Conseil national, hier: le Jura. Une fois de plus. La déclaration faite par le conseiller fédéral Kurt Furgler devant l'Assemblée fédérale, en début de matinée, a provoqué un vaste débat. C'est l'agrarier bernois Werner Martignoni, président de la délégation du gouvernement bernois pour les affaires jurassiennes qui a ouvert les feux. Un gouvernement bernois qui n'a pas échappé à la critique, même pas à celle du Conseil fédéral. Mais les plus rudes mots, c'est le Rassemblement jurassien qui a dû les encaisser. Quoi qu'il en soit, le Conseil fédéral ne changera rien à sa politique

Longtemps absent du Parlement fédéral, le gouvernement bernois y a retrouvé sa voix et son poids, à la faveur des dernières élections. Aussi a-t-on assisté hier - fait inédit - à un dialogue sur la place publique entre deux hommes qui ne négocient habituellement que derrière des portes closes: MM. Kurt Furgler et Werner Martignoni.

De notre réd. parlementaire à Berne: Denis BARRELET

Le premier reproche au gouvernement bernois, son communiqué de presse du 13 mars dans lequel il se déclarait incompetent pour damer le pion au Rassemblement jurassien. En Suisse, explique M. Furgler, il appartient au premier chef aux cantons de garantir sur leur territoire l'exercice des libertés fondamentales et d'assurer l'ordre et la tranquillité. La Confédération ne peut intervenir qu'à partir du moment où un canton n'est plus à même de remplir son devoir ou si la sécurité de la Suisse est directement compromise. Ce n'était pas le cas à Cortébert.

Autre grief de M. Furgler à l'adresse du gouvernement bernois, mais très prudemment enveloppé dans mille réserves: celui de ne pas avoir fait intervenir sa police plus tôt, alors qu'il avait renoncé, d'accord avec le Conseil fédéral, à interdire l'Assemblée du Rassemblement jurassien.

POURQUOI AUCUN CRI D'INDIGNATION ?

Réponse de M. Martignoni: le canton de Berne a assumé ses responsabilités constitutionnelles. Il n'a jamais été question pour lui de s'y dérober. Mais - et c'est ce que le gouvernement bernois entendait souligner - l'action du Rassemblement jurassien est dirigée à partir du canton voisin. Ni le domicile du président, ni le siège social ne peuvent le cacher. Cette action vise à l'intimidation des Jurassiens bernois. Si notre état de droit est trop faible pour défendre une région menacée par des ingérences de l'extérieur, il faut créer des moyens rendant la garantie de l'intégrité des cantons par la Confédération plus visible, plus palpable.

Car, demande M. Martignoni, que doit-on penser d'un Etat fédéral qui tolère l'organisation à partir d'un canton voisin, avec l'appui verbal des membres du gouvernement, d'une guerre d'usure faite de provocations et d'injures? Que doit-on penser d'un Etat fédéral qui admet que des troupes paramilitaires de casseurs fassent leurs apparitions? Ces troupes n'ont pas été mises sur pied en vue de l'assemblée de Cortébert, affirme le représentant du gouvernement bernois, elles existent depuis des années. Rien que leur existence répand parmi la population crainte et insécurité. Pourquoi le peuple suisse n'est-il pas traversé par un cri d'indignation? Non, un tel cri

ne s'élève que quand les victimes commencent à se défendre avec des moyens inappropriés...

L'exercice des droits fondamentaux ne doit pas connaître de restrictions d'ordre géographique? M. Martignoni est bien d'accord là-dessus avec M. Furgler, dans le principe. Mais lorsque celui venu de l'extérieur pour exercer sa liberté de réunion fait preuve d'une agressivité intolérante, peut-on s'étonner de certaines réactions? Les séparatistes habitant le Jura bernois, eux, n'ont aucune peine à y organiser des manifestations, affirme M. Martignoni, chiffres à l'appui.

MODÉRATION ANTISÉPARATISTE

Dans la discussion, on verra trois camps se former.

Le camp pro-bernois d'abord, avec par exemple le socialiste de St-Imier M. Francis Loetscher, pour qui une assemblée telle que celle de Cortébert met en cause les fondements du fédéralisme et qui réclame, sans les préciser, de nouvelles dispositions légales. Avec la présidente du groupement féminin de Force démocratique, la radicale Geneviève Aubry qui demande depuis quand une assemblée de paisibles délégués se fait accompagner d'une troupe de guérilla casquée et armée à l'image des grenadiers, au point que certaines personnes les ont confondus. Avec le président de Force démocratique, le radical Marc-André Houmard, qui accuse les Béliers d'avoir mis le feu aux poudres.

Ces antiséparatistes sont assez à l'aise, dans ce débat, n'ont-ils pas tout fait pour dissuader leurs troupes de répondre aux provocations, dimanche?

Ils trouveront des alliés un peu confortables en la personne de l'agrarier argovien Hans Roth et du nationaliste bernois Valentin Oehen, qui ne sont pas loin de penser que la création du canton du Jura fut une profonde erreur. Et le radical lucernois Kaspar Meier ira jusqu'à suggérer l'interdiction pure et simple du Rassemblement jurassien.

UN ANCIEN BÉLIER PARLE

Deuxième camp: celui des séparatistes. Depuis quand l'usage des libertés démocratiques est-il une provocation et un manque de tact, demande le socialiste autonome Jean-Claude Crevoisier? Sans Cortébert, le peuple suisse n'aurait jamais su que les libertés fondamentales dans le Jura-Sud ne sont pas garanties. Et M. Crevoisier de stigmatiser la passivité de la police bernoise. Lorsque la police ne fait pas son travail, dit-il, les citoyens sont malheureusement tentés d'assurer eux-mêmes leur défense.

Le chrétien-social indépendant Gabriel Roy, lui, se vante d'avoir été à la tête des Béliers qui, il y a douze ans, firent irruption dans la salle du Conseil national. Il fait le procès de l'additif bernois de 1970 qui conduisit à l'irlandisation du Jura.

«Le 16 mars 1975, qui a vu se briser mille ans d'histoire commune, est aussi un anniversaire pour nous séparatistes», poursuit M. Roy «alors, ne dites pas qu'en choisissant pour notre assemblée cette date et un hôtel qui appartient à notre mouvement, nous soyons tombés dans la provocation. On ne l'a pas dit des Soleurois qui sont allés en masse à Laufen faire de la propagande pour leur canton, l'autre dimanche.»

Les séparatistes peuvent compter sur la sympathie du Zurichois Andreas Herzog (poch) qui distingue au sein du Rassemblement jurassien un grand souffle progressiste. Cela lui vaut une sèche réplique du socialiste lucernois Anton Muheim, qui dénonce les théories ethniques du RJ, proches parentes des théories en vogue dans les années trente.

Ce qui nous conduit dans le troisième camp, appelons-le le camp des sages extérieurs au conflit. Andreas Gerwig, socialiste bâlois, et Claude Bonnard, libéral vaudois, en sont les figures de proue. Le premier conseille au gouvernement bernois d'être plus réfléchi et plus souverain, aux Jurassiens de renoncer à des provocations qui, en fin de compte, nuisent à leur canton. Le second estime que le gouvernement jurassien ne pouvait pas aller jusqu'à un ferme désaveu du RJ. Reste à savoir si la police bernoise, elle, a correctement exécuté le plan de son gouvernement.

LE RJ ? IMPOSSIBLE DE L'INTERDIRE

Il appartient au conseiller fédéral Furgler de clore le débat. Sur un ton aigre-doux, il rappellera à M. Roy qu'il fut lui, Furgler, à la tête du commando des députés qui évacuèrent les Béliers de la salle du Conseil national. «A l'époque,

M. Roy, j'avais honte pour vous.» Aux deux députés séparatistes, il suggère de revoir leurs notions de droit constitutionnel, afin que cesse la stérile mise en cause de l'additif bernois de 1970, «dont on ne peut pas accepter seulement les parties qui vous plaisent.»

Le dimanche chaud de Cortébert? L'assemblée du RJ était une provocation doublée d'un manque total de tact. Dommage que les milieux pro-bernois se soient laissés provoquer. Des événements de ce genre ne doivent pas se répéter, si nous voulons éviter la destruction de ce qui a été durement édifié ces dernières années.

Il n'y a pas lieu de se décourager, ni de se résigner, ajoute M. Furgler, en faisant allusion au processus d'érosion qui se manifeste au sein du RJ. Les conversations tripartites se poursuivront. C'est dans ce cadre que le Conseil fédéral rappellera aux cantons du Jura et de Berne les engagements pris de tout mettre en œuvre pour que les organisations parapolicieres cessent leur activité illégale.

La requête bernoise visant à compléter l'article 5 de la Constitution fédérale d'une disposition pénale et la proposition jurassienne de mettre sur pied une Commission d'enquête seront étudiées lors des entretiens tripartites. En tout cas, le Conseil fédéral n'admettra jamais que le nouveau canton soit cet Etat de combat réclamé par les délégués du RJ.

Interdire le Rassemblement jurassien? Impossible! Son but qui est de modifier des frontières, d'agrandir un canton, n'est pas illicite. Seuls les moyens peuvent éventuellement l'être, auquel cas il y a lieu de recourir aux voies juridiques habituelles. «La population du Jura bernois doit se résoudre à vivre avec ce mouvement. Il faut le lui dire, car sinon on crée des illusions.»

Il est une autre chose que M. Furgler souhaite dire à cette population. C'est que la Confédération n'assiste pas passivement à ce conflit, privée de moyens. Simplement, elle respecte le principe de la subsidiarité, qui veut que ce soit le canton qui est responsable du maintien de l'ordre.

D. B.

Adhésion à l'ONUDI

Par ailleurs le Conseil national a décidé, hier après-midi, que la Suisse adhérerait à l'Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel (ONUDI). En fait, elle est membre de cette organisation depuis 13 ans, mais une nouvelle adhésion a été rendue nécessaire par le statut d'institution spécialisée que s'est donnée l'ONUDI pour devenir indépendante en matière budgétaire et opérationnelle. Acceptée par 87 voix contre 2, l'entrée de la Suisse à l'ONUDI n'aurait pas créé de difficulté si le Bernois Valentin Oehen, de l'action nationale, n'avait pas proposé un refus de l'entrée en matière. C'est pour des raisons écologiques - le développement industriel à tout prix n'est pas une bonne chose pour notre environnement - et de coopération technique - il vaut mieux aider les pays du tiers monde à développer leur agriculture - que le député Oehen s'oppose au projet. Mais il a été battu par 87 voix contre 2.

Le Conseil des Etats a pris acte des intentions gouvernementales

L'Etat et le Parlement au centre des critiques

Après avoir entendu des orateurs apporter leurs critiques aux lignes directrices et au plan financier de législation présentés par le Conseil fédéral, le Conseil des Etats, en prenant acte de leurs contenus, a mis le point final aux débats parlementaires autour des deux documents essentiels auxquels vont pouvoir se référer, quatre ans durant, le gouvernement, l'Administration fédérale et les Chambres. Le Conseil des Etats a ensuite adopté sans discussion ni opposition la modification de la loi sur la péréquation financière entre les cantons.

Sur la liste des orateurs de la veille, il restait quatre inscrits au sujet des grandes lignes de la politique gouvernementale et du plan financier de la législation. Chacun avait des considérations critiques à présenter, qui allaient de la demande de réduire davantage l'appareil de l'Etat à l'exigence de n'entreprendre de nouvelles activités que si leur financement était assuré ou d'autres tâches diminuées.

M. Donzé (soc-GE) esquissa les réformes urgentes rendues aléatoires par les limitations nombreuses qu'on veut imposer à l'Etat central: contrôle des prix, protection des locataires contre les résiliations abusives, développement des transports publics, lutte contre la fraude fiscale, contre le gaspillage, protection de l'environnement sont tous des postulats urgents où l'on ne saurait tolérer que l'Etat reste passif. Il y a encore, au surplus, trop d'inégalités régionales. Ni la participation accrue des travailleurs aux décisions dans les entreprises, ni la révision du droit d'actionnaire, ni la protection des consommateurs, ni la charte sociale ne créeraient des dépenses nouvelles pour la Confédération. Or il n'en est pas question dans la liste des priorités présentes.

UN MINIMUM D'ENTENTE

M. Affolter, (rad-SO) déplora vivement l'accueil mitigé que le débat parlementaire sur le programme gouvernemental a trouvé dans l'opinion publique. Il constata que l'énorme masse des tâches à accomplir qui se dégage de la liste des priorités, devrait obliger les partis gouvernementaux à trouver un programme commun minimum sur lequel on se serait mis d'accord. Mais les groupes politiques des partis gouvernementaux n'y sont pas parvenus. Le débat doit-il donc déboucher sur rien d'autre qu'un bazar de banalités? Le Parlement ne sort guère grandi de cette épreuve.

«GOUVERNER BIEN MAIS GOUVERNER PEU.»

M. Chevallaz, Président de la Confédération, se montra moins sévère que les esprits critiques de la Chambre Haute. Il pense qu'il faut gouverner bien, mais gouverner peu et améliorer la qualité des prestations, devant les résultats décevants des interventions trop marquées de l'Etat dans le passé. Les doigts lourds et maladroits de l'administration et l'imagination de ses technocrates ont souvent ralenti, sinon étouffé, l'économie. La Confédération doit s'ingénier à corriger les inégalités entre cantons et

entre citoyens. L'appel à alléger l'appareil administratif a été entendu, mais il faut songer aussi que des tâches nouvelles exigent des solutions sur le plan de l'énergie, de la sauvegarde du milieu vital, de l'aide au tiers et au quart monde, du renforcement de la politique de sécurité et pour combler les lacunes de notre défense.

- par Hugues FAESI -

M. Ritschard, conseiller fédéral parla lui aussi haut et clair: en prenant acte du plan financier, le Parlement accepte un certain engagement et doit être prêt, au moins, à débattre des propositions futures du gouvernement et non pas les refuser d'emblée sans même en connaître le contenu. Le chef des Finances fédérales a aussi constaté qu'on ne saurait tolérer la croissance inconsidérée de la dette publique. Le plan financier qu'il présente ne permet certes pas de construire des châteaux en Espagne, mais il tend à la mise en ordre des finances qui doit ouvrir la voie à une reconduction de l'actuel régime.

Arrivé au bout du débat, le Conseil des Etats prit acte, sans vote formel, des intentions gouvernementales, mettant ainsi un point final aux discussions parlementaires à ce sujet.

L'ASSASSIN D'UNE BALOISE SE CONSTITUE PRISONNIER

L'assassin de Mme Nelly Sanitz, poignardée lundi à Bâle, s'est rendu à la police allemande à Fribourg-en-Brigau. Il s'agit d'un adolescent de moins de 16 ans, qui, suspecté dès le début de l'enquête, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international. La procédure d'extradition est en cours. Vu son jeune âge, l'identité de l'assassin n'a pas été révélée.

ballade sous la pluie



Vous ne craignez pas les gibouilles dans ce ravissant manteau de pluie au capuchon doublé carreaux, pratique et confortable en toute occasion.

Notre réclame

198.-

La maison du tricot

La Chaux-de-Fonds 53, avenue Léopold Robert 22 26 73

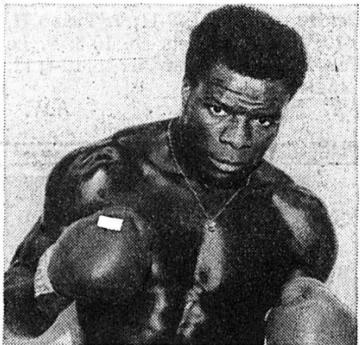
Lausanne Genève Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Fribourg

Grand meeting international de boxe prof. 8 x 3 min.

Angulo RUFFINO

champion de France amateur 1978

opposé à...



Mousse MUKANJO champion du Zaïre

Venez les applaudir

VENDREDI 28 MARS à 20 heures

à la Maison du Peuple

avec la sélection romande opposée à la sélection de Franche-Comté (équipes de Sochaux et Pontarlier)

Location: Bar Le Rallye, chez «Minet» et Naville & Cie, Serre 81

P 7461

Avalanches meurtrières en Valais Un skieur tué, son camarade sain et sauf

Deux skieurs ont été emportés hier par une avalanche dans la région de Satarmâ au-dessus d'Arolla. L'un des hommes a réussi à se dégager de lui-même et est sain et sauf. Son camarade resta près d'une heure enseveli sous la masse. Lorsque les sauveteurs le découvrirent il avait déjà cessé de vivre. Sa dépouille a été descendue dans la vallée par un hélicoptère des Glaciers. Il s'agit d'un Vaudois dont l'identité n'a pas été révélée encore, sa famille n'ayant pas été avertie.

CAMBRIOLAGES MACABRES A LAUSANNE

Des journaux ont fait état de vols de bijoux commis sur des cadavres, au centre funéraire de Montoie, par un employé de celui-ci. Une procédure judiciaire étant en cours, la municipalité de Lausanne se borne à relever que l'affaire date du début de juillet dernier et que, dès lors, l'employé en cause a été suspendu. Il a donné sa démission peu après. En même temps qu'étaient prises les mesures administratives nécessaires, la direction de police de la ville a demandé l'ouverture d'une enquête pénale afin que toute la lumière soit faite sur ce cas.

DRAME PASSIONNEL DANS LES GRISONS

Selon un communiqué du juge d'instruction de Coire, un drame sanglant, qui s'est déroulé mardi soir vers 22 heures dans la localité de Tamins (GR), a entraîné la mort de deux personnes. Une

femme âgée de 27 ans a été abattue dans son appartement par son ancien ami. Celui-ci, âgé de 30 ans, a tiré plusieurs coups de feu sur la jeune femme, avant de retourner l'arme contre lui et de se donner la mort. Le juge instructeur a ouvert une enquête pour tenter d'élucider les circonstances du drame.

ATTERRISSAGE FORCÉ PRÈS D'INTERLAKEN

Un ennui technique a obligé le pilote d'un hélicoptère du type Alouette 3 à faire un atterrissage forcé hier aux environs de midi, dans la région de Wilderswil près d'Interlaken. Très habilement le pilote a réussi à poser sa machine sur un petit pré, au milieu des habitations et tout près d'un hôtel. La machine a été endommagée mais le pilote et ses trois passagers sont indemnes, indique le communiqué publié hier après-midi par le DMF. (ats)

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Plein succès du concours du Ski-Club, à Pouillerel

Francis Schneeberger a réalisé le meilleur total

Cette année, le Concours du Ski-Club était rehaussé par la présence des meilleurs OJ de Suisse. La Fédération avait en effet demandé aux actifs organisateurs d'autoriser ces espoirs

du saut helvétique à prendre part à cette épreuve. C'est dire si le tremplin de Pouillerel garde sa valeur technique. Durant toute la journée de samedi, les fervents du saut à ski ont

ainsi eu l'occasion de suivre de très bonnes performances. A l'issue de cette journée, malheureusement boudée par le soleil, les résultats ont été proclamés au chalet de Cappel où la joie des participants était évidente.

Si les performances ont été plus que satisfaisantes, il convient de souligner l'excellent total obtenu par le junior chaux-de-fonnier Francis Schneeberger qui a nettement distancé les autres concurrents.

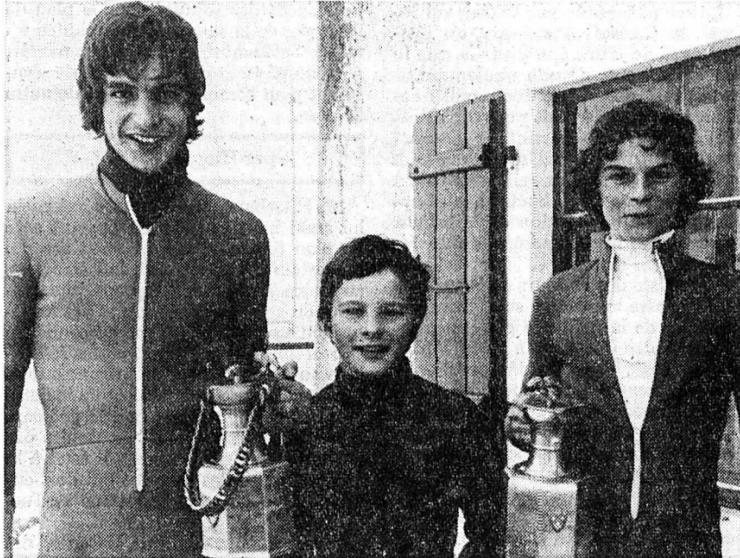
RÉSULTATS

Juniors et seniors: 1. Francis Schneeberger, La Chaux-de-Fonds (46 et 46 m.), 234,3 points; 2. Michel Robert, La Chaux-de-Fonds (43-44), 220,3 pts; 3. Patrice Ryter (46,5-48, plus long saut de la journée), 219,8 pts; 4. Stephan Vouillamoz, Le Brassus, 219,8 pts; 5. J.-C. Thelin, Vaulion, 209,3 pts.

OJ I: 1. Stephan Rochat, Lausanne (31-32), 127,2 pts; 2. Daniel Hinwil, 101,5; 3. Antoine Robert, La Chaux-de-Fonds, 98,1.

OJ II: 1. Richard Robert, La Sagne (44,5-41), 210,2 pts; 2. Peter Rickenbach, Rot-Goldau, 202,8; 3. Hans Bachle, Marbach, 183,8.

OJ III: 1. Michel Gehri, Berne (43-45), 224,7; 2. Fabrice Piazzini, Le Brassus, 217,2; 3. Gérard Balanche, Le Locle, 215,4 pts. Pic



Lors de la remise des prix, de gauche à droite, Francis Schneeberger, La Chaux-de-Fonds; Alain Wirth, Le Locle et Gérard Balanche, du Locle. (Photo Bernard)



Le Derby jurassien de patinage, à Yverdon Cinquième succès des Chaux-de-Fonniers

Pour la 5e fois consécutive, le Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds enlève le trophée jurassien avec 134 points devant Yverdon 122, Ajoie 85, Le Locle 51 et Moutier 50. Ce derby est une épreuve où peuvent se mesurer les jeunes espoirs des divers clubs du Jura.

Dans la catégorie des Minimes, grâce à un magnifique programme libre, Yael Queroub remporte la 1re place devant sa camarade de club Peggy Chalou, qui elle, doit sa 2e place à la qualité de ses figures. Chez les garçons, très bon travail de Dominique Valentin. Dans la catégorie Cadets, Brigitte Cattin se classe seconde pour l'excellente qualité de ses sauts et la présentation de son programme.

Dans la catégorie Juniors, c'est Sylvie Willemin qui l'emporte de haute lutte tout d'abord pour ses très belles

figures imposées et grâce aussi à ses quatre différents doubles sauts dans son programme libre, démontrant ainsi la régularité de son patinage.

Séverine Vuitel enfin, remporte une très belle 3e place amplement méritée, par son charme sur la glace et un programme sans faute. Le club démontre ainsi une fois de plus sa très belle vitalité en plaçant toujours ses patineuses aux premières places.

CLASSEMENT FINAL

Cat. Minimes filles: 1. Yael Queroub, 80,85 points; 2. Peggy Chalou, 77,6; 3. Isabelle Greber, 72,40.

Cat. Minimes garçons: 1. Dominique Valentin, 70,05 points.

Cat. Cadets: 2. Brigitte Cattin, 84,95 points.

Cat. Juniors: 1. Sylvie Willemin, 88,15 points; 2. Séverine Vuitel, 85,55.

Aubaine pour les organisateurs du Tour de Romandie

Bernard Hinault et son équipe au départ

On connaît depuis quelques jours le parcours complet et détaillé du 34e Tour de Romandie. Il est temps dès maintenant de passer au chapitre qui concerne la participation à la 34e édition de l'épreuve qu'organise l'Union cycliste suisse avec la participation d'un journal genevois.

Cette participation n'est pas encore définitivement arrêtée. On peut cependant déjà prévoir que l'on aura au départ, le mardi 6 mai au Centre commercial de Meyrin près de Genève, 13 ou 14 équipes de six coureurs chacune. Et que l'un des efforts des organisateurs devrait permettre d'avoir une vingtaine de coureurs suisses parmi les 78 à 84 coureurs qui seront au départ.

Pour l'instant, des pourparlers sont encore en cours avec quelques équipes étrangères, mais parmi les premiers engagements définitifs figure celui de

l'équipe Renault - Gitane - Campagnolo qui prendra part au Tour de d'Italie.

C'est l'ancien champion Cyrille Guimard en personne qui dirigera l'équipe à la tête de laquelle on aura Bernard Hinault, le vainqueur des deux derniers Tours de France, premier la saison dernière du Super Prestige Pernod, vainqueur du Grand Prix des Nations, du Tour de Lombardie, etc... Voici les coureurs annoncés par Guimard:

Vingt coureurs dans le cadre olympique suisse

Dix pistards et dix routiers ont été retenus par le comité national du cyclisme pour faire partie du cadre olympique. Les premières manifestations qualificatives auront lieu dès le mois d'avril. Six réunions à l'étranger sont prévues pour les pistards, en plus des championnats suisses. Les routiers auront la possibilité de décrocher leur sélection définitive au cours de dix épreuves par étapes et de trois courses d'un jour. Composition du cadre olympique:

Route (y compris course sur route par équipes): Kilian Blum, Andreas Burghold, Rocco Cattaneo, Kurt Ehrensperger, Gilbert Glaus, Jean-Marie Grezet, Urs Groebli, Jurg Luchs, Peter Schaer, Richard Trinkl.

Piste: Walter Baumgartner, Robert Dill-Bundi, Urs Freuler, Daniel Girard, Max Hurler, Heinz Isler, Hans Kaenel, Félix Koller, Hans Ledermann, Hansrudi Maerki.

Bernard Hinault, Bernard Becaas, Jean Chassang, Lucien Didier (champ. du Luxembourg), Pierre-Raymond Villemane. Le sixième coureur sera désigné ultérieurement.

Football: une prise de position de Lucio Bizzini

Président de la Fédération des joueurs, capitaine de l'équipe suisse, Lucio Bizzini prend nettement position à la veille de l'assemblée de la ligue nationale qui décidera d'un nouveau mode de championnat.

Le défenseur servettien se déclare partisan d'une ligue A composée de 16 équipes: «Cette formule n'est pas la panacée mais elle est la moins mauvaise. Elle favorise l'éclosion de jeunes talents et l'esprit de régionalisation. Je pose une question: «Avec le maintien d'un championnat à 12 équipes, Sion serait peut-être aujourd'hui en ligue B en compagnie de Lucerne. Le football suisse tout entier n'aurait-il pas été le grand perdant? Quel que

soit le nombre des équipes engagées, il y en aura toujours une ou deux qui apparaîtront trop faibles. Le public a besoin de changement. Il montre une certaine lassitude devant une trop grande répétition des mêmes affrontements.»

Mieu placé que quiconque pour saisir l'intérêt de l'équipe nationale, Bizzini affirme: «Le tour final joue un rôle néfaste sur le rendement de la sélection. Les joueurs, appelés à disputer des matchs pratiquement tous les trois jours, sont concentrés en priorité sur leurs obligations envers leurs clubs. Or c'est souvent à cette période que la Suisse livre des rencontres internationales importantes.»

A propos de la ligue B, le porte-pa-

role de la Fédération des joueurs précise: «Un championnat à 16 équipes constitue l'esquisse d'un passage progressif vers la régionalisation. Les clubs de ligue B, je crois, ont fait des expériences positives avec cette formule de seize.»

ARBITRES POUR LES DEMI-FINALES DE LA COUPE

L'ASF a désigné les arbitres suivants pour les deux matchs des demi-finales de la Coupe de suisse:

Bruno Galler (Kirchdorf) Neuchâtel Xamax-Young Boys.

Rudolf Renggli (Stans) Sion-Servette. Ces rencontres auront lieu le lundi de Pâques 7 avril.

Aemisegger contraint d'abandonner le sport

Le Zurichois Hansjoerg Aemisegger, champion suisse sur route, a été contraint de mettre un terme à sa carrière. Il est âgé de 28 ans. Au cours des premières épreuves de la saison, il a souffert de vives douleurs dans les jambes, ce qui l'a incité à se soumettre à un examen médical très poussé. Cet examen a abouti à son renoncement immédiat au sport cycliste. En 1977 déjà, Aemisegger avait dû observer une longue pause à la suite d'ennuis de circulation du sang.

Sa place au sein du groupe sportif de René Franceschi devrait être prise par le Genevois Serge Demierre.

Boxe: protestation du manager d'Antuofermo

Tony Carione, manager de l'Italien Vito Antuofermo, ancien champion du monde des moyens, a déclaré à Las Vegas qu'il avait déposé une protestation officielle auprès du WBC et de l'EBU contre le pointage du juge britannique Roland Dakin à l'issue du championnat du monde qui a opposé son poulain au Britannique Alan Minter.

Les trois juges de ce combat très équilibré avaient les pointages suivants: 144-141 en faveur de Minter pour Charles Minker (EU). 145-143 en faveur d'Antuofermo pour Ladislav Sanchez (Ven). 149-137 en faveur de Minter pour Roland Dakin (GB). En fait, le pointage de Roland Dakin donnait 13 rounds à son compatriote contre un seul à Antuofermo (le 14e, au cours duquel Minter avait essuyé un knock-down) et un nul.

D'autre part, M. José Suleiman, président du WBC, a indiqué qu'au

cas où l'EBU ferait suite à la protestation du manager d'Antuofermo, Roland Dakin serait alors suspendu avec effet immédiat et qu'un match revanche Minter-Antuofermo serait organisé dans les 90 jours.

Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni - indépendamment les uns des autres - les prévisions qui se résument de la manière suivante:

		1	X	2
1. Bâle	— Chiasso	7	2	1
2. La Chaux-de-Fonds	— Young Boys	3	4	3
3. Lugano	— Neuchâtel Xamax	3	3	4
4. Lucerne	— Chênois	6	2	2
5. Servette	— Grasshoppers	4	4	2
6. Sion	— Lausanne	5	3	2
7. Zurich	— St-Gall	6	2	2
8. Aarau	— Bellinzzone	3	4	3
9. Baden	— Winterthur	3	3	4
10. Berne	— Wettingen	6	2	2
11. Bienna	— Kriens	5	3	2
12. Frauenfeld	— Nordstern	3	4	3
13. Fribourg	— Granges	5	3	2

Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football Timide reprise le week-end dernier en quatrième ligue

C'est bien entendu dans le Bas du canton que l'activité a repris en quatrième ligue. Elle a été presque totale dans les groupes I, III et IV, mais par contre dans les autres «régions» les renvois ont été nombreux. Fait à relever, le changement de leader dans le groupe IV où La Sagne IIa, vainqueur de Couvet II par 18-2 (!) a pris le commandement devant Les Ponts-de-Martel, cette dernière formation ayant deux points de retard, mais avec un match en moins. Voici les classements pour mémoire:

GROUPE I

1. L'Areuse Ia, 13 matchs et 23 points; 2. Bôle Ia, 13-19; 3. Buttes Ia, 13-18; 4. Comète Ib, 13-17; 5. Neuchâtel Xamax III, 13-16; 6. Espagnol

Ia, 13-15; 7. Serrières II, 13-12; 8. Auvier II, 12-10; 9. Colombier Ib, 13-9; 10. Corcelles II, 13-9; 11. Noiraigue I, 12-4; 12. Gorgier Ib, 13-2.

GROUPE II

1. Gorgier Ia, 13 matchs et 20 points; 2. Hauterive II, 13-20; 3. Saint-Blaise II, 13-20; 4. Béroche II, 13-19; 5. Salento I, 13-16; 6. Cortaillod Ib, 14-16; 7. Colombier Ia, 12-12; 8. Châtelard II, 13-12; 9. Bôle Ib, 13-11; 10. Espagnol Ib, 14-8; 11. Comète Ia, 13-2; 12. Chaumont Ib, 12-0.

GROUPE III

1. Cressier Ia, 12 matchs et 23 points; 2. Dombresson Ia, 12-17; 3. Chaumont Ia, 10-15; 4. Cortaillod Ia, 12-15; 5. Marin III, 12-12; 6. Pal Friul I, 12-12; 7. Lignières II, 11-9; 8. Helvetia II, 12-8; 9. Le Landeron II, 12-7; 10. Cornaux II, 11-6; 11. Cressier Ib, 12-4.

GROUPE IV

1. La Sagne IIa, 11 matchs et 21 points; 2. Les Ponts-de-Martel Ia, 10-19; 3. Saint-Sulpice I, 11-17; 4. Blue-Stars Ia, 11-16; 5. Fleurier II, 12-15; 6. Blue-Stars Ib, 11-9; 7. Travers II, 11-8; 8. Môtiers I, 11-6; 9. Couvet II, 12-6; 10. L'Areuse Ib, 11-5; 11. Buttes Ib, 11-0.

GROUPE V

1. Sonvilier Ia, 10 matchs et 18 points; 2. Coffrane I, 12-18; 3. Fontanemelon II, 10-16; 4. Les Brenets Ia, 11-14; 5. Les Geneveys s/Coffrane II, 12-14; 6. La Chaux-de-Fonds II, 9-11;

7. Les Ponts-de-Martel Ib, 10-6; 8. Les Bois Ib, 10-5; 9. Floria-Olympic Ib, 11-5; 10. Dombresson Ib, 10-4; 11. La Sagne Ib, 9-3.

GROUPE VI

1. Floria-Olympic Ia, 10 matchs et 17 points; 2. Superga II, 10-14; 3. Saint-Imier II, 11-14; 4. Etoile-Sporting II, 9-13; 5. Les Bois Ia, 10-13; 6. Centre espagnol I, 9-11; 7. Ticino II, 9-10; 8. Les Brenets Ib, 10-6; 9. Le Parc II, 10-6; 10. Sonvilier Ib, 10-4; 11. Les Bois Ic, 10-0. A.W.

PUBLICITE

Venez admirer le célèbre voilier de Roderick van Schreven

2e salon des vacances
Latsone 15-23 mars 1980
Pâtes de Beauté

Lundi-vendredi: 13h.30-22h.
Samedis + dimanches: 10h.-18h.30

GM
GARAGE DE L'OUEST
 Av. Léopold-Robert 165 - Tél. 039/23 50 85
LA CHAUX-DE-FONDS

Prochainement
GRANDE EXPOSITION
 des voitures américaines et euro-américaines
 avec leurs fameuses traction avant !

CHEVROLET - PONTIAC
 OLDSMOBILE - BUICK

AMERICAN CARS
 by General Motors

MITSUBISHI
 MOTORS CORPORATION
 TOKYO, JAPAN

SERVICE LOCATION «LOUE-MOI»

HOTEL TETE-DE-RAN

Belle neige de printemps
 téléski semaine 14-17 h.
 Dimanche aussi le matin
Du 22 au 30 mars
ACTION
 pour 2 personnes
 repas aux chandelles
 Fondue bourguignonne ou
 Filets mignons,
 dessert et logement
Fr. 58.— pour deux

LE REYMOND
FONDUE CHINOISE à go-go
 Tél. (039) 22 59 93

Bungalows pour vacances au Tessin
 Maisonnets et appartements pour vacances à Caslano, au Lac de Lugano. Dès Fr. 10.— par personne. S'adresser à Beltrami M. D., via Ciseri 6, 6900 Lugano.

Le Restaurant de la Plage Yverdon
 cherche tout de suite
sommelières et sommeliers
 pour compléter son équipe. Entrée à convenir.
 Tél. 024/21 35 13.

Nous cherchons pour date à convenir
jeune employé(e) de commerce
 de langue maternelle française, avec de bonnes notions d'allemand, pour divers travaux de bureau. Bonnes possibilités de perfectionnement en allemand.
 Ecrire ou prendre rendez-vous par téléphone chez: **KELLENBERG + CO SA**, Signaustasse 9, 8032 Zurich, tél. 01/47 40 10

Important producteur suisse de montres LCD avec sa propre usine importante à Hongkong cherche

UN SPÉCIALISTE DE BOÎTES DE MONTRES
 pour le contrôle des marchandises à la réception et à la production pour la période d'avril à octobre 1980

À HONGKONG

Le candidat choisi devra surveiller sur place la production existante des boîtes de montres.
 Nous cherchons un candidat qui, par son expérience de l'industrie horlogère, a acquis l'esprit d'entreprise et de larges connaissances professionnelles requises pour ce poste exceptionnel.
 Ce poste est prévu pour la durée mentionnée à Hongkong, toutefois, si l'intérêt d'une collaboration ultérieure se développe de notre part et la part du candidat choisi, nous proposerons au candidat une position auprès de notre maison mère en Suisse à son retour de Hongkong.
 Nous offrons une rétribution exceptionnelle. Les frais de voyage à Hongkong, ainsi que les frais de séjour seront à notre charge.
 Les candidats intéressés par ce poste exceptionnel, sont priés d'envoyer leur dossier complet sous chiffre AM 7253 au bureau de l'Impartial.
 Discretion totale assurée

Imprimerie Courvoisier SA
 DÉPARTEMENT HÉLIO
 La Chaux-de-Fonds
 cherche

GRAVEUR AU BURIN
 pour travaux minitieux sur formes d'impression de timbres-poste

Entrée tout de suite ou date à convenir

Ecrire avec curriculum vitæ à la direction de l'entreprise, 149, rue Jardinière, 2301 La Chaux-de-Fonds ou prendre contact par téléphone au (039) 23 34 45

A LOUER POUR L'AUTOMNE

APPARTEMENT
 de 4 pièces, dans immeuble simple près du centre de la ville

BEL APPARTEMENT
 de 2 pièces, remis à neuf, très ensoleillé, douche, fourneau à mazout relié à la citerne centrale, rue du Doubs

APPARTEMENTS
 de 2 et 3 pièces, dans immeubles anciens rénovés, avec confort, rues Jardinière, Combe-Grieurin, Numa-Droz, Jardinets

APPARTEMENTS
 de 2 et 3½ pièces, dans immeubles modernes avec tout confort, rues du Beaupont et Nord

CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A LOUER pour le 30 avril

APPARTEMENT de 3 pièces
 cuisine agencée, bain séparé des toilettes. Quartier de l'Est.
 S'adresser dès 19 heures: E. Muller, rue de la Côte 9, tél. (039) 22 34 58.

G. Gyger Ferblanterie
 2065 Savagnier Appareillage
 Tél. (038) 53 28 17 Chauffage

engage
ferblantier installateur
installateur sanitaire
 Entrée tout de suite ou à convenir.

au printemps
 cherche
 pour la fin de la scolarité obligatoire

un APPRENTI VENDEUR
 pour le rayon de sport

APPRENTIES VENDEUSES
 pour les rayons de parfumerie, confection, ménage et papeterie

Apprentissage de 2 ans.
 Se présenter avec le livret scolaire, accompagné des parents au bureau du personnel, 5e étage.

C - 74
 une marque et ses produits appréciés et très demandés.

Si vous pouvez offrir :

- persévérance
- sincérité
- bonne présentation
- engagement total
- détermination de bien gagner sa vie

alors nous sommes à disposition pour discuter avec vous des différents engagements que nous pouvons vous offrir.

conseiller(ère)
 (contrat d'engagement)

agent(e)
 à propre compte
 (contrat provision)

vendeur-distributeur
 à propre compte
 (contrat fournitures)

Prenez contact pour un rendez-vous aux heures de bureau (037) 24 98 47, **OVEN FRIBOURG.**

A LOUER
 quartier ouest

BEL APPARTEMENT
 de 2 chambres

Tout confort. Salle de bains. Loyer Fr. 158.- + charges.

Tél. (039) 26 75 65, pendant les heures de bureau

A LOUER
 à Saint-Imier

appartement
 2½ pièces, calme, petit jardin. Date à convenir.

Tél. (039) 41 15 94 heures des repas

CABINET MÉDICAL
 à Genève cherche

ASSISTANTE MÉDICALE- RÉCEPTIONNISTE

(parlant couramment français-anglais)

Ecrire sous chiffre F/23358-18 Publicitas, 1211 Genève 3

Publicité intensive - Publicité par annonces.

Auto-Transports Erguel SA
 Saint-Imier
 Agence de voyages
 Courses en car pour noces, sociétés, écoles

Renseignements: tél. 039 41 22 44

Pâques 80

LE TESSIN
 Voyage de 4 jours 4 au 7 avril
 Prix: Fr. 395.— par personne

Vendredi-Saint 1 jour
RANDONNÉE EN ALSACE
 avec repas soigné
 Prix Fr. 52.— AVS Fr. 49.—

Pâques 1 jour
TOUR DES 6 LACS
 avec repas soigné
 Prix: Fr. 60.— AVS Fr. 56.—

LA HOLLANDE EN FLEURS
 et mini-croisière sur le Rhin

Voyage de 5 jours 20 au 24 avril
 Prix: Fr. 675.— par personne

Programmes détaillés à disposition dans votre agence pour les grands voyages

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme, 22 ans, cherche emploi comme
peintre en bâtiment
 Possède CFC. Tél. (039) 51 18 12 heures des repas.

Chef de fabrication secteur cadrans
 avec plusieurs années d'expérience à l'étranger, libre janvier 1981, cherche place, de préférence, à l'étranger.
 Ecrire sous chiffre PA 7175 au bureau de L'Impartial.

arielle HAUTE CONFECTION
 Dans toutes les gammes de prix

un très grand choix de blouses, pullovers jupes et pantalons «nouvelle mode» est arrivé! Nous vous offrons ce

BON d'achat de Fr. 5.-
 à faire valoir à l'achat d'une jupe, d'une blouse, d'un pullover ou d'un pantalon
 Validité illimitée

Un bon est valable par modèle

LA CHAUX-DE-FONDS
 Av. Léopold-Robert 49 tél. (039) 23 21 41

VOYAGES hertzeisen

PÂQUES: 4-7 avril (4 jours)
CÔTE D'AZUR
 Fr. 490.— tout compris
 PÂQUES: 4-7 avril (4 jours)
BRUXELLES-NOTRE-DAME DE BANNEUX
 Fr. 480.— tout compris
LOURDES
 10 au 17 mai (8 jours) - Pèlerinage Suisse Romand
 Fr. 790.— tout compris
 ASCENSION: 15-18 mai (4 jours)
HOLLANDE - SPÉCIAL TULIPES
 Fr. 540.— tout compris
 PENTECÔTE: 24-26 mai (3 jours)
WEEK-END A PARIS
 Fr. 330.— tout compris
 Programmes détaillés - inscriptions

Avanue de la Gare 50 - DELEMONT
 Tél. (066) 22 95 22
GLOVELIER - Tél. (066) 56 72 68

Particulier vend
LANCIA BERLINE 2000 INJECTION
 Prix à discuter.
 Tél. (039) 23 68 38 heures des repas.

A vendre
CARAVANE
 pliante, en dur, marque Estérel, 3 places, poids 600 kg. Tél. (039) 23 20 55 heures des repas ou soir.

AUX ROCHETTES
Cuisses de grenouilles
 Téléphone (039) 22 33 12

LA HOLLANDE EN FLEURS
 et mini-croisière sur le Rhin
 20 au 24 avril 5j.
Prix: Fr. 675.— par personne
 Suppl. single Fr. 60 par personne

 Programmes détaillés à disposition dans votre agence de voyages

THÉÂTRE DE BESANÇON
 Dimanche 27 avril / dép. matin
LA VEUVE JOYEUSE
 de Franz Lehár
 Prix car et entrée: Balcon 1re à Fr. 53.—
 Galerie face à Fr. 45.—
 Inscription minimum 3 jours avant

DENNER

valable du 20.3.80

économie garantie!

Crème à fouetter UP

Pour un dessert de fête - préparé rapidement, grâce à nos conserves de fruits!



Cocktail de fruits
d'Afrique du Sud

125 g* **1.05**
(100 g - .42)

Ananas d'Hawaii

10 tranches
358 g* **1.-**
(100 g - .26)

* Poids égoutté

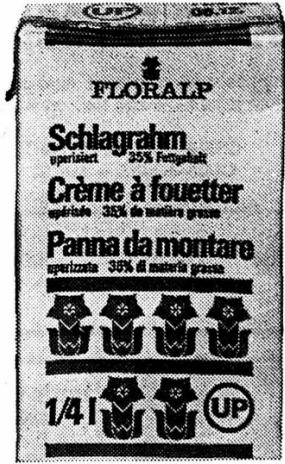


Pêches
moitiés, de Californie

500 g* **1.45**
(100 g - .29)

Abricots
de Grèce

500 g* **1.65**
(100 g - .33)



Le contenu de l'emballage fermé reste irréprochable plusieurs semaines sans réfrigération



¼ litre **1.95**
~~2.45~~

Caramanda



Biscuit léger et croustillant

100 g **1.60**
~~1.95~~



café HAG

le café en grains sans caféine de toute première qualité

moulu
200 g **3.45** 250 g **4.75**
3.10 4.10

Coques de meringues



100 g **1.20**
~~1.65~~



780 g **25.50**

Lindt



355 g **10.90**

Cailler



360 g **10.90**

Suchard



450 g **12.90**

Lindt



198 g **5.35** Tobler

Me voici.....
le plus beau,
et si
avantageux!



187 g **3.90**

Cailler



150 g **2.95**

Lindt



500 g **14.50**

Maestrani



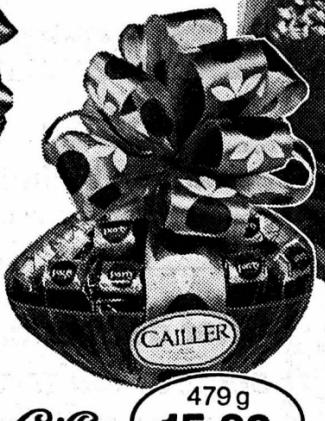
100 g **1.55**

Rast



609 g **19.50**

Cailler



479 g **15.90**

Cailler



300 g **8.90**

Rast



285 g **9.90**

Suchard



700 g **7.90**

Rast

Exploit des Madrilènes en Coupe d'Europe des champions

Real Madrid bat Celtic Glasgow 3-0 et se qualifie pour les demi-finales par 3-2 !

Malgré la remarquable performance du gardien écossais Latchford, Real Madrid a battu 3-0 (mi-temps 1-0) Celtic Glasgow en match retour des quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Les visiteurs sont donc éliminés: ils n'ont pu préserver l'avantage acquis au match aller (2-0). Déjà à Celtic Park, les Espagnols avaient laissé une remarquable impression, particulièrement en première mi-temps. Cette fois, devant 120.000 spectateurs acquis à leur cause, les Madrilènes ont brillé d'un vif éclat en seconde partie. Ils étaient irrésistibles. Ce Real Madrid offensif, efficace, rappelait celui des années de gloire (cinq fois champion entre 1956 et 1960).

DE NOUVELLES GRANDES VEDETTES, MAIS...

La force de pénétration du Noir Cunningham, la vivacité de Juanito, le jeu de tête de Santillana et l'abatage de Stielike ont forcé la qualification. Absent au match aller, le vétéran Pirri, qui reprenait le rôle de «libero», connu en revanche certaines difficultés face aux réactions rageuses de Celtic. A nouveau, les ailiers Doyle et Provan se mirent en évidence.

L'affirmation du Real Madrid comporte sa part d'ombre. En début de partie, les défenseurs espagnols se signalèrent de fâcheuse façon en se rendant coupables de véritables agressions sur leurs adversaires. Tour à tour, Lennox, Doyle et McLusky reçurent des soins dans les cinq premières minutes. Celtic se montrait d'ailleurs entreprenant en se créant la première chance de but par McDonald (5e). A la 19e minute, Doyle, qui échappait à Pirri, adressait un centre shoot sur la latte. A la

minute suivante, Latchford avait un réflexe fantastique sur un envoi violent de Juanito.

Benito était averti à la 37e, puis Sabido, blessé, cédait sa place à Isidro. A la 44e, sur une balle haute, Latchford, à la lutte avec Santillana, ne maîtrisait pas la balle. L'avant-centre la déviait du pied dans les filets. Dix minutes après la reprise, Stielike faisait exploser le stade Santiago Bernabeu en parachevant d'une volée imparable un mouvement esquissé par Cunningham et prolongé par une déviation de la tête de Santillana. Les Ecossais faisaient entrer Burns pour McLusky après un quart d'heure. Une bévée de Pirri (81e) provoquait une seconde d'angoisse. A la 85e, Cunningham, démarquait Angel sur l'aile droite. Le centre parfait du demi offrait à Juanito la possibilité de décocher un coup de tête magistral au grand dam de Latchford bien mal protégé par ses arrières. C'était le délire, la qualification.

MARQUEURS: Santillana (44e 1-0); Stielike (55e 2-0); Juanito (85e 3-0). — **ARBITRE:** M. Palotai (Hon). — **REAL MADRID:** Garcia Remon; Sabido (Isidro à la 38e), Benito, Pirri, Camacho; Del Bosque, Angel, Stielike (Garcia Hernandez à la 87e); Juanito, Santillana, Cunningham. — **CELTIC GLASGOW:** Latchford; Sneddon, McGray, McDonald, McAdam; Aitken, Lennox, McLeod; Provan, McClusky (Burns à la 60e), Doyle.

Les trois autres rencontres en bref

Dynamo Berlin - Nottingham Forest 1-3

Confronté au même problème que la saison dernière contre le FC Cologne, Nottingham Forest a, une fois encore, passé victorieusement un examen difficile. Le printemps dernier, l'équipe de Brian Clough avait été tenue en échec sur son terrain. Cette fois, sa tâche était encore plus difficile puisque, il y a 15 jours, elle avait été battue par Dynamo Berlin-Est, vainqueur par 1-0. Les vainqueurs de la dernière Coupe d'Europe ont pourtant réussi à renverser la situation sans trop de peine, face à des Allemands de l'Est dont la défense ne fut pas à la hauteur de sa réputation et qui furent généralement dominés en milieu de terrain.

Ce succès, les Anglais le doivent principalement à la sûreté de leur défense et au travail inlassable de leurs hommes du milieu, emmenés par un MacGovern vraiment infatigable. En attaque, Trevor Francis fut le plus dangereux par ses déviations et son jeu de position. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'il se soit fait l'auteur de deux des trois buts anglais. Les Allemands de l'Est ont déçu. Leur défense a commis des erreurs dans le marquage et elle a manqué de vivacité dans l'interception. Devant des demis qui se contentèrent de subir le match, Ruediger fut le seul attaquant allemand qui posa vraiment des problèmes à la défense adverse.

Jahn Sportpark, Berlin-Est, 35.000 spectateurs. — **ARBITRE:** M. Delmer (Fr). — **BUTS:** 19' Francis 0-1; 35' Francis 0-2; 39' Robertson (penalty) 0-3; 49' Terletzki (penalty) 1-3. — **DYNAMO BERLIN:** Rudwaleit; Noack, Troppa, Triefoff, Brillat; Terletzki, Straesser, Ullrich; Riediger, Pelka, Netz. — **NOTTINGHAM FOREST:** Shilton; Anderson, Lloyd, Needham, Franky Gray; McGovern, O'Neil, Bowyer; Robertson, Trevor Francis, Birtle.

Hajduk Split - SV Hambourg 3-2

Dans une ambiance passionnée, hués par 55.000 spectateurs, les Hambourgeois ont conservé suffisamment de maîtrise et de sang-froid pour préserver leur qualification. C'est la seconde fois que le club allemand, depuis 1961, atteint ce stade de la compétition.

Sans le brio de leur gardien interna-

tional Rudi Kargus, les Hambourgeois auraient probablement cédé devant la folle pression des joueurs de Split. Emmenés par un Surjak impressionnant de puissance, les Yougoslaves ont mené un forcing courageux. Surjak, qui doit accomplir son service militaire avant de signer pour un club étranger, faisait en quelque sorte ses adieux à son public.

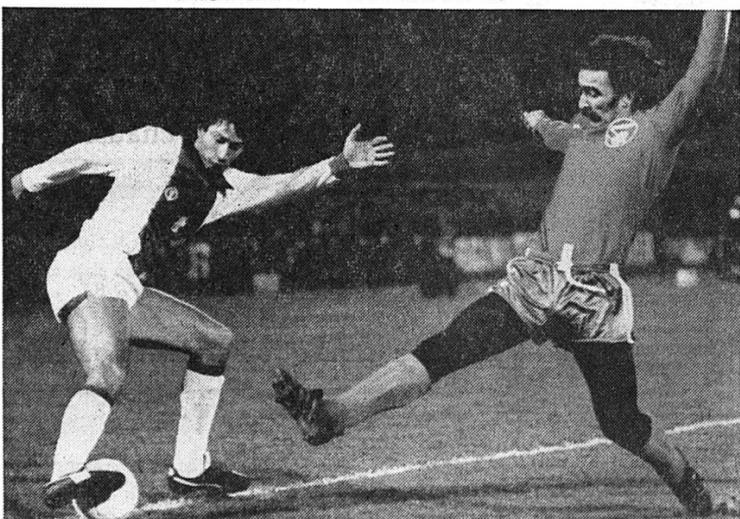
HAJDUK SPLIT: Pudar; Primorac, Kristicevic, Ruzic, Cop (Salov) à la 61e; Muzinic, Zoran Vujovic, Gudelj (Maricic à la 61e); Djordjevic, Zlatko, Vujovic, Surjak. — **SV HAMBOURG:** Kargus; Kaltz, Buljan, Hartwig, Hiden; Hieronymus (Nogly à la 61e), Magath, Memering; Milewski, Hrubesch, Keegan. — **ARBITRE:** M. Paul Dorflinger (Suisse), 55.000 spectateurs. — **MARQUEURS:** 2' Hrubesch 0-1; 21' Zlatko Vujovic 1-1; 25' Hieronymus 1-2; 48' Djordjevic 2-2; 86' Primorac 3-2.

Ajax Amsterdam - Racing Strasbourg 4-0

Ajax Amsterdam ne possède plus une équipe de la valeur de celle qui était naguère emmenée par Johan Cruyff. Il a toutefois présenté un instrument de combat suffisamment équilibré pour éviter toute mauvaise surprise dans son match retour de la Coupe des champions contre le Racing Strasbourg. Après avoir obtenu le match nul (0-0) à l'aller, les champions de Hollande ont assuré leur qualification en s'imposant par 4-0.

Ce succès ne souffre guère de discussion. Certes, en deuxième mi-temps, les Strasbourgeois ont fait mieux que se défendre et ils ont tenté le maximum pour essayer de combler le handicap de deux buts concédés en première partie. Mais ils se firent alors surprendre par de rapides contres des Néerlandais.

Stade olympique d'Amsterdam, 45.000 spectateurs. — **ARBITRE:** M. Courtney (GB). — **BUTS:** 35' Schoenaker 1-0; 38' Arnesen 2-0; 56' Lerby 3-0; 90' La Ling 4-0. — **AJAX AMSTERDAM:** Schrijver; Meustege, Twamborn, Krol, Boeve; Schoenaker, Arnesen, Lerby; Jensen, La Ling, Tahamata. — **STRASBOURG:** Dropsy; Jodar, Specht, Novi, Domenech; Deutschmann, Marx, Décastel; Gentès, Piasecki, Tanter.



Une phase du match Ajax-Strasbourg (Bélino AP)



Joie chez les supporters de Nottingham Forest, leur équipe est qualifiée en Coupe des champions. (asl)

Tous les résultats de la soirée

COUPE DES CHAMPIONS: Hajduk Split - SV Hambourg 3-2 (1-2). SV Hambourg qualifié sur le score total de 3-3 (au bénéfice des buts obtenus à l'extérieur). — Dynamo Berlin Est - Nottingham Forest 1-3 (0-3). Nottingham Forest qualifié 3-2. — Ajax Amsterdam - Racing Strasbourg 4-0 (2-0). Ajax Amsterdam qualifié 4-0. — Real Madrid - Celtic Glasgow 3-0 (1-0). Real Madrid qualifié 3-2.

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE: Valencia - CF Barcelona 4-3 (2-2). Valencia qualifié sur le score total de 5-3. — Nantes - Dynamo Moscou 2-3 (1-2). Nantes qualifié 4-3. — IFK Göteborg - Arsenal 0-0. Arsenal qualifié 5-1. — Juventus Turin - FC Rijeka 2-0 (0-0). Juventus qualifié 2-0.

COUPE DE L'UEFA: Lokomotive Sofia - VfB Stuttgart 0-1 (0-1). VfB Stuttgart qualifié sur le score total de 4-1. — Borussia Mönchengladbach - AS Saint-Etienne 2-0 (2-0). Borussia Mönchengladbach qualifié 6-1. — Bayern Munich - Kaiserslautern 4-1 (1-1). Bayern Munich qualifié 4-2. — Zbrojovka Brno - Eintracht Francfort 3-2 (1-1). Eintracht Francfort qualifié 6-4.

Le tenant éliminé en Coupe des vainqueurs de Coupe

Valencia a pris le meilleur sur Barcelona 4-3

Détenteur du trophée, Barcelona est éliminé en quart de finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe. Au stade Luis Casanova archi-comble (50.000 spectateurs), Valencia a préservé l'avance acquise au match aller (1-0) en triomphant 4-3 (mi-temps 2-2).

Le public avec sept buts en eut pour son argent. Le gardien catalan Pedro Artola, malgré les quatre buts encaissés, se mit souvent en évidence. Il fut même le meilleur élément de l'équipe dirigée par le «revenant» Helenio Herrera. A Valencia, l'Allemand Rainer Bonhof et l'ailier droit Enrique Saura.

ARBITRE: Michelotto (It). — **BUTS:** 10' Saura, 1-0; 15' Canito, 1-1; 26' Landaburu, 1-2; 29' Bonhor, 2-2; 77' Saura, 3-2; 85' Kempes (penalty), 4-2; 87' Canito, 4-3.

Nantes - Dynamo Moscou 2-3

Quatre jours après avoir été battu hors de la Coupe de France dont il était le détenteur du trophée, Nantes a obtenu une consolation en se qualifiant pour la première fois de son histoire pour une demi-finale européenne. Pourtant, les Nantais ont obtenu ce billet pour les demi-finales dans la douleur: sur leur terrain, ils se sont en effet inclinés devant les Soviétiques de Dynamo Moscou sur le score de 2-3 (1-2). Mais, comme ils l'avaient emporté à l'aller à Tbilissi, ils s'imposent au terme des deux matchs (2-0 en URSS).

Alors que l'on s'attendait à une simple formalité pour les Nantais après leur succès à l'aller, les hommes

de Jean Vincent auront tremblé jusqu'au bout dans cette rencontre disputée sous la pluie et sur un terrain dans un état épouvantable.

Marcel-Saupin à Nantes, 18.000 spectateurs. — **ARBITRE:** M. Corver (Ho). — **BUTS:** 22' Minaev, 0-1; 40' Gazzaev, 0-2; 43' Michel, 1-2; 71' Toure, 2-2; 88' Kolessov, 2-3.

IFK Goeteborg - Arsenal 0-0

Il n'y a pas eu de buts entre l'IFK Goeteborg et Arsenal. Sur une pelouse du stade Ullevi verglacée, par une température sibérienne, les vainqueurs de la Coupe d'Angleterre n'ont pas forcé leur talent, forts qu'ils étaient de l'avance de quatre buts (5-1) lors du match aller. Les Suédois, qui n'ont pas encore repris leur championnat, n'ont jamais été en mesure de surmonter ce handicap.

Stade Ullevi, Goeteborg, 40.044 spectateurs. — **ARBITRE:** M. Redlefs (RFA).

Juventus Turin - FC Rijeka 2-0

Après Raba Eto Gyoer et Beroe Stara Zagora, Juventus Turin a éliminé un troisième «petit» de la Coupe des Coupes. Les Italiens, qui avaient dû partager l'enjeu au match aller en Yougoslavie (0-0), ont en effet pris le meilleur devant leur public par 2-0 (1-0), sur le FC Rijeka. Ainsi, la «Juve» se retrouve-t-elle qualifiée pour les demi-finales en compagnie de Valencia, Nantes et Arsenal. A relever que les Italiens sont les seuls à avoir déjà remporté une coupe européenne parmi le dernier carré de cette Coupe des vainqueurs de Coupe.

Stadio comunale, 50.000 spectateurs. — **ARBITRE:** M. Tokat (Tur). — **BUTS:** 5' Causio, 1-0; 71' Bettega, 2-0.

Les qualifiés en Coupe de l'UEFA



Sur ce tir d'un attaquant allemand, le gardien de Saint-Etienne Curkovic est battu. (Bélino AP)

● **Borussia Mönchengladbach - Saint-Etienne 2-0:** Décevant en championnat, Borussia Mönchengladbach se présente sous son meilleur jour en Coupe UEFA. Au stade de Boelberg, devant 30.000 spectateurs, les poulains de Jupp Heynckes ont rapidement anéanti les dernières illusions des Stéphanois en marquant deux buts dans le premier quart d'heure, par le Danois Tychosen (11e) et le «libero» Wilfried Hannes (14e).

Déjà battu 4-1 à Geoffroy Guichard, Saint-Etienne était donc irrémédiablement éliminé. Après ce départ tonitruant, l'intérêt baissa d'un cran.

● **Lokomotive Sofia - VfB Stuttgart 0-1:** Pour la deuxième fois, après 1974, le VfB Stuttgart s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe de l'UEFA. Il l'a fait en allant s'imposer par 1-0 à Sofia, après avoir remporté le match aller par 3-1. Comme bien l'on pense, c'est surtout sur le plan défensif que les anciens (et peut-être prochains) poulains de Jürgen Sundermann ont brillé. D'autant que leur capitaine, Hermann Ohlicher,

avait ouvert le score après sept minutes de jeu déjà.

● **Zbrojovka Brno - Eintracht Francfort 3-2:** Vainqueur à l'aller par 4-1, Eintracht Francfort s'est qualifié sans trop de difficulté. Il a certes été battu à Brno mais pas assez nettement pour que sa qualification puisse être remise en question. Les Allemands étaient privés de Grabowski et de Hoelzenbein mais, en revanche, ils pouvaient compter sur la présence, combien importante en défense, de l'Autrichien Bruno Pezzey, suspendu en Bundesliga (sept semaines) mais pas en Coupe de l'UEFA. Avec le concours de Koerbel, Pezzey a régné en maître au sein du compartiment défensif d'Eintracht.

● **Bayern Munich - Kaiserslautern 4-1:** Vainqueur du match aller par 1-0, Kaiserslautern a laissé passer sa chance au cours des vingt premières minutes du match retour au Stade olympique de Munich, dans ce quart de finale. A lui seul, l'avant-centre Benny Wendt avait quatre chances de but.

STADE DE LA CHARRIÈRE
SAMEDI 22 MARS
À 16 H.

La Chaux-de-Fonds Young Boys

Venez applaudir les...
Zwygart, Conz, Brechbühl
opposés aux Morandi, Katic,
Nussing, Mauron, etc., etc.

Sportifs, plus que jamais,
les «Meuqueux» ont besoin
de vos encouragements

Prix des places habituel

P 7462

Appartements à louer au Noirmont

dans immeuble construit par PREVHOR, Fondation de prévoyance de l'industrie horlogère suisse

- construction **tout confort**
- appartements familiaux de 4 chambres, 108 m²
- appartements familiaux de 3 chambres, 97 m²
- tous les appartements comportent 2 salles d'eau
- cuisines (habitables) entièrement équipées
- caves et galetas
- parc souterrain pour voitures

Loyers mensuels:
 — appartements 4 chambres Fr. 500.- + charges
 — appartements 3 chambres Fr. 445.- + charges

Les appartements sont disponibles immédiatement ou pour date à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser à la régie:
 Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA, Av. Léopold-Robert 67, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 63 68 ou 23 63 69

Pour visiter, s'adresser à M. Jacouloz, concierge.

A louer pour le 1er mai 1980 à la rue de l'Arc-en-Ciel à La Chaux-de-Fonds,

appartement d'une pièce

Loyer mensuel Fr. 238.-, charges comprises.

Pour visiter: M. Marchon, tél. (039) 26 81 75.

Cherchons pour entrée immédiate

1 polisseur qualifié 1 mécanicien de précision

Veillez adresser vos offres à:

VARAC S.A., Fabrique de boîtes de montres
 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
 Tél. (038) 57 12 88

Aimez-vous le contact ?

Si oui, vous êtes le

représentant

(activité précédente peu importante) pour notre équipe.

Nous demandons:

- assiduité et engagement total

Nous offrons:

- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- revenu de garantie, frais et commission
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre 14 838 RB OFA Orell Füssli Annonces, case postale 5401 Baden.

Nom: _____ Prénom: _____
 Rue: _____ Date de naissance: _____ LI
 Localité: _____ Etat civil: _____
 Tél.: _____ Profession: _____



plâtrerie-peinture
revêtement de façades

sablage de façades
et en tous genres

Passage CFF 8
2610 Saint-Imier
Tél. 039 / 41 40 54

Municipalité de St-Imier



Mise au concours

La municipalité de Saint-Imier met au concours une place d'

agent de police

Exigences: formation dans une école de police.

Traitement: selon classe 10 de l'échelle des traitements.

Entrée: selon entente.

Place stable, affiliation à la caisse de retraite du personnel communal.

Tous renseignements peuvent être demandés au secrétaire municipal.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats sont à envoyer au Conseil municipal, 2610 Saint-Imier, jusqu'au 11 avril 1980.

Conseil municipal

Vos vacances

EN ESPAGNE (Costa Brava)

EN ITALIE (Adriatique)

EN FRANCE (Atlantique et Méditerranée):

studios - appartements - villas - maisons - pensions - hôtels.

Documentation à RIVIERA-LOGEMENTS, case postale 83 1800 VEVEY Tél. (021) 51 88 16

von **gunten**
 VERRES DE CONTACT
 certificat fédéral d'adaptateur
 Av. Léop.-Robert 23
 Tél. (039) 22 38 03

pour accueillir le printemps confort et élégance

voici un-petit aperçu de notre choix de confection pour dames et messieurs



Pochette paille 15.-

30.-

80.-

50.-



Pochette paille 25.-



Complet

Gabardine
55% polyester, 45% laine
en bleu ou beige
gr. 46-56/24-27
135.-



Robe, polyester rouge ou marine
gr. 36 - 42 **30.-**
Sandalettes cuir
gr. 36 - 41 **12.-**

Robe, polyester crème ou rose
gr. 36 - 42 **50.-**
Sandalettes cuir
gr. 36 - 40 **40.-**

Robe, Jersey polyester bleu ou lilas
gr. 38 - 44 **80.-**
Sandalettes toile coton
gr. 36 - 41 **15.-**

Chemises unies ou fantaisie à partir de 12.-

de notre choix de chaussures:

Mocassins cuir, gr. 40-45, 35.-

En vente dans les Marchés MIGROS La Chaux-de-Fonds et Le Locle

PRIX * QUALITE * CHOIX

MIGROS

Mars 1980

No 3

circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois



Les técéistes ont été reçus par les autorités au carnotzet communal.



Deux brochettes de skieurs du TCS des Montagnes neuchâteloises à Sorebois, l'un des «toits» de Zinal.

Réminiscences des courses du 1er mars

Visite à la TV romande, ski à Zinal

Le 1er mars, anniversaire de la fondation de la République neuchâteloise, est, traditionnellement pour notre club, l'occasion de sorties dont le succès, d'année en année, ne faiblit pas. Ainsi, 103 técéistes des Montagnes neuchâteloises avaient-ils répondu à notre invitation de se rendre à Genève pour une visite des studios de la Télévision romande ainsi que des installations de l'aéroport intercontinental de Cointrin. Des técéistes qui avaient d'ailleurs abandonné leurs véhicules pour prendre très prosaïquement le train, au départ du Locle et de La Chaux-de-Fonds, où des voitures (CFF) directes leur avaient été réservées. Voyage en musique extrêmement agréable, agrémenté d'un excellent petit-déjeuner servi après Neuchâtel. Puis, en deux groupes, des cars emmenèrent les participants sur les lieux prévus

avant de se retrouver tous pour le repas de midi à Cointrin.

Quant aux sportifs, ils étaient, eux, 57 à se retrouver à Zinal du 28 février au 2 mars pour un séjour dans les Alpes placé sous le signe du soleil. Des

conditions atmosphériques véritablement idylliques ont largement contribué au succès de ces quatre jours durant lesquels l'on a bénéficié d'un ciel sans nuage et d'une neige excellente. Sans parler de l'hôtel,

très agréable, avec sa piscine fort appréciée au terme de journées de ski extrêmement bien remplies. L'accueil de la station fut à l'image du reste: irréprochable. L'Office du tourisme invita même tout le groupe dans le carnotzet communal pour une verrée de bienvenue. Il nous faut, à ce propos, remercier encore son président, M. Armand Genoud, ainsi que le maire de Zinal, M. Germain Meili, qui nous a fait l'honneur d'assister à cette aimable manifestation et qui nous raconta, avec son délicieux accent du Val d'Anniviers, l'évolution de son village dont la vocation touristique n'a cessé de s'affirmer depuis un demi-siècle, pour devenir un haut lieu des sports d'hiver de renommée internationale.

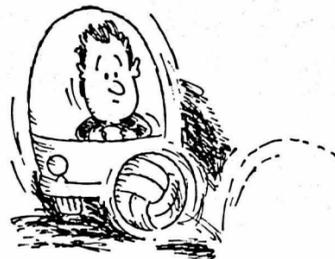
Ce merveilleux séjour se termina par une raclette et un bal conduit par le président de la commission des divertissements du TCS, notre ami René Dessibourg, qui avait fait le déplacement pour la plus grande joie de tous. Ce nouveau succès a d'ores et déjà incité votre comité à prévoir une sortie identique en 1981, les 26, 27 et 28 février. Qu'on se le dise...

Dialogue

Deux amoureux timides se fréquentent depuis quinze ans. Un beau matin, la fille ne peut plus résister et elle dit à son prétendant:

— Oscar, ne croyez-vous pas qu'il serait temps de songer à nous marier ?
— Je veux bien, répond-il pensivement, mais qui voudra de nous ?

Conduire en gentleman



Conduire c'est prévoir

(TCS) Sachez reconnaître assez tôt les situations dangereuses comme des enfants jouant sur le trottoir, un groupe de cyclistes, des automobilistes étrangers ou à la recherche d'une place de stationnement, des écoles et des manifestations diverses. Dans un autre ordre d'idées: une chaussée mouillée, des gravillons récemment posés, un virage ou un croisement sans visibilité.

en garde



Circulation en ville
Trop
d'imprudences



Quelques jours de beau temps, une nature qui verdit, un soleil printanier, la route sèche... et voilà les automobilistes qui abandonnent toute prudence, cédant à la légèreté du moment. C'est oublier que la circulation réserve encore bien des mauvaises surprises, que les changements de température brusques peuvent provoquer ça et là, dès le début de la soirée, des plaques de verglas traîtresses... et qu'il y a des règles à ne pas transgresser. Pourtant - et c'est un phénomène connu à la fin de l'hiver - beaucoup de conducteurs, comme s'ils se sentaient «libérés», commettent des excès et n'adaptent pas leur vitesse. Preuve en est le résultat des contrôles radar effectués par la police locale en ville de La Chaux-de-Fonds. En moins de trois heures, 45 contraventions ont dû être dressées avenue Léopold-Robert au détriment d'automobilistes qui ne respectaient pas le 60 km/h. Cinq d'entre eux s'étaient même rendu coupables d'un dépassement de plus de 30 km/h, ce qui leur vaut une dénonciation. Même opération au sommet de la rue de Collège, à hauteur de l'entrepôt Bosquet, où, toujours en l'espace de trois heures, 40 automobilistes se sont fait prendre alors qu'ils circulaient au dessus des 80 km/h prescrits, la plupart roulant d'ailleurs au dessus de 100 km/h. Autant d'imprudences qui valent à leurs auteurs quelques ennuis financiers (et administratifs dans certains cas), et qui restent sources d'accidents. Alors, à bon entendeur, salut!



Les nouveaux
signaux
routiers

Vous connaissez? La nouvelle ordonnance vient de sortir et contient de très nombreux signaux encore inconnus des automobilistes. Nous vous invitons à suivre «un cours d'instruction gratuit» au début de mai.

Inscription: Dès aujourd'hui par téléphone ou directement au secrétariat (039) 23 11 22.

Les personnes inscrites seront convoquées.

Vacanciers !!!

La série des remorques-tentes TRIGANO est arrivée et nous vous attendons pour vous les démontrer...

En vedette, toujours la RANDGER... à Fr. 2995.-

Chez le spécialiste TRIGANO:



memento



14 AVRIL
Assemblée générale à l'Ancien Stand

19 AVRIL
Cours «CONDUIRE ENCORE MIEUX» No II de perfectionnement

3 MAI
Cours «CONDUIRE ENCORE MIEUX» No I

24 AU 26 MAI
Course de Pentecôte en voitures privées «L'ALSACE»

31 MAI
10e rallye du Touring
UN SOIR DE MAI OU JUIN
Cours d'instruction «LES NOUVEAUX SIGNAUX ROUTIERS»

2 JUIN AU 4 JUILLET
Contrôle techniques des véhicules

3 AU 15 SEPTEMBRE
Croisière de L'Impartial

19 AU 30 NOVEMBRE
Croisière des sections romandes sur le Nil

Le programme de nos manifestations paraît également chaque semaine dans le journal «Touring», sous rubrique «section Jura neuchâtelois». Retenez ces dates et participez à la vie de votre Club.



votre fleuriste

Mme H. Hediger
Service FLEUROP. INTERFLORA



Serre 79 - Tél. (039) 22 12 31
2300 La Chaux-de-Fonds



L'OFFICE VOUS RAPPELLE QUE...

NOUS AVONS ENCORE DES PLACES DISPONIBLES POUR LES VACANCES HORLOGÈRES, NE TARDEZ PAS À VOUS INSCRIRE.

En plus des programmes habituels, le TCS vous offre la possibilité de voyager en groupe, avec des romands.



PORTUGAL
du 16 au 25 mai (Ascension)
10 j. dès Genève:
Fr. 1550.-
Lisbonne et l'Algarve

- vols de ligne
- hôtel en Ire cat/bain ou douche
- pension complète à Lisbonne
- demi-pension en Algarve
- visites selon programme
- dîner spécial TCS
- guide



GRÈCE
du 3 au 10 mai
8 j. dès Genève:
Fr. 1260.-

Athènes et vacances balnéaires à Porto Heli

- vols Swissair
- hôtel Ire cat/bain ou douche
- demi-pension
- excursions selon programme
- guide TCS

VOYAGES EN CAR
(séjours balnéaires). Départ chaque semaine de Neuchâtel. Pension complète.

ESPAGNE - COSTA DORADA
Salou, 9 jours dès Fr. 485.-

YUGOSLAVIE (Istrie)
Umag, 10 jours dès Fr. 550.-

ITALIE (Adriatique)
Lido di Jesolo, 10 jours dès Fr. 625.-

AUTO-TOURS
Itinéraires conseillés, documentation touristique et réservation d'hôtel chaque soir.
FRANCE, GRÈCE, YUGOSLAVIE, HOLLANDE, ETC.



TRAIN
Prix spécial «PARIS À LA CARTE»

Départs réguliers depuis votre domicile. Hôtels de toutes catégories. Nous nous chargeons volontiers de la réservation des spectacles.



USA - CANADA
Départ de Suisse en avion de lignes puis tout un choix de possibilités

- voyages en cars
 - voitures de location
 - camper ou motorhome
 - voyage en train
 - croisières
- Nous pouvons aussi vous vendre le vol seulement:
New York dès Fr. 620.-
Los Angeles dès Fr. 1225.-
Montreal dès Fr. 981.-

EN BATEAU
En plus de toutes les croisières sur mer et sur les fleuves, nous vous conseillons particulièrement «LA

VISITE DES CANAUX DE HOLLANDE avec un très sympathique navire «LE OLD DUTCH» qui ne comprend que 9 cabines à 2 lits.

Prix pour la semaine, y.c. billet de train TEE: Fr. 930.- env.

LES CANAUX DE FRANCE
En yacht à moteur de 4 à 8 personnes. Le permis de conduire n'est pas demandé. Prix: de Fr. 550.- à 1600.- par semaine, suivant la saison et le bateau choisi.

Il y a toujours du nouveau au TCS. Profitez des prix hors-saison. N'hésitez pas à vous renseigner.

Et bien sûr, nous prenons toutes les inscriptions, sans aucun frais pour vous, pour toutes les agences organisatrices de voyages, Airtour suisse, Universal, Amexco, Cars Marti et Burri, etc.

Demandez nos programmes gratuits.

Touring Club Suisse
Votre agence de voyages
88, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
(039) 23 11 22



Membre de la Fédération suisse des agences de voyages



Les autorités ont enfourché la petite reine Un réseau cantonal d'itinéraires cyclables

Le Touring club suisse a montré la voie en ouvrant une dizaine de cyclo-centres et en balisant plus de 4000 kilomètres de parcours. Aujourd'hui, ce sont les autorités neuchâteloises qui reprennent l'idée d'un développement du cyclotourisme dont la vogue populaire va sans cesse croissante. A cet effet, le Conseil d'Etat proposera la semaine prochaine au Grand Conseil la création d'un réseau de 366 kilomètres d'itinéraires cyclables recommandés qui serviront la cause du tourisme, de la santé publique et de la sécurité des usagers.

L'évolution du nombre de cycles dans le canton de Neuchâtel est éloquent: de 1955 à 1971, ce nombre est tombé de 36.000 à 18.000, ce qui représente une diminution annuelle de 4,5%; en 1979, il était de 28.700, ce qui correspond à une augmentation de 6% par année, 85% des cycles étant utilisés pour le cyclotourisme.

Conscient de ce regain d'intérêt pour la «petite reine» et désireux de répondre positivement à un postulat Jaggi adopté par le Grand Conseil, le Département des travaux publics a demandé au Service des ponts et chaussées d'entreprendre une étude visant à faciliter la pratique du vélo et à améliorer la sécurité du trafic.

Deux solutions ont été examinées. La première consiste à aménager des pistes ou bandes cyclables au bord des routes. Ce type de solution est particulièrement indiqué pour des trajets courts, dégagés et à forte concentration de cycles, comme les trajets domicile-école par exemple. Pour les liaisons de grande distance ou des circuits fréquentés essentiellement par les cyclotouristes, de tels aménagements sont très coûteux (renchérissement d'environ 30% du coût des travaux, emprises de terrain supplémentaires) et ne correspondent pas aux avantages escomptés. Si on les réalisait dans le cadre des corrections routières, il faudrait attendre plusieurs années avant d'avoir des liaisons complètes. Cette solution n'est évidemment satisfaisante ni pour le cyclotouriste ni pour ceux qui font de la bicyclette en famille, leur souhait étant de pouvoir faire des randonnées en dehors des grandes routes. Elle doit donc être écartée. Toutefois, lors des études des corrections routières, on ne saurait manquer d'examiner systématiquement l'opportunité de réaliser de tels aménagements en fonction des besoins, explique le Conseil d'Etat.

La seconde solution consiste à réaliser un réseau d'itinéraires cyclables empruntant des chemins et routes existants, interdits à la circulation automobile ou à faible trafic. Le réseau projeté comprend 21 itinéraires différents représentant 366 kilomètres. Il tient compte de deux aspects: d'une part, assurer des liaisons entre les régions, le Haut et le Bas, relier les limites du canton (Vaumarcus - Le Landeron, Les Verrières - Boudry, Le Col-des-Roches - La Cibourg) et, d'autre part, créer des circuits dans chaque district (Valanvron, Le Locle, Les Cernets, Val-de-Ruz, Cortaillod, Lignières).

Les routes et chemins utilisés sont du domaine public cantonal ou communal et quelquefois du domaine privé. Pour des questions de commodité, de sécurité et d'entretien, il est prévu de revêtir les tronçons non bitumés. Certains secteurs plats et sans circulation automobile, comme le long des berges de l'Areuse au Val-de-Travers, resteront en groisse fine. Les nouveaux chemins seront construits au gabarit minimum de 2,50 mètres. Les chemins existants seront aménagés sur leur largeur actuelle, mais au minimum sur 2,50 mètres; ils répondront ainsi aux normes en vigueur. Le coût de l'aménagement de l'ensemble du réseau est estimé à 2.500.000 fr., dont 2.300.000 fr. pour les travaux et 200.000 fr. pour la signalisation.

En conclusion des études effectuées, c'est cette solution qui a été retenue pour être réalisée par étapes.

Pour cette première étape, l'Etat propose de réaliser 13 itinéraires cyclables totalisant environ 320 kilomètres (dont 54 km. sont communs à plusieurs itinéraires) et dont voici le détail:

	Km.
Le Littoral: Vaumarcus-Le Landeron	40,2
Val-de-Travers: Les Verrières-Pontareuse	35,4
Le Col-des-Roches-La Cibourg	21,4
Circuit de La Chaux-de-Fonds	23,5
Circuit du Locle	21,7
Les Bourquin-Le Locle	46,5
Circuit de Fleurier	27,0
Couvret-Nouvelle-Censière	6,3
Travers-Le Locle	27,9
Cernier-La Chaux-de-Fonds	17,2
Cernier-Les Bugnens	12,9
Neuchâtel-Chaumont-Savagnier-Cressier	21,2
Circuit de Cortaillod	13,4
Liaison des circuits 17,18 et 19, Savagnier-Chézard	4,9
Total	Km. 319,5

Sur ces 13 itinéraires, huit sont entièrement revêtus et n'occasionneront que des frais de signalisation. Leur état se présente de la façon suivante: tronçons revêtus: 255 kilomètres; non revêtus: neuf kilomètres; sans fondation: deux kilomètres; total 266 kilomètres. La différence entre ce dernier chiffre et les 319,5 kilomètres indiqués ci-dessus provient des tronçons communs à plusieurs itinéraires.

Les nouveaux tronçons aménagés pour les itinéraires cyclables seront interdits à la circulation motorisée. Une signalisation ad hoc, conforme à la nouvelle ordonnance du 5 septembre 1979, sur la signalisation routière sera mise en place pour l'ensemble du réseau. Quant aux autres routes et chemins empruntés par ces itinéraires, aucune nouvelle restriction de trafic ne sera imposée.

Le devis estimatif pour la réalisation de la première étape se monte à 1 million de francs, dont 850.000 francs pour les travaux et 50.000 francs pour la signalisation.

ADMINISTRATION: Office du TCS, André Frasse, directeur, av. Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039)23 11 22.

ÉDITEUR: Section Jura neuchâtelois du TCS, Delson Diacon, président, Charrière 55, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 49 74.

RÉDACTION: Commission du bulletin, Jacques-A. Lombard, rue du Progrès 131, tél. 22 26 23.

RÉGIE DES ANNONCES: Publicité Matthey, av. de l'Hôpital 18, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 42 83.

CIRCUITS

PARAIT DIX FOIS L'AN, le 3e jeudi de chaque mois, sauf juillet et août.

Dernier délai pour la remise des annonces: une semaine avant la parution.

Prochaine parution: **Jeudi 18 avril**

BAR Restaurant BEL-ETAGE
45, Av. Léopold-Robert

Famille J. Robert
Tél. (039) 23 93 66

Venez faire connaissance avec la nouvelle

RENAULT 18 BREAK

Nous vous la présenterons et vous l'essayerez!

Break TL Fr. 14 500.-
Break TS Fr. 15 500.-
Break TS aut. Fr. 16 750.-

Garage
P. Ruckstuhl s.a.

Rue Fritz-Courvoisier 54
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 52 22

Heus & Christen SA

ELECTRICIENS SPÉCIALISÉS

NOUVEAUTÉS!

950 watts, 2300 mm, câble automatique

«Bestseller» de **VOLTA** aspirateur au prix que nous avons voulu inchangé de **Fr. net 298.-** seulement

11, rue Daniel-Jean-Richard
tél. 039. 22 49 43
La Chaux-de-Fonds

CONFISERIE mirabeau

A toute heure... un bon café et une pâtisserie

La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 7
Tél. (039) 23 12 32

Libérez-vous

- des travaux administratifs que réclament vos titres
- du risque de ne pouvoir suivre vos valeurs par manque de temps ou d'informations...

Ouvrez un dépôt titres à l'UBS

Votre conseiller en placement

Union de Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 67 55

Le Locle
Tél. (039) 31 76 76

Nouvelle saison Nouvelle mode

Vos chaussures au dernier cri par les nouveaux talons posés dans mon atelier

Serre 9 - Tél. (039) 23 14 78
La Chaux-de-Fonds

FALZONE BOTTIER

LA SEMEUSE

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

Oscar de l'alimentation

L'enfant et la circulation

Près de 2500 victimes par année

Chaque année, 2500 enfants âgés de 3 à 12 ans, piétons ou cyclistes, sont victimes d'accidents de la circulation. Environ 90 succombent à leurs blessures. Parmi les piétons tués sur la chaussée, se sont les enfants de 5 à 9 ans qui courent le plus de risque d'un accident. Pro Juventute consacre un numéro de sa revue du même nom au thème «L'enfant et la circulation». Autrefois, remarque Pro Juventute, les enfants mouraient d'épidémies. Aujourd'hui, ils sont victimes d'accidents de la circulation.

Ils en meurent ou restent handicapés à vie et cela semble une réalité admise par tous. Les accidents sont, chez les enfants, la cause la plus fréquente de décès et d'invalidité. Il n'y a toutefois rien là d'inévitable et il convient de prendre les mesures indispensables pour conserver de jeunes vies humaines. Certes, 40 % des piétons renversés sont fautifs au sens strict du Code de la route. Mais il est trop facile pour les automobilistes de s'abriter derrière la loi et des statistiques rassurantes. Ils doivent se souvenir que ce sont eux, en utilisant un véhicule à moteur, qui créent le danger sur les voies publiques.

ON NE PEUT ATTENDRE D'UN ENFANT LE COMPORTEMENT D'UN ADULTE

Afin de prévenir les accidents, tout automobiliste devrait avoir quelques connaissances du comportement enfantin. Les enfants de 3 à 6 ans, qui jouent souvent seuls sur la chaussée, n'ont pas encore développé entièrement leurs perceptions sensibles. Leur appréciation des distances, de la vitesse et du temps n'est pas celle d'un adulte. Leur capacité de distinguer d'où proviennent les sons est encore faible. Ils distinguent encore mal la droite de la gauche, ce qui rend difficile l'apprentissage des règles élémentaires de la circulation routière. Et

surtout, il faut se souvenir que la rue est pour nombre d'enfants un terrain de jeu. Leur monde imaginaire est sans relation avec la réalité et les empêche de se mettre à la place des autres usagers de la route. A partir d'environ 9 ans, les réactions des enfants ne sont plus aussi imprévisibles, mais leur comportement reste hésitant. Quant aux enfants roulant à bicyclette, ils ne sont capables d'adopter un comportement conforme au règlement et adapté à toutes les situations qu'à partir d'environ 13 ans.

CONSEILS AUX AUTOMOBILISTES ET AUX PARENTS

C'est donc les automobilistes qui doivent être mis le plus à contribution pour la prévention de ces accidents. Les conseils qui suivent ne seront jamais assez répétés: réduire la vitesse

partout où peuvent se trouver des enfants, surtout à proximité des places de jeux et des écoles. Se préparer à freiner lorsque des enfants apparaissent au bord de la route. Faire particulièrement attention aux tricycles et trottinettes. Ne pas rouler trop vite près d'une file de voitures garées: des enfants peuvent surgir tout à coup entre les autos. Les parents jouent également un grand rôle dans l'éducation routière de leurs enfants. Les enfants ayant confiance dans le comportement des adultes, il est important que les parents se montrent respectueux des règles de la circulation, qu'ils soient piétons ou automobilistes. On attend d'eux également qu'ils avertissent leurs enfants des dangers du trafic, sans pour cela leur inculquer la peur de la circulation, car cela pourrait paralyser leurs réactions au moment décisif.

Mieux conduire

Voulez-vous apprendre à réagir correctement?

Nous vous enseignerons la réaction correcte aux «Cours conduire encore mieux».

Afin de vous aider à résoudre vos éventuels problèmes sur la route, pour vous rendre la confiance indispensable au volant, nous organisons huit cours «Conduire encore mieux» sur la piste de la section jurassienne, à Courgenay, aux dates suivantes:

Cours I: (de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.) 3 mai - 30 août - 13 et 27 septembre - 11 octobre.

Cours II: (perfectionnement pour les personnes ayant déjà suivi le cours I) 19 avril - 21 juin - 18 octobre.

Prix du cours: Fr. 50.-; non membre: Fr. 75.-.

Inscriptions: Par versement de la finance du cours à la caisse du secré-

riat, 88, avenue Léopold-Robert ou par CP 23-792, TCS La Chaux-de-Fonds. (Inscrire la date du cours désiré et le No de sociétaire au verso du bulletin de versement, svpl.).



freinage d'urgence...



évitement d'obstacles...



prise correcte de virages...

Economiser l'essence: Succès de la campagne d'«Auto-utile»

En changeant son mode de conduite, il est possible de faire plus de route avec moins de carburant. C'est ce qu'a constaté le gagnant de la campagne pour l'économie de l'essence lancée par «Auto-utile». Notant régulièrement sa consommation d'essence sur sa «carte d'économie», il a fait part des résultats aux organisateurs et du même coup gagné un week-end prolongé en Ecosse avec sa femme pour vérifier sur place comment les Ecossais se débrouillent, eux qui sont réputés pour leur sens de l'économie.

Cent autres participants ont gagné une calculatrice de poche. Mais ils ne sont en fait pas les seuls gagnants, car les automobilistes qui ont participé à l'opération ont réalisé en moyenne une économie d'essence de 9,8 pour cent.

Cela correspond environ à une économie annuelle de près de 150 litres, soit à peu près 170 francs. «Auto-utile» affirme que si tous les automobilistes adoptaient un mode de conduite adéquat et donnaient à leur véhicule un entretien optimal, on réaliserait en Suisse une économie annuelle d'environ 160.000 tonnes d'essence et de 68.000 tonnes de diesel. Quoi qu'il en soit, il faut s'en tenir à quelques règles simples: toujours rouler de manière régulière et fluide, accélérer en douceur, rouler en plaine à un bas régime, enlever suffisamment tôt le pied de la pédale des gaz et arrêter le moteur même lors de courtes haltes. De toute manière, ce qui paie encore le plus c'est «réfléchir au volant pour économiser en roulant».

Diminution du nombre des accidents dans le canton de Neuchâtel en 79

Moins de tués, mais plus de blessés

La gendarmerie neuchâteloise vient de publier la statistique des accidents de la circulation dans le canton de Neuchâtel en 1979 qui traduit une évolution favorable puisque 1951 accidents «seulement» ont été enregistrés par la police durant cet exercice, soit 146 ou 6,9 % de moins que l'année précédente.

Ce fait mérite d'être relevé, d'autant plus que ce chiffre variait, ces dix dernières années, entre 2018 et 2614. C'est-à-dire que, pour la première fois depuis une décennie, la barre des «2000» n'a pas été franchie.

Les jours les plus néfastes restent le samedi (320) et le vendredi (310). Les heures critiques entre 17 et 18 h. (201) et 18-19 h. (160).

Par contre, le nombre de blessés a légèrement augmenté, passant de 746 en 1978 à 794 en 1979. Ce qui représente un accroissement de 48 unités, ou 6,4 %. Cette augmentation concerne plus particulièrement les conducteurs et passagers des autos; pour les premiers: + 10,7 %, les seconds + 26,9 %. Chez les cyclomotoristes, le nombre de blessés a diminué de 10,5 % et de 13,3 % chez les piétons.

Le nombre de tués, lui, est en baisse: 38 au lieu de 40 l'année précédente, soit 5 % de moins. La gendarmerie met en exergue le fait que 14 piétons figurent parmi les tués, dont 9 de plus de 65 ans, ce qui montre combien les personnes du troisième âge sont exposées aux accidents.

Voici la répartition des accidents par districts:

Neuchâtel	733	=	37,571 %
Boudry	303	=	15,530 %
Val-de-Travers	110	=	5,638 %
Val-de-Ruz	150	=	7,688 %
Le Locle	215	=	11,020 %
La Chaux-de-Fonds	440	=	22,553 %

Les causes principales d'accidents

Violation de priorité	392 en 78/414	= -	5,314 %
Vitesse	382 en 78/335	= +	14,030 %
Ivresse	201 en 78/203	= -	1,000 %
Distance entre véhicules	143 en 78/235	= -	39,150 %
Inattention	133 en 78/152	= -	12,500 %
Signalisation pas respectée	127 en 78/114	= +	11,403 %

L'ivresse et ses conséquences

Accidents	201 en 78/203	= -	1,000 %
Blessés	134 en 78/139	= -	3,597 %
Tués	5 en 78/ 9	= -	44,444 %
Ivresse sans accident	90 en 78/ 53	= +	69,811 %

251 retraits de permis de conduire, dont 235 d'une durée de 1 à 15 mois et plus, 15 pour une période indéterminée et 1 définitivement. Cela représente 39,652 % du total des permis retirés.

Autoroute

Sur les tronçons autoroutiers St-Blaise - La Neuveville-Est et Serrières - Areuse, il a été recensé 28 accidents, 14 blessés et 3 tués. En 1978, on avait dénombré 37 accidents, 12 blessés et 1 tué.

Accidents de la circulation de 1970 à 1979 (blessés - tués - dégâts matériels)

Années	Accidents	Blessés	Tués	Dégâts		Sans dégât
				+ Fr. 500.-	- Fr. 500.-	
1970	2585	993	59	2472	26	87
1971	2614	1052	42	2492	32	90
1972	2564	1083	53	2460	41	63
1973	2482	1010	41	2358	46	78
1974	2289	927	47	2185	31	73
1975	2091	772	41	2024	14	53
1976	2018	758	41	1926	36	56
1977	2065	772	43	1965	54	46
1978	2097	746	40	1962	74	61
1979	1951	794	38	1827	69	55

3 ROIS SECOURS
La Chaux-de-Fonds Neuchâtel
(039) 26 81 81 (038) 25 83 01

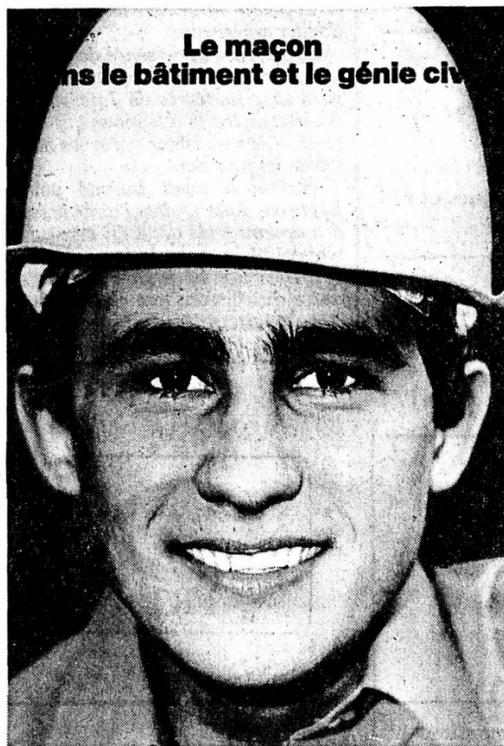
INTER pour vous sentir mieux
MEUBLES dans vos meubles!
Place Neuve 2 et 4 + Rue du Collège 15 La Chaux-de-Fonds

AUTO SHOP
Nous n'avons pas exposé au salon mais sommes à votre disposition toute l'année
RUE FRITZ-COURVOISIER 16 Tél. (039) 238618
B. Kaufmann - La Chaux-de-Fonds

Restaurant Elite
CHEMINÉE, FEU DE BOIS, VIANDES ET POISSONS
steak house
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 45
Téléphone (039) 23 94 33
Ivo et Josette Luchetti

Eugenio Beffa
« La Maison de confiance du Carrossier »
Dépositaire: **GLASURIT**, **DU PONT**, **MAX MEYER**, **3M COMPANY**
couleurs et vernis
PAPIERS PEINTS • CARROSSERIE • OUTILLAGE
2300 La Chaux-de-Fonds • 28, rue de la Serre • tél. 039.22 54 70
2000 Neuchâtel • Rue des Draizes 2 • tél. 038.24 36 52

Les métiers de la construction



sont

- des métiers virils et exigeants
- des métiers avec de bonnes possibilités d'avancement
- des métiers pour des hommes ouverts au progrès
- des métiers d'avenir

bâtis ton avenir

apprends à construire

deviens maçon

ou

ouvrier spécialiste en construction de routes

• **Apprentissage 3 ans**

Age minimum 15 ans

Aptitudes pour travail manuel

Esprit d'équipe

• **Possibilités de perfectionnement**

Ecole contremaîtres Lausanne

Ecole chef de chantier Fribourg

Les entreprises ci-dessous, membres de la Fédération cantonale neuchâteloise des entrepreneurs, vous proposent des places d'apprentissage.

ENTREPRISE	LIEU	TÉLÉPHONE	MAÇONS	ROUTIERS
Allanfranchini & Cie S.A.	Neuchâtel	(038) 25 15 28	○	
Arrigo & Cie	Peseux	(038) 31 61 31	○	
Bernasconi F. & Cie	Neuchâtel	(038) 31 95 00	○	○
Bertschinger Walo S.A.	Les Geneveys s/	(038) 57 14 15	○	○
Biéri Grisoni S.A.	Coffrane	(038) 24 27 62	○	○
Bosquet Ed.	Neuchâtel	(039) 26 02 02	○	○
Castioni André	La Chaux-de-Fonds	(038) 24 23 71	○	○
Comina Nobile S.A.	Neuchâtel	(039) 23 38 78	○	○
Duckert Pierre S.A.	La Chaux-de-Fonds	(039) 23 14 25	○	○
Durini Antoine	St-Aubin	(038) 55 27 27	○	○
Facchinetti S. S.A.	Areuse	(038) 42 22 33	○	○
Freiburghaus Pierre S.A.	Les Ponts-de-Martel	(039) 37 13 56	○	○
Lambelet Willy	Neuchâtel	(038) 25 30 23	○	○
Marti H. S.A.	La Chaux-de-Fonds	(039) 22 49 33	○	○
Maspoli Jean-Pierre	La Côte-aux-Fées	(038) 65 11 10	○	○
Meroni Jean	Neuchâtel	(038) 31 56 56	○	○
Noséda & Cie	Le Locle	(039) 31 20 93	○	○
Notari P. & Cie	Le Locle	(039) 31 23 08	○	○
Paci & Cie	St-Blaise	(038) 33 50 33	○	○
Piémontési F. & Cie	Le Locle	(039) 31 14 48	○	○
Piémontési G. & Fils	La Chaux-de-Fonds	(039) 23 29 01	○	○
Pierrehumbert S.A.	Fontainemelon	(038) 53 21 62	○	○
Pizzera & Cie	Savagnier	(038) 53 34 20	○	○
Roquier Frères	St-Aubin	(038) 55 13 80	○	○
Rezzonico Jean	Neuchâtel	(038) 25 33 44	○	○
Rossetti & Zuttion S.A.	Peseux	(038) 31 12 05	○	○
Schmalz H. R. S.A.	Neuchâtel	(038) 24 46 46	○	○
Stoppa Caravaggi & Fils S.A.	Cormondrèche	(038) 31 12 53	○	○
Stuag S.A.	Neuchâtel	(038) 24 06 22	○	○
Zurbuchen André	Neuchâtel	(038) 25 57 21	○	○
	Neuchâtel	(038) 25 49 55	○	○
	La Chaux-de-Fonds	(039) 22 51 21	○	○
	La Chaux-de-Fonds	(039) 22 60 90	○	○

Renseignements et stages d'essais auprès des entreprises ci-dessus ou à la F.N.E. Serre 4, Neuchâtel, (038) 25 75 41.

TAPIS D'ORIENT Masserey

Exposition spéciale aux Portes-Rouges 131-133

20-29 mars à Neuchâtel

- Plus de 1000 nouvelles pièces. Iran, Turquie, Afghanistan, Pakistan, Caucase.
- Des prix que vous cherchez partout mais que vous ne trouvez que chez nous.
- Sécurité de qualité à 100%, grâce à notre certificat d'authenticité.
- Conseils spécialisés en toute objectivité.
- Possibilité de choix et d'échange.
- Conditions de paiement favorables.



Ouvertures prolongées jusqu'à 21 h.
Loterie gratuite. 1er prix : 1 tapis d'Orient

Aimez-vous travailler indépendamment ?

Aimez-vous conseiller une clientèle exigeante ?

Aimez-vous convaincre, exiger, animer et faire vivre un commerce ?

Si en plus la mode féminine vous passionne: nous vous proposons une place de

GÉRANTE

pour notre magasin de La Chaux-de-Fonds.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et photo à La Maison du Tricot 11, ruelle de Bourg - Lausanne

Discretion assurée.

3e âge

A louer centre ville, dans immeuble neuf

appartements

de 2 pièces, Coditel, chauffage général, conciergerie, ascenseur.

Loyer dès : Fr. 360.- charges comprises.

Pour traiter:

Gérance GECO
Jaquet-Droz 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 11 14 - 15



maison familiale mitoyenne

Très belle situation aux environs de la ville.

Nécessaire pour traiter: Fr. 40.000.-

Notice à disposition et pour visiter s'adresser à

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

INSTITUT DE MUSICOLOGIE

P.A. ROCHAT

ancien élève de Mlle Blanche Audemars
ancien élève du Conservatoire de Lausanne
ancien organiste du Temple du Sentier

ouvre les inscriptions à ses cours d'expression musicale pour les enfants de 3 à 12 ans, qui seront répartis en groupes de 3 à 5 ans, de 6 à 8 ans, et de 9 à 12 ans.

Grâce à une technique élaborée et nouvelle dans un cadre calme et propice à l'épanouissement des enfants, ces cours d'expression musicale en groupe de 5 à 6 enfants leur permettront:

- de s'ouvrir à la musique
- de s'exprimer et de découvrir leur créativité
- de découvrir leur personnalité
- de s'intégrer aux autres
- de cultiver et corriger personnellement leur mode d'expression musicale, picturale et corporelle.

une chance merveilleuse est offerte à vos enfants d'aller à la rencontre des arts et de leurs expressions.

Nombre de places limité, inscriptions ouvertes par téléphone jusqu'au vendredi 28 mars à 18 heures.

Début du premier semestre: mercredi 2 avril 1980

Toutes les informations seront données par téléphone aux parents désireux d'inscrire leurs enfants aux cours.

Paul-A. Rochat - Marmoud 10 - 2314 La Sagne
Tél. (039) 31 89 22

Atelier de polissage de boîtes soignées

cherche

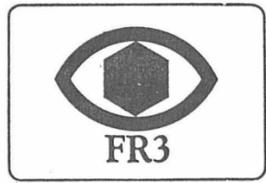
personnel masculin

personnes consciencieuses seraient formées.

Pour tous renseignements: tél. (039) 23 27 88

Jeudi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	 romande		
12-14 h	 TF1 à 20.30: La fortune des Rougon	12.15 Réponse à tout: Jeu 12.33 Midi première: Variétés 13.00 Actualités 13.30 Télévision régionale 13.50 Objectif santé: Petits enfants... petits tourments	12.05 Passez donc me voir: Philippe Bouvard 12.29 Série: La vie des autres Le bec de l'aigle (9) 13.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous: Critiques et réponses
14-16 h	14.55 Point de mire: programmes radio 15.05 Football Retransmission différée d'un match de Coupe d'Europe	14.00 Les vingt-quatre jeudis 14.03 Amis ou ennemis? - 14.25 Sécurité: Surprise - 14.33 Crinières - 15.36 La fête des images	14.00 Aujourd'hui Madame Les enfants et la justice - Les enfants, face à la justice, peuvent-ils devenir des adultes heureux et paisibles? 15.05 Série: Mission impossible
16-18 h	16.40 La Burette: informations sociales et éducatives Pédagogie de la découverte en Suisse romande - Une rubrique sur le nouveau droit de filiation: «Action de recherche en paternité» - Des livres sur la pédagogie et l'école 17.30 Téléjournal 17.35 TV-Labyrinthe du Service Jeunesse 17.45 Chronique montagne: Visite du Musée alpin de Berne	16.00 Idoles et idolâtres, documentaire 16.52 Informations sur les programmes de TF1 17.00 Les adultes et la lecture 17.30 Débat	16.00 Elie Wiesel 17.20 Fenêtre sur... Etre moine et avoir 30 ans 17.52 Récré A2: Enfants Emile - Mes mains ont la parole: «L'histoire d'un arbre» - Satan et Diabolo - Je veux être toi... hôtesse de l'air et steward
18-20 h	18.10 Courrier romand: Spécial Fribourg 18.35 Un Oursom nommé Paddington 18.40 Système D: Le jeu des incollables 19.00 Un jour, une heure: actualités 19.30 Téléjournal 19.45 Un jour, une heure: actualités	18.02 TF quatre 18.30 1, rue Sésame 18.57 C'est arrivé un jour: Récit 19.12 Une minute pour les femmes En retraite: Occuper ses loisirs 19.20 Actualités régionales 19.44 Série: Les inconnus de 19 h. 45	18.30 C'est la vie: Informations et enquêtes 18.50 Des chiffres et des lettres Un jeu d'Armand Jammot, avec «Le compte est bon» et «Le mot le plus long» 19.20 Actualités régionales 19.45 Formations politiques
20-24 h	20.00 Le menteur: Le jeu des incollables 20.25 Temps présent: Le catholicisme de Jean Paul II 21.25 Série: La Taupe 22.15 L'antenne est à vous L'Association vaudoise des auberges de jeunesse 22.35 Téléjournal 22.45 Football Reflets filmés de rencontres de Coupes européennes	20.00 Actualités 20.30 Série: La fortune des Rougon 21.28 L'événement: Actualités et reportages 22.30 Expressions La photographie - Deux ou trois choses de Guimet: Le Musée Guimet - Les bruits et les sons du temps: La musique contemporaine 23.40 Actualités	20.00 Journal 20.35 Le passager de la pluie Un film de René Clément. Avec: Marlène Jobert - Charles Bronson - Annie Cordy - Jill Ireland - Corinne Marchand 22.30 Première: Musique classique Avec: Misha Dichter, pianiste américain d'origine polonaise, qui interprète des œuvres de Liszt 23.20 Journal

Antenne 2 à 20 h. 35
Le passager de la pluie
Tiré d'un roman de Sébastien Japrisot, auquel le cinéma doit entre autres «Compartiment tueurs», «Adieu l'ami», «Piège pour Cendrillon», «La course du lièvre à travers les champs», «Le passager de la pluie», ressemble un peu à un thriller américain.
Cela tient à la présence de Charles Bronson mais aussi aux dialogues sans fioritures de Japrisot et à certains traits d'humour qui détentent le spectateur après les moments les plus durs.
Comme il avait inventé pour Bronson, dans «Adieu l'ami» le jeu des dollars jetés dans un verre de whisky plein, sans le faire déborder, Japrisot lui a trouvé ici une autre distraction: une certaine façon de faire rebondir les noix sur les vitres...



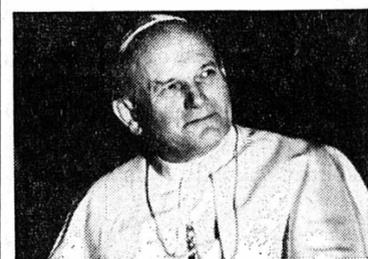
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 L'ours Paddington: Pour les petits

20.00 Les jeux de 20 heures
Ce soir à Chamrousse
20.30 L'éclipse
Un film de Michelangelo Antonioni. Avec: Monica Vitti - Alain Delon - Lilla Brignoni - Louis Seigner
22.05 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV •

- SUISSE ALÉMANIQUE**
16.00 Rendez-vous
16.45 Pour les enfants
17.15 TV scolaire
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Sports en bref
18.40 Point de vue
19.00 Flugboot 121 SP
19.30 Téléjournal
20.00 Trilogie 1848: Allemagne: Die Paulskirche
21.35 Arguments - La culture au banc d'essai
22.20 Téléjournal
22.30 Football
22.40 Svizera romontscha
- SUISSE ITALIENNE**
9.00 TV scolaire
10.00 TV scolaire
- 18.00 Bobo & Cie
18.05 Nature amie
18.50 Téléjournal
19.05 Ecole ouverte
19.35 Ici Berne
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Rendez-vous avec l'irréel
Cycle de 11 films de science-fiction: L'Astronave atomica del Dottor Quatermass
22.15 Débat
23.00 Téléjournal
23.10 Football
- ALLEMAGNE 1**
16.10 Téléjournal
16.15 L'année d'après
17.00 Jan vom goldenen Stern
17.30 Hollywood in Kalk
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Pour ou contre
21.00 Une chanson pour La Haye
22.30 Le fait du jour
23.00 Tennis
24.00 Téléjournal
- ALLEMAGNE 2**
16.00 Un-Ruhestand
16.30 Chimie
17.00 Téléjournal
17.10 Wickie et les hommes forts
17.40 Plaque tournante
18.20 Die Seiltänzer
19.00 Téléjournal
19.30 Dalli Dalli
21.00 Téléjournal
21.20 Point commun
22.05 Trilogie 1848: Die Paulskirche
23.30 Prix Adolf-Grimme 1980
23.50 Téléjournal

TV romande à 16 h. 40
Les nouveaux pédagogues
Ce sera le sujet principal de l'émission «La Burette», cet après-midi. La manière d'enseigner dans les écoles primaires a changé. Le maître a cessé de répandre son savoir du haut de sa chaire. On parle de pédagogie de la découverte, de tâtonnements expérimentaux, d'apprentissage. Ce sont les enfants qui cherchent et découvrent, le maître les aidant dans leur quête du savoir.
Maths modernes, ateliers de français, activités-cadres appartiennent au vocabulaire des «nouveaux pédagogues». Ces réformes ont été introduites dans les écoles primaires romandes à la faveur de l'harmonisation des programmes. Elles ont fait couler beaucoup d'encre, soulevé des enthousiasmes et des indignations.
Les enseignants, voués au recyclage, sont partagés. Il ne s'agit pourtant pas, dans cette émission, d'un débat contradictoire, mais d'essayer de comprendre en quoi consiste cette nouvelle pédagogie.



TV romande à 20.25: Temps présent

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

- SUISSE ROMANDE 1 (MF)**
12.15 Le croquis. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande. 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.30 Petit théâtre de nuit: Amélie, Casque d'Or. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 A l'opéra: Faust. 23.55 Informations. 24.00 Hymne national.
- FRANCE MUSIQUE**
14.00 Musique en plume. 18.02 Six-huit. 18.30 Récital. 20.00 Les chants de la terre. 20.30 Musique à découvrir. 21.45 Cycle acoustique INA-GRM. 23.00 Ouvert la nuit.
- FRANCE CULTURE**
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Quinzaine musicale Paris-Lyon-Genève. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 18.30 Feuilleton. 19.25 Salle d'attente. 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 19.55 Quinzaine musicale Paris - Lyon - Genève.
- VENDREDI**
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55 - 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 L'invité de la semaine. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. La gamme. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Le bal masqué.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. Ecrire et dire. 9.10 Le cabinet de lecture. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes au droit. 10.00 Sélection Jeunesse. 10.30 Radio éducative. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Quinzaine musicale France-Culture - RSR 2. 12.00 Stéréo-balade.
- FRANCE MUSIQUE**
7.00 Le nouveau quotidien musique. 8.10 France et musique. 8.30 Kiosque. 9.02 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.

POINT DE VUE
Ravel
Quand les moyens techniques permettront de suivre vingt programmes de télévision, le téléspectateur aura retrouvé une chose essentielle, sa liberté de choix. Car il est bon de pouvoir, selon son état d'esprit, trouver sur le petit écran ce dont on a envie. Samedi dernier, je ne voulais point de vaudeville, point de fiction superficielle, point de variétés criardes, mais de la beauté, du calme, de la dignité. Cette ambiance, je l'ai heureusement rencontrée, sur «France trois», la chaîne qui vraiment a choisi de faire autrement que les autres. Et c'est parfois magnifique.
François Reichenbach continue d'évoquer à sa manière des grands musiciens et surtout d'approcher, par la sensation, leur musique. Ravel, «Daphnis et Cloé» (est-ce que l'on trouve ce rythme à cinq temps qui était pour Ravel une manière de scander ser - gui - dia - gui - lev?), l'inquiétant «Gaspard de la Nuit» qui l'est autant que «Le gibet», le «Concerto pour la main gauche», «La valse», «L'heure espagnole» («Votre Espagne est plus espagnole que l'Espagne» disait Manuel de Falla à Ravel), le «Boléro» et bien d'autres grands moments de la musique.
François Reichenbach sait admirablement filmer les musiciens, les interprètes, leurs visages, leurs mains, leurs réactions quand ils sont imprégnés de la musique qu'ils aiment. Il sait faire parler ceux qui aiment un compositeur: quels beaux moments, avec Arthur Rubinstein, même si alors l'auteur doit certainement reprendre des éléments inutilisés dans son film sur le grand pianiste. Ce «Boléro» par exemple: ce fut une sorte de commande d'Ida Rubinstein qui voulait un morceau de dix-huit minutes. Protestation de Ravel qui décida d'écrire une minute et de la répéter dix-huit fois. Cette œuvre de hasard est devenue célèbre plus que toutes les autres. «L'inspiration n'est que la récompense du travail quotidien» disait Ravel.
Reichenbach donne ce genre de renseignements plus souvent par des sous-titres que par un commentaire réduit à peu de choses. Quelques trop beaux effets visuels - un soleil levant rouge, des temples grecs à contre-jour - rappellent aussi que Reichenbach aime l'esthétique un peu précieuse. Mais ici, il n'est pas prétentieux.
Ravel était gravement malade. Un chirurgien proposa à ses amis une opération risquée. Son entourage dit oui, avec l'espoir qu'il puisse encore créer. Ce fut l'échec. «Ne pleurez pas, notre maître ne nous laisse pas un seul navet.» C'est beau, non, ce «conseil» à l'image de l'émission...
Freddy LANDRY

L'oreille fine, à la Radio romande I à 9 h. 40.
Indice de demain: Servante au grand cœur.

CORSO
22 25 50

JEAN ROCHEFORT • CATHERINE DENEUVE

VENEZ RIRE... AVEC CE SAVOUREUX DIVERTISSEMENT

soirées à 20 h. 30
matinées à 15 h.
samedi - dimanche

COURAGE FUYONS

N'écoutant que son courage (qui ne lui disait rien) il se garda d'intervenir (Jules Renard)

Les tribulations d'un fils et petit-fils de «dégonflés» **FRAPPÉ PAR L'AMOUR FOU** ON S'AMUSE DRÔLEMENT



CINÉMA CORSO
Tél. 22 25 50
GUILDE DU FILM
16 ans

SAMEDI ET DIMANCHE
à 17 h. 30

CARY GRANT
INGRID BERGMAN
CLAUDE RAINS

DANS **LES ENCHAÎNÉS (NOTORIOUS)**

Le maître du cinéma «suspense» Alfred Hitchcock dans un de ses meilleurs films!

E D E N
22 18 53
sans limite d'âge

2e SEMAINE

LOUIS DE FUNES
L'AVARE

CHRISTIAN FECHNER
présente
LOUIS DE FUNES
L'AVARE «MOULÈRE»
un film de JEAN GRALL

MAJESTIC Films SA

En même temps que Paris - Genève - Lausanne
L'événement comique le plus retentissant de cette saison !

TOUS LES SOIRS A 20 H. 30
SAMEDI-DIMANCHE
matinées à 14 h. 45
Mercredi matinée à 15 h.

Faveurs et réductions A.V.S. suspendues

PROLONGATION

LOUIS DE FUNES
L'AVARE

CHRISTIAN FECHNER
présente
LOUIS DE FUNES
L'AVARE «MOULÈRE»
un film de JEAN GRALL

MAJESTIC Films SA

Samedi-dimanche 17 h. 30
INÉDIT! Un nouveau karaté explosif...



BRUCE LEE ET SES MAINS D'ACIER

Un face-à-face meurtrier
18 ans Parlé français

VENDREDI-SAMEDI à **23 h. 15**
Lundi-Mardi-Mercredi à **18 h. 30**

20 ans révolus

CARESSSES INDISCRÈTES

1re vision Parlé français

UN SPECTACLE RÉSERVÉ À UN PUBLIC AVERTI

PLAZA
22 21 23

soirées à 20 h. 30
matinées à 15 h.
samedi - dimanche

LE ZAÏRE
SALZBOURG
AMSTERDAM
VENISE
ANVERS
GIBRALTAR

sont «LES POINTS CHAUDS»...
de ce film d'ESPIONNAGE et d'AVENTURES TRÉPIDANT
Admis dès 16 ans

FABIO TESTI
JANET AGREN

THE URANIUM CONSPIRACY

S.O.S. DANGER URANIUM!

UN SENSATIONNEL «THRILLER»
Des agents secrets à la recherche d'un MYSTÉRIEUX CHARGEMENT D'URANIUM



SCALA
22 22 01

Faveurs suspendues

EN GRANDE PREMIÈRE - 2e SEMAINE

Le film remarquable de ROBERT BENTON
avec Dustin HOFFMAN, Meryl STREEP, Justin HENRI

Kramer contre Kramer

L'histoire d'un couple séparé et de leur fils
«Prix des critiques cinématographiques de NEW YORK et LOS ANGELES
4 GLOBES D'OR - 9 nominations aux OSCARS 1980»

Soirées à 20 h. 45. Matinées: samedi, dimanche, à 15 h. **14 ans**




FESTIVAL D'HORREUR
Samedi-dimanche à 17 h. 30

DRACULA 73
avec Christopher LEE
Peter CUSHING

— 16 ans —

abc centre de culture
Serre 17, tél. 039 23 72 22

cinéma cabaret théâtre cinéma cabaret théâtre

20 h. 30 Location au café abc - Tél. (039) 23 69 70

Je t'aime, moi non plus.
de Serge Gainsbourg, avec Jane Birkin, Joe Dallessandro, Hughes Quester, Gérard Depardieu.
Dès ce soir et jusqu'au dimanche 23 mars.

L'action se situe au milieu de paysages pelés que domine un snack misérable, transformé en dancing avec strip-tease amateur, le samedi soir. Quelques personnages hantent ces lieux pour s'aimer, s'entre-déchirer, disparaître.

Prochainement: (28-29 mars, relâche, animation-théâtre annulée).
Cabaret: Michel Lagueyrie, nouvelle tournée suisse et nouveau spectacle, rire compris. Jeudi 3 avril à 20 h. 30 à l'abc.

THÉÂTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

le cabaret chaud 7 rires...

samedi 22 mars
à 20 h. 30

Location:
Tabatière du Théâtre
tél. (039) 22 53 53

humour...

fantaisie !

POUR VOS DÉPANNAGES

chauffeur poids lourds
Tél. (039) 23 82 66.

A louer tout de suite ou pour date à convenir,

SNACK-BAR

zone industrielle du Jura Bernois. 50 places, salle de jeux. Grand parking. Possibilités d'achat.

Téléphone (038) 33 35 26

EPA*UNIP

NOUS CHERCHONS

VENDEUSES

pour divers rayons

ainsi qu'une

DAME D'OFFICE

Bonnes conditions de travail
Semaine de 5 jours par rotation

Se présenter ou téléphoner aux
NOUVEAUX GRANDS MAGASINS S.A.

19, avenue Léopold-Robert
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 23 31 01

EPA*UNIP

dans toute la Suisse

A vendre à 4 km. d'Yverdon, avec accès au lac sur 60 m.

GRANDE VILLA MODERNE

très bien agencée, sur 2 niveaux, ascenseur. Parc arborisé 6000 m². Cabane à bateaux. Vu sa situation tranquille, conviendrait également comme home pour convalescents.

Ecrire sous chiffre 28-20316, à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

Transformation et réparation de manteaux et vestes de



R. Poffet tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel 1
Tél. (038) 25 90 17

La Chaux-de-Fonds

SAMEDI 22, 20 h. 30

CERCLE CATHOLIQUE

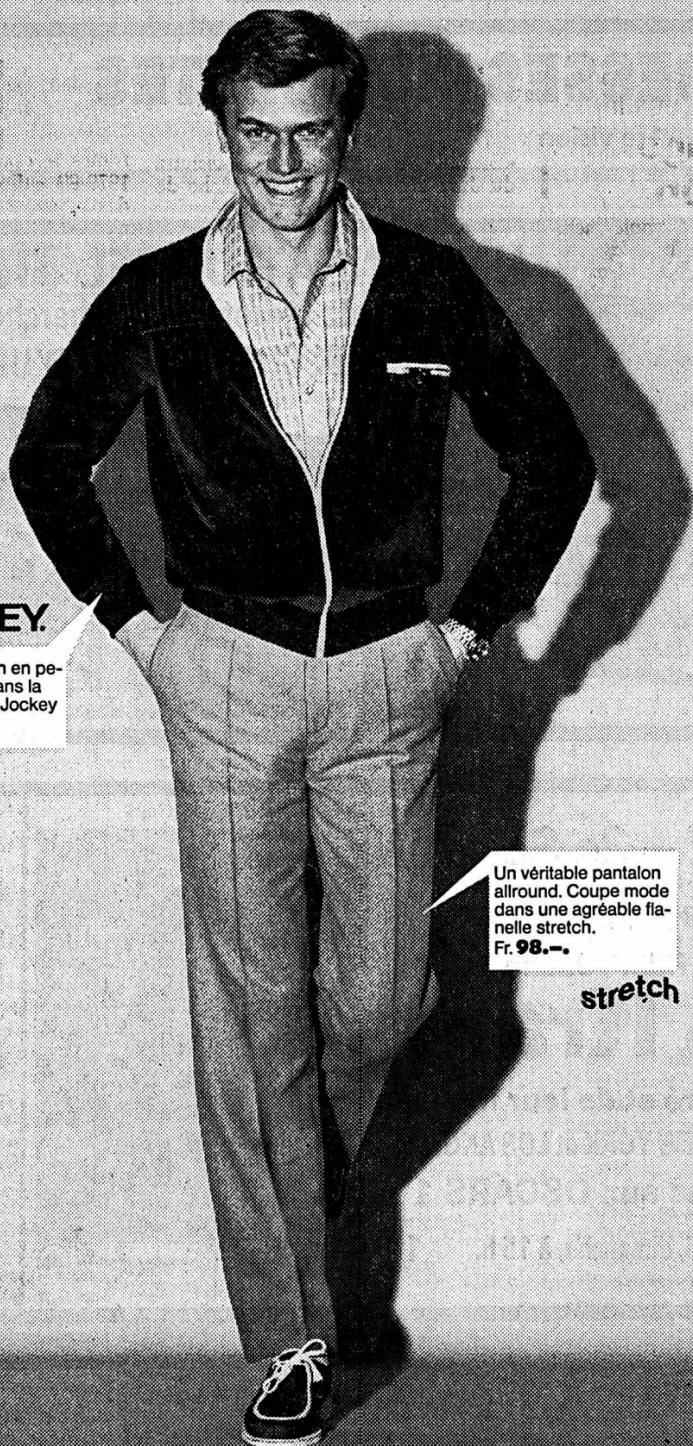
★ BAL ★

de Printemps à gogo !

JACQUES FREY ET SA DISCO

Les loisirs valent de l'or! Profitez-en le plus confortablement possible dans ce léger blouson Jockey avec pantalon assorti.

Typique l'offre HAPPY



JOCKEY.

Douillet blouson en peluche réalisé dans la célèbre qualité Jockey Fr. 79.-.

Un véritable pantalon allround. Coupe mode dans une agréable fillette stretch. Fr. 98.-.

stretch

Schild vous étonne toujours. Par la mode et par la qualité.

SCHILD

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

LA CHAUX-DE-FONDS

LA VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur d'hommes «La Pensée». - Vendredi, 20 h. 15, assemblée générale, Hôtel de la Croix-d'or, Balance 15 (1er étage).

Chœur mixte Eglise réformée. - Jeudi 20, 20 h. au presbytère, répétition soprani et alti. Lundi 24, 19 h. 45, à l'ancien gymnase, répétition d'ensemble.

Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin, Pradières et Joux-du-Plâne ouverts.

Contemporaines 1905. - Rendez-vous, Hôtel Moreau, au Bel Etage, mercredi 26, pour un match au loto: n'oubliez pas d'apporter vos quines.

Contemporaines 1923. - Rendez-vous, le 27 mars, dès 20 h., au Café du Grand-Pont.

Contemporaines 1927. - Rendez-vous pour un souper, vendredi 21, 19 h. 30, au Cercle de l'Union.

Contemporains 1928. - Ce soir, assemblée générale, 20 h. 15, au café du Monument.

Groupe de travail FRC. - Mardi 25, 20 h., au Centre professionnel de l'Abeille: «Enfant consommateur». Projection du film et discussion.

Groupe des sociétés locales. - Assemblée annuelle des délégués du Groupement, lundi 31, 20 h. 15, au Cercle catholique. Chaque société membre est invitée à se faire représenter par deux délégués. Les sociétés désirant organiser un match au loto durant la saison 1980-1981 sont tenues de retourner les demandes à la Direction de police jusqu'au 31 mars 1980.

Groupement des vétérans de l'ASF (section des Montagnes neuchâtelaises). - Assemblée générale annuelle statutaire, jeudi 20, 20 h. 15, au Café de l'Abeille.

La Jurassienne, section FMU. - Courses: Les Wildstrubel à ski, les 22 et 23 mars, Conche à Engstligenalp - déplacement en voiture jusqu'à Boden. Deux départs sont prévus: 1er à 7 h., 2e à 12 h. 30, devant gare CFF. Subsidés pour étudiants et apprentis (déplacement gratuit). Rendez-vous des participants: vendredi 21 mars à 18 h. devant la gare CFF. Les organisateurs: P.-A. Rueggsegger - Fr. Robert. Séance mensuelle: Escalade dans le Josémite et parcs nationaux des Etats-Unis. Séance diapos présentée par Ph. Graber. Mercredi 26, 20 h. 15 à Beau-Site. Séance mixte. Invitation aux parents et amis.

Samaritains. - 26 mars, comité, 20 h., au local.

Scrabble-Club. - Tous les mardis, 20 h., Maison du Peuple, 5e étage.

Société d'éducation cynologique. - Entraînement: samedi, dès 14 h., terrain Igesa. Mercredi, dès 19 h., parc du Jumbo.

Union chorale. - Mardi 25, Ancien Stand, 19 h. 30, partielle pour les basses; 20 h. 15, ensemble; 22 h., Commission de musique.

Union féminine Coop. - Mercredi 26, 20 h. au Britchon, Maison du Peuple, 1er étage. Un très beau voyage au Kenya. Diapositives de Mme Perret-Gentil.

Société mixte des accordéonistes «La Chaux-de-Fonds»

La Société mixte des accordéonistes «La Chaux-de-Fonds» a tenu son assemblée gé-

nérale au Café du Parc de l'Ouest, mercredi 12 mars. Cette assemblée était présidée par M. Edgar Wasser. Après les salutations d'usage, la lecture du procès-verbal ne donna lieu à aucune modification. Puis dans son rapport présidentiel M. Edgar Wasser passa en revue l'activité écoulée. Toutes les manifestations prévues connurent le succès et se déroulèrent dans de bonnes conditions, spécialement le concert d'automne du 24 novembre au Cercle catholique dirigé par M. Paul-André Matthey. Cette soirée fut une réussite totale. M. Wasser termina son rapport en remerciant ses collègues du comité pour le travail fait durant toute l'année écoulée, le directeur, la sous-directrice, les musiciens et les parents pour leur esprit de collaboration.

Sur le plan financier, Mme Mathilde Duperret donna connaissance des comptes; les finances sont saines et l'on enregistre même une augmentation de capital. Mme Duperret est remerciée pour tout son travail et les comptes sont acceptés. M. Bruno Zani rapporteur, nous fait savoir que la Commission musicale s'est réunie le 30 novembre, plusieurs morceaux ont été choisis avec des difficultés plus ou moins grandes, pour l'ensemble et pour le groupe. Cinq élèves ont passé avec succès les examens pour entrer dans la société ce sont:

Haldimann Sylvia, Oberli Pierre-Alain, Oberli Laurent, Stengel Daniel et Stengel Gabriela. Puis ce fut au tour du directeur de s'exprimer et de présenter son rapport, dans l'ensemble il est satisfait du travail accompli et l'assiduité aux répétitions a été bonne, mais pour cette année il demande à chacun de faire un effort spécial pour la préparation de la fête fédérale à Thoune. Deux membres reçurent une distinction pour leur ancienneté, le vice-président M. Jean Zani remit au président M. Edgar Wasser un diplôme et une magnifique plaque pour dix ans de présidence, et Mme Dominique Pol un diplôme et une plaque pour dix ans d'activité. Le nouveau comité a été formé comme suit: président: Edgar Wasser; vice-président: Jean Zani; caissière: Mathilde Duperret; secrétaire: Anne-Lise Zani; secrétaire des verbaux: Charles Rauser; assesseurs: Hélène Hofstetter, Jacques Glauser, Abbet Lydia, et Matifoll; directeur: Paul-André Matthey; sous-directrice: Georgette Wasser. Dans les divers le président communiqua quelques dates importantes dimanche 15 juin fête fédérale à Thoune; fin août Modhac; samedi 29 novembre concert annuel au Cercle catholique. (C. R.)

Heureuse diversion à la Canine

Délaissant pendant quelques heures leur centre d'intérêt habituel, grâce à une initiative de J.-Cl. Hess, les membres de la Société canine ont accueilli vendredi soir un conférencier de qualité: M. Georges Bachmann qui commenta avec brio une partie de sa vaste collection de diapositives. L'atmosphère amicale du Chalet permit à une quarantaine de personnes d'admirer notre Doubs à toutes saisons, le Dessoubre et les Crêtes du Jura. L'effet poétique fut donné sur de gros plans de fleurs, de chamois et de bouquetins.

Applaudissements nourris, sourires satisfaits, remerciements sincères prouvèrent à cet amoureux de la nature et du Doubs que la soirée était parfaitement réussie. (ar)

memento

Aula des Forges: 20 h. 15, films chinois. Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 18 h.

Vivarium: 14-17 h. Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h. Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.

La Plume: expos. Alain Nicolet. Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.

Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h. Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.

Le Scotch: Bar-Dancing. Club 55: Dancing, attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions.

La Boule d'Or: Bar-dancing. Dany's bar: discothèque. Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.

Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.

Ludothèque, Serre 3: 16-18 h. Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30. Boutique 3e âge, T.-Allemand 23: lundi - vendredi 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-18 h. Accueil du Soleil 4: 14-18 h.

SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87. Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.

Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.

Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures,

Pillone, Serre 61. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Soc. prot. animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43. Protection suisse des animaux: tél. 23 17 40 ou (038) 53 33 49.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26. Planning familial: tél. 23 56 66.

Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80. Police secours: tél. No 117.

Feu: tél. No 118. Pour les cinémas, voir page 29.

état civil

N.B.: Les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celle de son enregistrement par l'Office d'état civil.

LUNDI 17 MARS

Naissance
Vacca Alexandre Gianni, fils de Giovannino Carmine et de Mara Liliane, née Berner.

Promesses de mariage
Dubois Joël Gérard et Heng Brigitte Viviane. Huber Anton et Toquantzi Maria Concepcion.

Mariages
Hanhart Marc et Levinski Yocheved Liora. Prétot Xavier Paul Alfred et Hugoniot Mariette Francine.

MARDI 18 MARS

Naissances
Billieux, Marina, fille de Thierry Alain Joseph et de Huguette Madeleine, née Abbet. - Milliot, Nathalie, fille de Etienne Michel et de Anita Denise, née Glauser.

Promesses de mariage
Brassey, Pierre-André et Tornare, Diana Sonia. - Gaille, François Ferdinand et Jossi, Marie Claire. - Hächler, Kristian et Racine, Monique Nelly.

communiqués

Soirée scout: Salle de la Croix-Bleue, samedi 22, 20 h. 15, revue humoristique en 16 tableaux, en compagnie de la Brigade Vieux Castel: «Le rire en classe».

Films documentaires chinois: «Musiciens en herbe», une école de jeunes virtuoses; «L'artisanat en Chine» et «Lhassa», film documentaire sur le Tibet. Aula des Forges, 20 h. 15, org. par Connaissance de la Chine.

Club des loisirs: Jeudi 20, cinéma Corso, rue Jaquet-Droz 14, 14 h. 30.

SAINT-IMIER

SAINT-IMIER

Assemblée générale du Judo-Club

Sensible augmentation de fortune

Le Judo-Club Saint-Imier a tenu ses assises annuelles dernièrement dans un établissement public. Sous la présidence de M. Francis Hofer de Renan, les personnes présentes ont passé en revue les différents points de l'ordre du jour durant plus de deux heures. L'excellent esprit qui règne et les magnifiques résultats obtenus par les jeunes ont permis au club imérien de se forger une solide réputation. Comme les comptes laissent apparaître une sensible augmentation de fortune, inutile de préciser que tout va pour le mieux dans le meilleur

des mondes de la société du Haut-Vallon.

Après le préambule d'usage, le président présenta son rapport annuel. Selon M. Francis Hofer, l'année qui vient de se terminer au JC Saint-Imier aura été celle de la jeunesse. En effet, les jeunes judokas sont en constante progression, l'amitié sans frontière et l'atmosphère agréable bien que turbulente. Au niveau des adultes, le développement du club peut être considéré comme bon. Un effort tout particulier devra être effectué pour augmenter les effectifs chez les seniors. Au cours de son exposé, M. Hofer releva que Judo-

Club Saint-Imier était en train de se faire un nom. Quant à l'activité, elle n'a pas manqué tout au long de l'année.

SATISFACTION GÉNÉRALE

Moniteur et chef technique, M. Alain Gigon a retracé les principales manifestations de l'année 1979. L'orateur a également présenté le programme d'activité 1980 qui devrait permettre à tout un chacun d'être comblé.

Avec une augmentation de fortune de 1685 fr., la caissière du Judo-Club Saint-Imier avait de quoi esquisser un large sourire. Mme Imhoff devait exprimer sa satisfaction et remercier toutes les personnes s'étant dévouées pour récolter quelques monnaies sonnantes et trébuchantes. Les comptes ont été acceptés à l'unanimité. Les vérificateurs ont été nommés et c'est ainsi que MM. Georges Gagnebin, Jacques Aubry et Denis Michel Inden ont été élus pour une période de deux ans. Le budget 1980 n'a pas été combattu. Il prévoit un excédent de recettes de l'ordre de 940 fr.

L'effectif du Judo-Club Saint-Imier continue à grossir lentement mais sûrement. Tout au long de l'année ce sont quelque 31 démissions qui ont été enregistrées contre 48 admissions. Cet apport de 17 unités permet à la société imérienne de dépasser le cap des 170 personnes (173 membres).

Le renouvellement du comité n'a donné lieu à aucune discussion. C'est en bloc que les dirigeants du club ont été reconduits dans leurs fonctions. Enfin dans les divers, des remerciements ont été adressés à MM. Fontana et Gianoli pour la mise à disposition des véhicules lors des déplacements des enfants du club pour des concours. (lg)

CANTON DU JURA

Création de l'Association jurassienne de judo

Les responsables de plusieurs clubs de judo ont procédé récemment à la création de l'Association jurassienne de judo. Fait important, les limites de ce nouveau groupement n'épousent pas les frontières cantonales, mais tant les clubs du Jura nord que du Jura méridional pourront en faire partie. Pour l'instant, cette association est animée par le JC Delémont, le Budokan Porrentruy, JC Porrentruy et

le JC Moutier. Toutefois, il ne fait pas de doute que d'autres clubs viendront incessamment rejoindre les sociétés sportives précitées.

Lors de l'assemblée de samedi, les délégués ont également adopté leurs statuts, puis, ils ont tracés les contours de leurs futurs activités. A ce propos, ils entendent organiser le championnat jurassien, les cours de perfectionnement et les compétitions réservées aux juniors.

La première équipe dirigeante a aussi été désignée. Elle est formée des personnes suivantes: président, Jo Cortat, Delémont; Francis Chavanne, Porrentruy, André Macquat, Porrentruy, membres; André Crevoisier, Boécourt, secrétaire. Ce comité sera encore complété par un délégué provisoire qui sera désigné incessamment. (rs)

Nouveau président à la Fédération des Céciliennes du Jura

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Céciliennes du Jura (chœur-mixtes Ste-Cécile) présidée par Laurent Willemin pour la dernière fois, la fédération s'est donnée un nouveau président en la personne de M. Gérard Crelier qui dirige le chœur mixte Ste-Cécile de Moutier. Les autres membres du comité central seront Jean-Louis Petignat de Delémont, Anne-Marie Chételat de Courfaivre Denis Farine Montfaucon, Marie-Thérèse Queloz, Vital Vuille Germain Beuret. Les trois fêtes régionales pour l'année 1981 ont été attribuées comme suit, Lajoux pour le secteur des Franches-Montagnes, Alle pour l'Ajoie et le Clos-du-Doubs et Mervelier pour la vallée et le Val Terbi. (kr)

Les accidents de la route en janvier et février

Pour la première fois des statistiques ont été publiées dans la République et canton du Jura sur les accidents de la route. C'est ainsi que durant le mois de janvier, la gendarmerie cantonale a relevé 31 accidents: 20 personnes ont été blessées et deux tuées. Les dégâts matériels se sont élevés à quelque 157.000 francs. En février on a dénombré 28 accidents dans lesquels 16 personnes ont été blessées et une tuée. Les dégâts matériels se sont montés à 132.000 francs. (ats)

FRANCHES-MONTAGNES

Assemblée de la Caisse Raiffeisen

La Caisse Raiffeisen a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. Paul Walker, en présence de 50 sociétaires. M. Miserez, gérant, a commenté les comptes et le bilan 1979. Ce dernier atteint 5.751.000 francs et les réserves 251.000 francs. Sur proposition de M. Louis Brahier, président du Conseil de surveillance, les comptes ont été approuvés et un intérêt de 6 % a été alloué aux parts sociales. MM. Jean-Louis Frésard et Ernest Péquignot ont été réélus membres du comité de direction. M. Louis Brahier a été confirmé dans ses fonctions de président du comité de surveillance. M. Germain Joray, secrétaire du comité de direction, démissionnaire, a été chaleureusement remercié. Son successeur sera M. Georges Véya. (y)

DISTRICT DE COURTELARY

A proximité du terrain de football de Sonvilier Atterrissage d'un ballon

La nouvelle s'est rapidement propagée à travers le village de Sonvilier, hier en début d'après-midi. Un ballon libre venait de se poser à proximité du terrain de football. En effet, après un vol de 4 h. 30 min., un ballon à hydrogène d'un diamètre de 12 m. 50 et piloté par Mme Regula Hug-Messner a atterri en douceur. La nacelle était occupée - mis à part Mme Hug, figure aéronautique bien connue - par un couple américain et une dame.

Le ballon était parti à 9 h. 20 de Attisholz (SO) où la fabrique de pâte de bois produit accessoirement de l'hydrogène. Le vol s'est parfaitement déroulé et le Chasseur devait être passé à une altitude de 2100 m. Cependant la violente bise et les turbulences obligèrent le pilote à prévoir un atterrissage. Ce dernier donna, durant quelques minutes, du fil à retordre à cette dame d'un certain âge. Pourtant après une ou deux manœuvres rondement menées, l'engin se posa sans problème vers 13 h. 50. Mis à part les curieux, de nombreux enfants s'approchèrent et donnèrent même un coup de main aux adultes pour plier l'enveloppe du ballon. (lg)

MONSIEUR ET MADAME ANDRÉ MARÉCHAL ET LEUR FILS NICOLAS,

remercient sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés lors du décès de

Monsieur Arturo ESPOSITO

Les présences, les messages, les dons de la Colonie Italienne ont été pour eux un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à leur cher disparu.

SAINT-IMIER

La famille de

Madame Marguerite CALAME

très touchée par toutes les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées en ces jours de cruelle séparation, tient à exprimer à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de profonde reconnaissance.

SAINT-IMIER, mars 1980.

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Création d'une Association de dépannage agricole du Jura bernois

Jusqu'à fin 1979, le Service de dépannage agricole du Jura, dont le siège est à Courtemelon, couvrait l'ensemble des six districts du Jura bernois. Par suite de la création du nouveau canton, le problème de participation financière des œuvres sociales des cantons respectifs a contraint l'Association du nord à réduire son champ d'activité au territoire du nouveau canton.

Cette situation a incité le Cercle agricole du Jura bernois à étudier la création d'un tel service pour notre région. A cet effet le CAJB a constitué un groupe d'étude chargé de prendre en main l'activité d'un service de dépannage.

Qu'entend-on par service de dépannage? Il s'agit d'une organisation d'entraide professionnelle permettant à l'agriculteur privé subitement, par suite de maladie ou d'accident par exemple, de la possibilité d'effectuer son travail, d'obtenir l'aide d'une personne capable de le remplacer au pied levé. Il est évident que cette action doit être très rapide. D'autre part elle est limitée dans le temps. Il ne s'agit pas d'un remplacement à long terme, mais d'un interim accordant le temps nécessaire pour trouver le personnel voulu. Du reste il faut relever que les Oeuvres sociales du canton de Berne participent financièrement dans de tels cas. (comm)

C'est dans cette perspective que le groupe d'étude a effectué le travail préparatoire qui a permis de convoquer, il y a quelques jours, une assemblée constitutive à Tavannes. C'est avec une satisfaction certaine que le groupe a constaté l'intérêt que suscitait chez nos agriculteurs la mise sur pied d'une Association de dépannage agricole du Jura bernois.

L'idée d'entraide professionnelle par le dépannage est très bien comprise et elle est acceptée comme une institution normale et nécessaire. Aussi est-ce avec entrain et clairvoyance que les statuts ont été étudiés et discutés avant d'être acceptés par les très nombreux participants à cette séance constitutive.

A cette occasion, M. Henri Abplanalp de Cormoret, qui fonctionnait en qualité de président du groupe d'étude, a été nommé président de la nouvelle association et M. Jean-Pierre Droz, enseignant à l'Ecole d'Agriculture de Tavannes, assumera la tâche de gérant.

Il est certain que ce nouvel organisme est appelé à rendre de précieux services et à entretenir cet esprit de corps nécessaire au développement harmonieux de notre paysannerie du Jura bernois. (comm)

Heimatschutz: vers la création d'un groupe régional «Jura bernois»

Le Jura bernois aura bientôt lui aussi son groupe régional du «Heimatschutz», la Ligue suisse pour la protection du patrimoine national. La création de cette nouvelle institution qui verra le jour le 23 avril prochain à Cormoret a été décidée lundi soir à Courtelary au cours d'une séance tenue sous les auspices de la Fédération des communes du Jura bernois (FJB).

Parrainé par le groupe régional «Bienne-Seeland», le Heimatschutz du Jura bernois aura pour tâche de procéder à l'inventaire du patrimoine paysan, ainsi qu'à celui des sites architecturaux et historiques dignes d'être protégés. Un groupe de spécialistes sera mis à la disposition des personnes et des autorités intéressées ou concernées par ces problèmes, indique un communiqué de la FJB - pour la FJB, ce groupe régional «Jura bernois» comblera une «lacune» dans la région car la Société jurassienne d'émulation dont les activités couvraient l'ensemble des districts jurassiens ne s'occu-

paît que de manière «ponctuelle» des problèmes touchant le patrimoine paysan notamment. L'Emulation qui, remarque-t-on à la FJB, «avait pris fait et cause pour le séparatisme» et même pour la «réunification» n'est plus subventionnée par le canton de Berne depuis la création du nouveau canton et cela pour des raisons politiques. Sur les quelque 90.000 francs versés jusqu'ici, le canton de Berne a néanmoins accordé encore 20.000 francs à l'Emulation pour l'exercice 1979-80 «afin qu'elle puisse honorer des engagements pris antérieurement».

Le travail systématiquement que la FJB se propose de faire «personne ne l'a fait», souligne M. André Ory, président de la FJB.

Il y a donc non seulement une tâche de protection, mais également de coordination à entreprendre et qui pourra être menée à bien grâce au groupe régional «Jura bernois» du Heimatschutz avec l'appui financier de la ligue et des autorités bernoises. (ats)

CONCISE

Monsieur Edgar Schorpp, à Concise, et ses enfants: Jean-Marc, à Paudex, Jacqueline et Eric Galley, à Yverdon, Philippe, à Concise; Monsieur et Madame Albert Cousin, à Concise; Monsieur Henri Schorpp et Madame Olga Ruggieri, à Corcelles; Monsieur et Madame André Cousin, à Concise; Monsieur et Madame Robert Schorpp, à Concise; Monsieur et Madame Raoul Schorpp, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jacques Magnat-Cousin, à Berne; Monsieur et Madame Henri Cousin, à Concise; Monsieur et Madame Pierre Schorpp, à Berne, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Yvette SCHORPP née COUSIN

leur chère épouse, mère, belle-mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 19 mars, dans sa 53e année, après une pénible maladie supportée avec un courage merveilleux.

L'ensevelissement aura lieu à Concise le vendredi 21 mars, à 14 h. 30.

Culte au temple à 14 heures. Domicile mortuaire: chapelle des Quatre-Marronniers, Yverdon. Domicile de la famille: chemin des Vignettes, 1426 Concise. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Quand les mystères sont très malins, ils se cachent dans la lumière. Jean Giono.

mémento

- La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.
- SAIGNELÉGIER
- Police cantonale: tél. 51 11 07.
- Préfecture: tél. 51 11 81.
- Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
- Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
- Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
- Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
- Service du feu: No 118.
- Aide familiale: tél. 51 11 04.
- Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

LE GROUPE SPORTIF POLICE LOCALE

a le douloureux devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Jules GIRARDIN

père de leur collègue et membre dévoué l'appointé Isidore Girardin.

IN MEMORIAM

André MÉROZ

1975 - 20 mars - 1980

Lucien MÉROZ

1978 - 28 avril - 1980

Vous nous avez quittés, mais votre souvenir reste gravé dans nos cœurs.

Il ne se passe pas un jour sans que vous ne soyez parmi nous.

Ton épouse, ta fille et petits-enfants Ta maman et ta sœur

A Toulouse

Pour se défouler

Dans la soirée du 24 février 1979, sur la rocade contournant Toulouse, Claude Borel, 21 ans, en chômage au moment des faits était sorti au volant de sa voiture, pour se «défouler».

En doublant une première voiture il se rabattit brutalement sur ce véhicule qui fit plusieurs tonneaux et il joua ainsi au stock-car à neuf reprises dans les mêmes circonstances ne s'arrêtant que lorsque sa voiture fut hors d'usage.

M. Couronne, procureur, a qualifié au cours du procès, de «criminel» un comportement qui provoqua plusieurs blessés, certains ayant eu jusqu'à un mois d'incapacité de travail.

Claude Borel avait été condamné le 22 novembre 1979 par le Tribunal correctionnel à un an de prison dont six mois avec sursis, mise à l'épreuve pendant trois ans, annulation du permis de conduire et interdiction de se présenter à cet examen pendant trois ans.

La Cour d'appel devant laquelle s'est présenté le jeune homme a confirmé hier le jugement rendu en première instance. (ap)

A Sverdlovsk en Union soviétique

Accident bactériologique ?

Le gouvernement américain a demandé à l'Union soviétique des éclaircissements au sujet d'informations selon lesquelles des habitants de Sverdlovsk, dans l'Oural, seraient morts à la suite de fuites d'agents biologiques provenant d'usines d'armement.

Le porte-parole du Département d'Etat, M. David Passage, a indiqué que, si tel était le cas, l'Union soviétique violerait l'accord sur l'interdiction des armements biologiques signé par 85 pays, dont l'Union soviétique et les Etats-Unis, en 1975.

Des cas similaires ont été rapportés récemment par des organes d'information ouest-allemands et britanniques. Ces incidents se seraient produits en juin à Novosibirsk et en avril dernier à Kashino.

Le porte-parole a annoncé que les Etats-Unis soulèveraient cette question à Genève où se tient actuellement une conférence sur les armements biologiques et bactériologiques.

Lors d'un colloque organisé par l'Union européenne de Suisse

«M. Europe» plaide pour une action dynamique des neutres

M. Hans de Koster, député néerlandais (libéral) et président de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe vient de rendre une visite officielle au Parlement et aux autorités suisses. Il a eu des entretiens avec les deux présidents des Chambres fédérales, avec le président de la Confédération et le chef du Département des Affaires étrangères, de même que des colloques avec les Commissions des Affaires étrangères et la délégation suisse à l'assemblée parlementaire de Strasbourg.

LES 21, LES NEUF, LES NON-NEUF

Dans le cadre d'un dîner-colloque organisé par l'Union européenne de Suisse, M. de Koster a souligné qu'une action plus dynamique des pays neutres au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe serait bénéfique. Les neuf

M. Cossiga remet sa démission

Nouvelle crise gouvernementale en Italie

Se présentant hier matin devant la Chambre, puis devant le Sénat et constatant qu'il ne dispose plus de la confiance du Parlement, le président démocrate-chrétien du Conseil italien, M. Francesco Cossiga, a remis sa démission au président de la République ouvrant ainsi la 38e crise ministérielle de la République.

Pour tous les partis italiens, la nouvelle crise doit être de courte durée. La dernière crise, celle précédant la constitution du cabinet Cossiga, a duré 126 jours, soit du 20 mars au 5 août 1979.

Les socialistes, principaux interlocuteurs de la démocratie chrétienne ont déclaré qu'ils ne voulaient pas de gouvernement provisoire. Ils seraient favorables à un gouvernement qui ne heurte pas l'aile gauche du parti et qui n'irrite pas les communistes.

VERS UNE NOUVELLE IMPASSE ?

Les républicains souhaitent la même chose, sans toutefois que le nouveau gouvernement n'accepte les libéraux, leurs ennemis de toujours. Les sociaux-démocrates, appuyant le vieux souhait que le gouvernement soit présidé par un socia-

liste, ont fait savoir que si un ministère était formé sans un des leurs, ils passeraient à l'opposition. Les libéraux feront d'ailleurs de même.

Les démocrates-chrétiens, confirmant leur désir d'établir un nouveau rapport avec les socialistes, ne semblent pas vouloir céder la tête de la présidence du gouvernement à un socialiste.

M. Pertini, président de la République, devra donc trouver une solution satisfaisante pour tous et qui fasse sortir l'Italie de ce que tous les commentateurs politiques appellent désormais comme «une véritable confusion institutionnelle».

Fisc: les fraudeurs démasqués

Plus d'un Italien a dû être désagréablement surpris en lisant son journal hier matin. Les principaux quotidiens italiens ont en effet commencé de publier une première série de noms de contribuables qui fraudent le fisc italien en ne payant pas assez d'impôts, voire pas du tout.

C'est le ministre des Finances, M. Franco Reviglio qui a pris l'initiative de transmettre à la presse une liste de 33.275 noms de fraudeurs fiscaux présumés. Le ministre entend lutter de cette manière contre l'évasion fiscale qui

Carter et Reagan prennent du champ

Suite de la première page

MM. Anderson et Bush ont annoncé qu'ils n'ont pas l'intention d'abandon-

ner. Le premier a déclaré notamment: «Nous venons juste de commencer le combat», ajoutant que M. Reagan n'est pas capable de remporter une élection présidentielle, et que les Républicains ne l'ignorent pas.

Sadate et Begin...

Suite de la première page

On demandait également dans les milieux officiels que le vice-président Walter Mondale serait envoyé au Proche Orient au nom de M. Carter. «Il n'a pas l'intention d'aller au Proche Orient», précisait-on.

Israël, l'Egypte et les Etats-Unis ont décidé d'accélérer le rythme des négociations sur l'autonomie mais il est peu probable que l'accord soit conclu d'ici le 26 mai date limite fixée par les accords de Camp David.

LES PRINCIPAUX OBSTACLES

Les obstacles portent notamment sur les points suivants:

- la participation des Arabes de Jérusalem aux élections;
- l'attribution de pouvoirs législatifs et de pouvoir exécutifs au gouvernement palestinien.

Au cours d'une réunion à huit clos, M. Begin avait déclaré que les négociations ne pourraient être achevées d'ici le 26 mai si les Egyptiens ne faisaient pas de concessions sur ces problèmes.

En 1978, le président Carter avait réuni pendant 13 jours MM. Begin et Sadate à Camp David. L'entrevue devait permettre la conclusion des deux accords cadres. (ap)

Le président Carter l'a emporté sur le sénateur du Massachusetts par un écart de plus du simple au double. Cette défaite du sénateur Kennedy est pour lui fort regrettable: il avait en effet déclaré jadis que l'Illinois était précisément l'Etat où il pourrait faire son retour politique, face au président Carter. Il a reconnu sa défaite, et a préféré commenter les nouvelles échéances électorales: «Ma campagne se porte désormais à New York, et New York sera un référendum portant sur la question de savoir quelle est la direction du Parti démocrate...»

GRAVE DÉFAITE POUR KENNEDY

Le peu de succès de M. Bush du côté des Républicains permet de se demander s'il est désormais en mesure de s'opposer efficacement aux intentions de M. Reagan. Comme le sénateur Kennedy, M. Bush avait estimé que l'Illinois serait un cap. Et comme Kennedy, il vient de déclarer que cette défaite ne le met pas hors-course.

LES RÉSULTATS
Voici les résultats partiels:
Démocrates (après décompte dans 67% des bureaux de vote):
Carter: 532.621, soit 65%.
Kennedy: 247.910 soit 30%.
Brown: 3%.
Républicains (après décompte des trois-quarts des votes):
Reagan: 302.302, soit 48%.
Anderson: 221.484 soit 35%.
Bush: 79.919, soit 13%.
Crane: 2%.

Ces résultats sont indicatifs. La primaire permet d'élire 152 délégués démocrates à la convention, et 92 Républicains. (ap)

communautés. C'est bien grâce au Conseil de l'Europe que certains domaines, comme les droits de l'homme ou la culture par exemple, ont atteint des dimensions véritablement européennes.

Le président de l'Assemblée parlementaire des 21 a constaté que c'est l'organisme qui représente vraiment toute l'Europe démocratique et que son rayonnement dépasse le cadre continental lorsque l'OCDE par exemple, vient rendre compte devant elle de ses activités, avec la participation au débat de parlementaires américains, canadiens, australiens, néo-zélandais, japonais et finlandais.

ASSEZ DE PROBLÈMES EN EUROPE !

M. Alfred Wacker, ambassadeur et délégué permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, put constater qu'au sein du comité des ministres, les Neuf ne forment nullement un bloc inentamable. Mme Josi Meier, présidente de la délégation suisse à l'Assemblée parlementaire de Strasbourg et qui préside également la Commission des Affaires étrangères au Conseil national, craignit que le Conseil de l'Europe ne disperse trop ses efforts s'il veut agir au-delà de son cadre continental. Il y a encore tant à faire pour mieux asseoir l'idée européenne parmi ses pays membres. C'est bien grâce à son action aussi et à ses efforts que trois pays dictatures (Grèce, Portugal, Espagne) ont pu être ramenés dans le giron des pays démocratiques.

La visite officielle de M. de Koster prend fin aujourd'hui. H. F.

pays du Marché commun forment un bloc et il serait souhaitable que les non-Neuf s'affirment encore mieux en contre-poids aux Neuf et de son Parlement européen élu au suffrage universel. L'Assemblée parlementaire de Strasbourg n'a rien à craindre de voir son importance mise en question, étant donné les compétences limitées du Parlement des

Durant le week-end dernier

Le ministre israélien de la Défense en Afrique du Sud ?

Le général Ezer Weizman, ministre israélien de la défense, s'est rendu secrètement en Afrique du Sud le week-end dernier en qualité d'émissaire personnel de M. Menachem Begin pour s'entretenir avec Prétoria des problèmes de défense, a révélé hier la Radio israélienne.

Le président du Conseil et le général Weizman se sont rencontrés mardi soir à Jérusalem et ont officiellement «une réunion de routine». Mais le quotidien «Maariv» écrivait hier que le ministre de la défense a informé M. Begin des résultats de sa mission. «Maariv» précisait que le général Weizman a passé trois jours hors du pays pendant le week-end mais n'avait pu révéler la destination de ce voyage.

Il y a un mois, la chaîne de télévision américaine «CBS» avait affirmé qu'Israël et l'Afrique du Sud coopéraient depuis cinq ans pour mettre au point l'arme atomique. CBS ajoutait que l'explosion observée en septembre dernier dans l'Atlantique-sud était le fait de l'Etat hébreu.

De même, et en dépit des démentis israéliens et sud-africains, l'hebdomadaire ouest-allemand «Stern» écrivait la semaine dernière qu'Israël avait expérimenté en septembre une bombe à neutrons.

Israël n'a pas signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Jusqu'à présent, le gouvernement is-

raélien n'a jamais apporté de démenti ou de confirmation explicite permettant de savoir s'il dispose ou non de l'arme atomique. Les porte-parole se sont contentés de déclarer que l'Etat hébreu ne serait pas le premier pays du Proche-Orient à en disposer.

De divers côtés, la nouvelle du voyage de M. Weizman a été démentie. (Imp, reuter)

En bref • En bref

● AREZZO. — Trois jeunes malfaiteurs ont enlevé un garçon de neuf ans qui se rendait à l'école. L'enfant, Francesco Del Tongo, le fils d'un riche homme d'affaires spécialisé dans le mobilier, a été poussé dans une Fiat verte.

● LONDRES. — La Grande-Bretagne a donné le feu vert à la construction d'un tunnel sous la Manche, si le coût de cette construction est assuré par des investissements privés.

● BONN. — Mme Margaret Thatcher a déclaré à Bonn que la Grande-Bretagne fera tout son possible pour éviter qu'une crise éclate au sein de la CEE.

● HONG-KONG. — Le ministre chinois des Affaires étrangères, M. Huang Hua, est arrivé hier à Hong-Kong venant de Singapour.

● MASSOUA. — Deux généraux soviétiques ont été tués en Erythrée au cours de récents accrochages entre les troupes du Front de libération de l'Erythrée (FLE) et l'armée éthiopienne.

● SALISBURY. — M. Mugabe, premier ministre rhodésien, a pour la première fois siégé hier au Parlement à la place de M. Ian Smith qu'il a combattu pendant plusieurs années.

UN ÉVÈNEMENT PAR JOUR

Le poids des «verts»

En parvenant à faire élire six des leurs lors des récentes élections législatives du Bade-Wurtemberg, les écologistes ont indéniablement introduit un peu de fraîcheur sur la scène politique allemande.

Mais par la même occasion, ils ont passablement embrouillé un scénario qui jusqu'ici demeurait fort limpide, avec d'un côté la coalition socialo-libérale, et de l'autre le bloc démocrate-chrétien CDU-CSU.

En remportant 5,3% des suffrages, le week-end dernier, les «verts» n'ont en effet pas seulement prouvé qu'ils pourraient être fort capables de brouiller les cartes lors des élections fédérales d'octobre prochain. Les résultats détaillés tendent de surcroît à démontrer que l'émergence politique du mouvement écologique ne se fait pas seulement, comme on le pensait jusqu'ici, au détriment des socialistes, mais mord également sur l'électorat démocrate-chrétien.

Si bien que si la tendance se maintient, en automne prochain le scrutin pour le renouvellement du Bundestag pourrait non seulement conduire à un échec de la coalition socialo-libérale, mais encore à la constitution d'un parlement sans véritable majorité. En clair, une éventuelle défaite des formations soutenant le chancelier Schmidt pourrait ne plus entraîner automatiquement une victoire probante de la CDU-CSU et l'avènement du Bavarois Strauss à la chancellerie. Les prochaines élections régionales qui doivent se dérouler le 11 mai prochain en Rhénanie-Westphalie donneront d'ailleurs à ce propos d'utiles renseignements, d'autant que d'ici là, les grands partis se seront efforcés de trouver une parade à la menace «verte».

Une menace plus réelle que pourrait le laisser penser leurs 5,3% de suffrages du Bade-Wurtemberg. En effet, si comme partout ailleurs, le développement en Allemagne fédérale du programme de construction de centrales nucléaires se heurte à une opposition farouche, la majorité de l'électorat de la République fédérale admet la nécessité du nucléaire pour garantir l'approvisionnement du pays en énergie. De même, tant le chancelier Schmidt que son adversaire Franz-Josef Strauss sont des partisans raisonnés de l'énergie atomique.

Or, un succès, même modeste, des écologistes aux prochaines élections nationales aurait des chances de leur octroyer une position-clé au sein du futur parlement, disproportionnée en regard de leur véritable représentativité au sein du pays. Auquel cas, dans la mesure où ils constitueraient une force d'appoint indispensable à la formation d'une majorité parlementaire, il n'est pas interdit d'envisager que tout en représentant moins d'un dixième des électeurs, ils puissent à la limite, être en mesure de bouleverser complètement la politique énergétique de l'Allemagne fédérale.

Roland GRAF

L'Arabie séoudite se démocratise

Ebranlé par l'attaque sanglante de la Grande Mosquée de La Mecque à la fin de l'année dernière, le Palais royal séoudien constitue actuellement un comité de neuf membres chargé de rédiger des lois pour instaurer un système de gouvernement et un Conseil consultatif qui pourra être considéré comme le premier Parlement d'Arabie séoudite.

Ce conseil sera cependant nommé par la famille royale.

L'annonce de cette formation par l'Agence de presse officielle hier a été saluée par la presse séoudienne, proche du gouvernement, qui estime qu'il s'agit là d'une étape hardie sur la voie de la démocratie de ce pays, le premier exportateur de pétrole du monde. «Le principe fondamental du futur système de gouvernement sera la consultation entre les dirigeants et le peuple», souligne un article du quotidien «Okaz» citée par la radio.

NOMINATIONS

Le roi Khaled a nommé par décret le ministre de l'Intérieur, le prince Nayef bin Abdul Aziz, à la tête de ce comité qui devra rédiger les nouvelles lois «le plus tôt possible».

Selon l'Agence du golfe Persique, le

souverain séoudien a également nommé quatre de ses frères émirs (gouverneurs) avec rang de ministres. C'est ainsi que le prince Majed bin Abdul Aziz devient émir de la Mecque, remplaçant le prince Fawwaz qui avait démissionné après les tragiques événements du 20 novembre au 4 décembre. Le prince Abdul Ilah devient émir de Al-Qasseem, le prince Abdul-Majeed émir de Tabuk et le prince Megren émir de Hael.

LES MOTIFS

Selon des sources proches de la famille royale, ces décisions ont effectivement été motivées par l'attaque du plus important lieu saint de l'Islam. Des dissidents s'étaient emparés de la Grande Mosquée pour protester contre la modernisation à l'occidentale du pays et demander le retour aux origines de l'Islam.

Les affrontements qui avaient suivi pour reprendre la Mosquée avaient fait 259 morts et 63 assaillants capturés avaient été décapités en public le 9 janvier.

Ce même mois, le prince héritier Fahd, qui gère les affaires du pays, devait déclarer que le projet de Conseil consultatif comprendrait probablement de 50 à 70 membres, désignés plutôt qu'élus, car il estimait que «des élections n'entraîneraient la venue à ce Conseil que des riches».

POUVOIRS LÉGISLATIFS

On s'attend à ce que le Conseil consultatif exerce des pouvoirs législatifs réservés au roi, qui actuellement demande l'avis d'un groupe d'ecclésiastiques, nommés par le gouvernement, et dont la principale tâche est d'interpréter les règles coraniques.

Bien que de simples citoyens tels que le ministre du pétrole Ahmed Zaki Yamani et celui du plan Hisham Nazer jouissent d'une certaine influence dans les affaires de l'Etat, les rênes du pouvoir sont tenues exclusivement par la famille royale. (ap)

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429 m. 07

Niveau du Doubs

(lac des Brenets)

Hier à 17 h.: + 0,90 m. = 750,90 m.